collectif paroles

revue culturelle et politique
haïtienne

n° 17 — avril/mai 1982

collectif paroles

revue culturelle et politique haïtienne

n° 17 — avril/mai 1982

Éditeur
Les Éditions Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Rédacteur en chef
Claude Moïse
Rédactrice en chef adjointe
Marie-Josée Glémaud

Comité de rédaction
Yves Flavien
Marie-Josée Glémaud
Cary Hector
Claude Moïse
Daniel Holly
Émile Ollivier
Henri Piquion
Pierre Simon
Micheline Labelle

Collaborateurs
Gérard Baptiste
André Bellamy
Antoine Dodard
Serge Larose
Charles Manigat
Max Manigat
Charles Pierre-Jacques
Séverine Saget
Elder Thébaud

Graphisme/Illustration
Gérard Baptiste

Composition et montage
Composition Solidaire Inc.

Collectif Paroles Inc.
Boîte postale 6
Station Outremont
Outremont (Québec)
Canada H2V 4M6

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque d'Ottawa
1er trimestre 1982

Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe
N° 5562

Sommaire

L'unité sans les travailleurs est-elle valable ?

Permettez que mes premières paroles soient un hommage à COLLECTIF PAROLES qui, comparé à d'autres revues de même nature me semble plus réaliste et plus objectif.

Je ne suis pas un intellectuel, mais un simple travailleur engagé dans la lutte que mène plus d'un, en vue de trouver une solution au drame du peuple haïtien. Mais, ces compatriotes inspirent-ils confiance ? Ne risque-t-on pas, avec eux, de tomber de Charybb en Scylla ? Cette interrogation n'a-t-elle pas toute son importance si l'on fait référence au déroulement actuel des événements ?

On a assisté à la tentative de Sansaricq, puis de Magloire. Ces deux messieurs, malgré la similitude de leur appartenance politique n'ont pas jugé nécessaire de négocier une entente qui aurait peut-être aidé à une meilleure exécution de leur projet. Tout cela contribue à faire davantage planer le doute quant à la sincérité de ces deux « nationalistes ». Je ne veux pas être prophète de malheur, mais si ça continue ainsi, il faudra dire adieu à la victoire. Dommage ! Car on voudrait tous y arriver ! Non, il ne faut pas se laisser prendre au piège du découragement, car on n'est plus en mesure de reculer. C'est le moment plus que jamais de redoubler d'ardeur dans la lutte déjà amorcée, bien que de façon désordonnée, par une diaspora divisée, qui se cherche encore, ne sachant pas où se brancher après vingt-cinq ans.

Serait-il osé d'avancer que cette division résulte du fait qu'on exclut délibérément du sein des organisations la masse ouvrière ; ou bien, voudrait-on faire de cette lutte l'affaire de petits groupes ou de clans ? Dans ce cas, les travailleurs ne sauraient même pas quand le bateau serait « mis à flot » ; encore moins pourraient-ils y mettre les pieds... La façon d'agir de certains dénote une volonté flagrante de faire mentir les faits. Qu'on se rappelle que la réaction de la masse des travailleurs n'était pas aussi négative qu'on le prétend lors des événements qui ont surchauffé l'atmosphère ces derniers temps (comme l'affaire Sansaricq, bien qu'elle ait été farfelue). Pas amorphe du tout, une masse dont tant d'éléments vont jusqu'à défier les requins !

Mais il va sans dire qu'avant de prêcher l'unité des partis politiques, il faudra penser d'abord à se réconcilier avec la masse des travailleurs jusque-là ignorés lors des prises de position... et la victoire sera au rendez-vous.

JOSEPH ALEXIS
Montréal, 21 avril 1982.

Amnistie Internationale, groupe d'Outremont.

Lachine, jeudi, le 20 mai 1982.

Collectif Paroles
BP6
Outremont
Montréal, Qué.

Messieurs,

Je suis membre du groupe d'Outremont de la section canadienne-francophone d'Amnistie Internationale. Nous avons récemment pris en charge le cas de M. Ernst Benjamin, citoyen haïtien âgé d'environ 30 ans, arrêté le 16 octobre 1980. Nous savons qu'il a été accusé de complot contre le gouvernement et d'incendie criminelle et qu'il a été condamné à 15 ans de travaux forcés, en même temps que les 21 autres co-accusés. AI.. considère que M. Benjamin a été arrêté suite à ses activités au sein du P.D.C.H.

Nous désirons obtenir de l'information sur M. Benjamin qui nous permettrait de faire des meilleures interventions en sa faveur auprès du gouvernement de Port-au-Prince et de mieux sensibiliser l'opinion mondiale.

Nous désirons connaître son lieu et date de naissance, son état de santé, son état matrimonial, s'il sait lire le français, le traitement qu'il reçoit en prison, son occupation exacte (nous savons qu'il est distilleur ; est-il membre d'un syndicat, lequel ?), quelles étaient ses fonctions au sein du P.D.C.H., sa religion, et toute autre information qui pourrait nous aider à obtenir sa libération. Si ces informations ne vous sont pas disponibles, connaissez-vous une association, groupe ou particulier qui pourrait nous les fournir ?

En vous remerciant pour votre attention et dans l'attente de votre réponse,
je reste votre dévoué serviteur.

M. Stéphane Couture
2625 Louis-Paré, app. 305
Lachine, Qué.
H8S 1K9

Amnistie Internationale demande des informations sur des prisonniers politiques haïtiens.

Monsieur le rédacteur en chef,

Je me permets de vous écrire afin de vous solliciter quelques renseignements concernant Ebenezer Jean, arrêté le 13 octobre 1981 par les autorités haïtiennes.

Je suis membre d'Amnesty International et travaille dans un groupe chargé de la libération de ce prisonnier...

Nous sommes au courant de peu de choses quant à la détention de M. Ebenezer Jean et serions fort intéressés de connaître son lieu d'incarcération ainsi que tout renseignement relatif à ses conditions de vie. Il était membre du parti démocrate-chrétien de Haïti, mais nous ne savons pas quel rôle il y tenait exactement. Il nous serait également utile de savoir s'il sait lire et écrire le français...

Robert Murit
2, route du Cor de chasse,
67400 Illkirch
France

Kern DELINCE souhaite disposer de la collaboration active de deux assistants pour travaux de recherche en cours. Écrire P.O. Box 286, Elmont, N.Y. 11003, U.S.A.

collectif
paroles

serait intéressé à entrer en contact avec des personnes ou des organismes possédant des documents visuels (photos-diapositives-films, etc.) qui pourraient servir à la section Graphisme/Illustration de son Service de documentation.
Tél. : 482-5816

La difficile normalisation Jean-Claudienne

À Port-au-Prince on a réagi vivement au discours du 22 avril de Jean-Claude Duvalier. Mis à part les flagorneries et le fatras démagogique qui font cortège à la moindre platitude du président, on a enregistré des réactions venant de tous les milieux. Elles sont allées de l'étonnement aux interrogations sceptiques, de l'optimisme à la froide analyse politique. En diaspora également les propos de Duvalier ont été commentés largement et critiqués vigoureusement.

Encore une fois, le gouvernement prend l'initiative de relancer le débat politique sur la question de la démocratie en Haïti. À chaque fois il provoque les remous qu'il escompte sans doute mais pas les réponses souhaitées. Si bien qu'en plein épanouissement du mouvement démocratique il y a un an et demi il se sentit obligé de couper court à l'expérience en réprimant sauvagement les journalistes, intellectuels, politiques, tenants avisés et énergiques certes, mais pacifiques et souples de cette lutte pour le démocratie. Cette fois-ci donc le décor n'est plus le même : les journaux et radios indépendants ont disparu, les traces des partis d'opposition embryonnaires ont été effacées, l'activité culturelle a perdu de sa fraîcheur et de sa vigueur. Ce mouvement démocratique-là qui, à force de patience et de savoir-faire, a cumulé une expérience démocratique inédite, a représenté un moment d'une

par Claude Moïse

grande densité historique dans le cheminement de la lutte du peuple haïtien vers d'autres horizons. Duvalier a vécu avec ce mouvement en rongeant ses freins, en jetant du lest, en en profitant parfois, en menaçant, en gesticulant, en griffant. Puis tout s'est accéléré jusqu'à la répression finale de novembre 1980.

Que signifient alors les propos du président sur l'instauration de la démocratie et la nécessité de son institutionnalisation en Haïti, son annonce de la création prochaine d'une commissin des droits de l'homme ? Comment faut-il comprendre sa décision soudaine, après plus de 25 ans, de promettre solennellement d'organiser des élections municipales dont les modalités sont prévues d'ailleurs dans la constitution duvaliériste ? Et son invitation au dialogue lancée à la diaspora, quel enjeu, quelle nécessité recouvre-t-elle ?

Ici, au *Collectif Paroles*, au fil des numéros et dès le n° 1 nous avons délibérément choisi de pister, d'analyser, de comprendre la logique politique de ce gouvernement qui, depuis dix ans, à intervalles réguliers, beau temps, mauvais temps, promet la démocratie, amorce un mouvement de libéralisation tout en recourant à tous les moyens duvaliéristes de répression. Il nous est apparu, nous le soulignons encore une fois, que le dilemne libéralisation/répression à l'intérieur duquel se meut ce gouvernement est une donnée cardinale de la politique jean-claudienne, et conséquemment de la politique haïtienne. Signalons, en passant, que l'usage fait ici du qualificatif jean-claudien ne réfère pas exclusivement à l'individu Jean-Claude Duvalier, mais bien à ce que signifient sa politique et toutes les constellations d'intérêts et tout le jeu de forces qui la définissent. En d'autres termes, les velléités de libéralisation procèdent « de la nécessaire mise en place d'une structure d'accueil sociale et technique au capitalisme international, à l'assistance étrangère, au tourisme, aux compétences (haïtiennes ou étrangères). Cette nécessité déjà ressentie impérieusement en 1970, a été érigée en orientation politique tout au long des années 70 – le

jean-claudisme – et en pratiques gouvernementales, avec les hauts et les bas, d'où l'alternance de la libéralisation et de la répression. » (Éditorial, *Collectif Paroles* nº 10). En sorte que ce discours se situe dans la ligne d'une politique et nous aurions tort de ne lui accorder qu'une considération hautaine. Il en est de ce discours, de la combinaison libéralisation/répression comme de la constitution des cabinets ministériels où les visages rassurants se mêlent à des têtes effrayantes, les technocrates aux combinards, les Berrouet, les Bayard aux Guerrier, les Bazin aux Achille. Nous avons connu les Petit, les Médard, les Bauduy. Aujourd'hui Bazin. Demain ?

À entendre discourir Duvalier sur sa détermination d'instaurer la démocratie en Haïti, on a envie de lui dire : mais, qu'est-ce qui vous empêche de le faire ? Omnipotent, détenant la réalité d'un pouvir arbitraire face auquel la contestation n'a guère de poids, vous avez tous les moyens de prouver que vous voulez instaurer une nouvelle politique, en prenant à cette fin des mesures concrètes, législatives et politiques. Mais en politique, les forces se mesurent, elles ne se font pas de cadeau. Est-ce parce que Duvalier domine l'espace politique haïtien que les rares voix indépendantes, mais cassées (P.S.S., A. Jolicoeur), croient voir en son rameau dit d'olivier tendu à la diaspora un geste généreux et magnanime ? (P.S.S., nº 429). Est-ce la tradition journalistique haïtienne en tant que reflet des aberrations du séculaire système autocratique haïtien qui nous vaut des platitudes louangeuses en lieu et place d'une analyse sereine ? Ce qui fait penser à ces foules déguenillées, affamées et méprisées applaudissant au passage d'une théorie de Mercedès qui emportent le président et sa « gang ». De là à vouloir retrouver et comprendre toutes ces petites choses dont on pourrait se passer sans risque et qui contribuent cependant à renforcer l'image d'un chef tout-puissant à qui il reviendrait par générosité, caprice ou je ne sais quoi, de prendre des mesures élémentaires de gestion. Tel est le vice de fond du système politique haïtien : la dictature personnelle d'un président qui n'a de compte à rendre à personne, pas aux Haïtiens en tout cas, et qui se permet d'octroyer la liberté.

Nous avons dit que ce président omnipotent aurait pu cesser de palabrer et passer aux actes ; mais passer aux actes ne signifierait-il pas passer la main en bout de piste ? Cependant, tout-puissant qu'il est, il ne peut faire fi des contraintes internes-externes exercées sur son pouvoir pour huiler les mécanismes de son fonctionnement. Vu sous cet angle son discours n'est pas un futile exercice oratoire. C'est la réponse duvaliériste – périodiquement donnée – à la situation interne (le débordement d'une gestion administrative en pagaille, la menace sociale aggravée par une misère galopante) et aux pressions externes venant des puissances tutrices qui portent le gouvernement à bout de bras. À l'heure actuelle, la France et l'Allemagne se rapprochent et tentent d'harmoniser leurs politiques. Le Canada s'interroge et devient sceptique. Il reste les États-Unis de Reagan dont le dessein caraïbéen semblait faire l'affaire de Duvalier. Mais l'administration américaine, en dépit de son orientation férocement anticommuniste et favorable aux dictatures, commence à nuancer son jugement, à assouplir sa politique.

Pour l'ensemble des pays aidant, dont la politique et les interventions peuvent varier avec les circonstances, la position globale vis-à-vis d'Haïti ne devrait pas être sensiblement modifiée. Tant qu'il n'existe pas une force de contestation solide, prometteuse et entraînante par sa capacité de mobilisations et de propositions, les différentes puissances tutrices négocieront avec le régime en place tout en accentuant les pressions pour obtenir un minimum de gestion administrative rationnelle et efficace, pour faire place nette aux technocrates et favoriser ainsi le retour en Haïti de nombreux cadres. Les Américains, en particulier, seraient intéressés à une formule de réconciliation politique. Ainsi, l'insistance pour eux à réclamer un minimum de démocratie et pour Duvalier à le promettre provient d'une exigence à mettre en place de nouvelles conditions de fonctionnement du régime haïtien. Il y a là dans la situation haïtienne une menace réelle d'explosion. Il leur faut manoeuvrer délicatement. Un nouveau foyer de guerre populaire dans la Caraïbe serait redoutable à plus d'un titre. Haïti est un gros morceau de la région. Troisième grand petit pays, après Cuba et la République dominicaine. Aux prises avec une crise économique aiguë. Près de 6,000,000 d'habitants. Un passé mouvementé dans une zone de tempête. Une émigration dense et turbulente.

Il faut donc, de temps en temps, jeter du lest et surtout trouver la voie à un nouvel aménagement du régime politique. D'où le discours du 22 avril et toutes les autres déclarations lénifiantes qui l'ont précédé. Il ne serait pas surprenant que de nouvelles mesures soient envisagées qui tendent à concrétiser une forme de normalisation jean-claudienne. D'ailleurs ce discours est venu en pleine période de coups d'éclat où le ministre Bazin, enfant chéri, dit-on, du Fonds monétaire international et adoption des jeunes industriels haïtiens, tente d'appliquer des remèdes brutaux à une administration d'État pourrie jusqu'à la moëlle.

Mais que peut un gouvernement qui vit d'expédients, qui engloutit et avilit l'aide internationale, qui tourne à vide et s'étourdit à force de forfaitures et d'incurie ? Comment peut-il générer un mouvement de rénovation politique dans un pays qui le rejette et après avoir, pour survivre, évacué l'avant-garde qui tentait de frayer le chemin à un authentique mouvement démocratique ? Il aura beau promettre et même organiser des élections à l'échelon municipal il n'aura fait que recourir à un autre expédient pour imposer, à ses propres conditions, un débat politique que le pays refuse. En quoi des élections municipales décrétées libres, dans les conditions actuelles, rompraient-elles avec les traditions de mystification populaire ? Et de quels pouvoirs réels bénéficieraient des élus municipaux vis-à-vis d'un pouvoir central accapareur ? Il aurait fallu non seulement reviser les lois mais faire échec de façon efficiente aux pratiques politiques des potentats locaux.

Il serait sans doute hautement intéressant – et ce devrait être là une revendication majeure du mouvement démocratique haïtien – que les populations locales aient l'occasion de sanctionner par des élections périodiques la gestion des élus les plus proches et qui opèrent sur un terrain visible et sensible pour tous. À condition qu'un travail préalable se fasse sur le terrain par l'établissement des besoins et l'inventaire des ressources matérielles et humaines de la communauté locale, par une prise de conscience des caractéristiques régionales, par le développement de nouvelles solidarités dont on peut avoir un aperçu à travers les associations régionales à vocation d'aide qui naissent dans la diaspora. Il y aurait là un extraordinaire

apprentissage démocratique à faire à la base. En établissant la liste des besoins, des revendictions et des possibilités et en mettant en place des politiques appropriées, on développerait de nouvelles manières de faire de la politique et on romprait avec l'habitude de tout attendre du pouvoir central ou du bon vouloir des potentats locaux, de leur position au sein du pouvoir central.

Dans l'optique duvaliériste, le problème des élections municipales relève de la même velléité de « libéralisation » dont les limites sont tracées par la nature même du pouvoir dictatorial, que Duvalier n'a pas inventé, soulignons le, mais qu'il a poussé à sa limite d'efficience répressive et autocratique. Également, en invitant la diaspora au dialogue il sait qu'il parle faux puisqu'il ne peut de lui-même créer les conditions de contestation menaçantes pour son pouvoir et qu'il ne se trouve pas véritablement acculé à négocier. Il a donc beau jeu de lancer périodiquement des appels à la collaboration, vagues à souhait, où toute propositin politique sérieuse est absente. Il est invité à le faire et peut-être à faire mieux, par ses partenaires internationaux. Il est bien obligé de tenir compte des pressions diffuses qui montent du fond du pays. Il ne peut ne pas sentir le poids de la diaspora qui, en attendant de dégager en son sein des forces politiques respectables et efficaces, constitue, par son apport économique, son potentiel humain et ses agitations politiques, une nouvelle dimension du problème national. L'émigration haïtienne, avec ses boat people et ses coupeurs de cannes, ses ouvriers et ses cadres, ses intellectuels et ses techniciens, avec ses organisations politiques et ses marches de protestations, avec ses lobby et ses alliés, l'émigration haïtienne, disons-nous, ne peut pas être considérée comme négligeable. Elle est sujette à préoccupation aussi bien pour le gouvernement d'Haïti que pour les gouvernements de la République dominicaine, des États-Unis, de la France, du Canada, etc. C'est pourquoi elle est sollicitée, tout en étant redoutée. Elle entre, qu'elle le veuille ou non, dans les plans des pouvoirs qui ont l'avantage de penser une stratégie. Duvalier n'est pas à son dernier appel à la diaspora. Il étonnera sans doute, surtout ceux qui ne voient le monde qu'en blanc et noir. Il obligera les gens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur à réagir. Il les surprendra à douter, à espérer. Il se mettra même à rêver des effets heureux de ses tentatives de légitimation. Mais la normalisation jean-claudienne a du mal à passer, parce qu'il s'agit précisément de Duvalier qui traîne des hypothèques, qui est coïncé, avec ses partenaires internatinaux et le pays tout ensemble, dans sa présidence à vie.

Comment le pays profond va-t-il trouver une voie de sortie à travers ces contradictions ? Ce pays n'est pas immobile. Il a déjà montré qu'il était apte à jouer le jeu de la démocratie en tentant de forcer le dilemne jean-claudien. Et c'est Jean-Claude qui ne voulait pas jouer le jeu. Maintenant que celui-ci revient à la charge, les conditions ont bien changé. Ne devrait-on pas s'attendre que le pays, instruit des leçons d'un passé récent, apporte enfin une réponse qui brise le cercle vicieux ? Il y a aussi une réponse attendue des oppositions extérieures. Elles ne jouent pas le jeu mais ne peuvent l'ignorer. Elles font partie du dilemne. Elles n'y échappent point par des professions de foi patriotiques et l'expression indignée de leur anti-duvaliérisme, ni par des coups de main répétés. Elles subiront les effets des contradictions du jean-claudisme et seront sujettes et des distorsions plus ou moins graves tant qu'elles n'auront pas réussi à se constituer en forces politiques crédibles, organisées rigoureusement, chevillées aux luttes concrètes internes et capables d'une véritable stratégie. ●

25 mai 1982

Affaire cochon ou le génocide porcin en Haïti

L'opération d'abattage de toute la population porcine du pays va bon train en dépit de la résistance et des signes de détresse du paysan haïtien. Depuis plus de trois ans cette affaire secoue les campagnes haïtiennes dont les échos ont été répercutés à la radio, dans les journaux et dans les organismes communautaires. Témoin la récente prise de position des religieux, responsables de paroisses de la région du Nord, que nous reproduisons ici. Dans le N° 430 (1er au 7 mai 1982) du ***Petit Samedi Soir***, Yves Germain Joseph a consacré un article substanciel et éclairant à la question. Et dans une vision plus ample, il a poussé quelques cris de désespoir :

« Fini le café (de 600,000 sacs de 60 kg, en 1881 on en est à exporter 240 000 sacs en 1981),
Fini le cacao (moins de 2 tonnes),
Fini les huiles essentielles (par une taxation inconsidérée et irréaliste),
Fini le sucre (nous ne produisons que 80,000 tonnes),
Fini ***l'élevage porcin****, que nous reste-t-il ?*
Le retour à la terre, ça n'est pas certain, les agronomes fuient le milieu rural.
Ou la pêche. Nos bateaux de pêche sont en « détresse » dans les eaux internationales de l'Angola. »

À cette dernière dérision l'auteur aurait pu ajouter toute une série de méfaits qui affligent la gestion du pays. Mais revenons à nos cochons.
De quoi s'agit-il ? Un de nos correspondants nous a fait parvenir ce texte qui fait le point sur la situation.

Qu'est donc cette « affaire » qui secoue tout le paysanat haïtien, l'un des plus pauvres du monde — (Haïti est le seul pays de l'Amérique latine considéré comme faisant partie du groupe des « pays les moins avancés ») — . Depuis quelques années (sans doute 1978) la peste porcine africaine a fait son apparition en République Dominicaine puis en Haïti. Ce virus contre lequel on ne dispose ni de vaccin ni de remède a été apporté d'Europe ou d'Afrique par, semble-t-il, les déchets des repas servis dans les avions. En effet, cette maladie qui peut décimer des élevages de cochons, ne présente aucun danger pour l'homme et les autres espèces d'animaux. La viande contaminée, si les bêtes sont abatues dans de bonnes conditions est parfaitement comestible. Lorsque la maladie fit son apparition en République Dominicaine, le gouvernement haïtien, pour protéger l'élevage de son pays, sur les conseils des experts internationaux, ordonna l'extermination de tous les porcs sur la frontière sur une largeur de 15 kilomètres. Les pays ne furent pas dédommagés des pertes subies.

Mais cette mesure préventive n'empêcha pas la maladie de se propager, sans

doute par les cours d'eau, principalement par le fleuve Artibonite, le plus important du pays, qui prend sa source en République Dominicaine et traverse ensuite Haïti d'est en ouest.

Alors les gouvernements américains et canadiens s'étant alliés au gouvernement mexicain ont par l'intermédiaire de l'IICA (« Institut Inter Américain de Coopération Agricole ») imposé au gouvernement haïtien un plan d'éradication de la peste porcine africaine. Ce plan est d'une simplicité caricaturale :

1° : tuer tous les porcs en Haïti.
2° : repeupler en cochons suivant des règles bien établies.

A l'heure actuelle seule la première partie du plan a fait l'objet d'un accord (agrémenté d'un budget de 23 millions de dollars U.S.) entre le gouvernement haïtien et l'IICA.

Qui veut tuer tous ces porcs ?

Un programme de cette ampleur (l'abattage d'environ 700 000 bêtes réparties par groupe de 2 ou 3 entre 500 000 propriétaires éparpillés sur un territoire essentiellement montagneux de 27 000 km² n'est pas un mince travail !) avec un tel budget (23 millions de dollars soit le salaire annuel de 23,000 instituteurs) n'est pas conçu sans qu'il y ait d'énormes intérêts en jeu. Dans le projet rédigé par l'IICA[1], les raisons sont ainsi exposées :

« Eliminer les effets débilitants de la PPA en Haïti et amorcer le développement d'un élevage porcin rentable. Atteindre cet objectif permettra d'accroître le niveau de la population rurale d'Haïti et d'éliminer le risque de la propagation de la PPA à d'autres pays de l'hémisphère occidental. »

Sans s'arrêter sur le cynisme qui consiste à inverser l'ordre réel des raisons qui sont à l'origine de ce projet, on peut cependant faire plusieurs remarques.

S'il est certain que la peste porcine Africaine affecte les petits éleveurs dont les animaux sont touchés par la maladie, l'ensemble du projet sera pour les paysans pauvres plus désastreux que ne le serait la survivance du virus à l'état endémique. En effet, par suite de la campagne « d'information et de motivation » faite par les promoteurs du projet, les prix à l'achat des porcs ont chuté de façon spectaculaire (mais les prix de vente aux consommateurs n'ont pas varié), et les indemnisations prévues[2] ne semblent pas permettre aux éleveurs d'obtenir la moitié du prix de vente sur les marchés avant l'ouverture du projet. Or pour le paysan pauvre haïtien, le cochon est, avec quelques poules, la seule bête qu'il puisse élever, sans gros travail et qui lui donne quelque profit. Comme la chèvre, c'est aussi sa « caisse d'épargne » qu'il peut utiliser pour toute autre condition fortuite. Mais le cochon est aussi une source de profit car sa nourriture se compose uniquement de déchets de toutes sortes, des surproductions et de quelques herbes. Au dire d'agronomes travaillant tant avec le département de l'agriculture qu'avec des organisations privées, la disparition simultanée de tout le cheptel porcin, sans qu'un élevage de substitution puisse être mis en place risque de créer un tel déséquilibre dans les revenus déjà précaires des petits cultivateurs qu'environ 1/3 des petits exploitants (donc les plus pauvres) seront ruinés à court terme. Que deviendront-ils ? Chômeurs dans les plaines ? Chômeurs dans les villes ? Candidats à l'émigration illégale en boat people ?

Le seul moyen d'éradiquer la maladie serait (d'après les experts de l'IICA) de truicider tous les cochons et lorsque l'on serait assuré que cette race est vraiment exterminée, de repeupler au bout de trois mois avec une autre race de cochons. Or tous les connaisseurs du milieu rural haïtien et les paysans s'accordent pour poser les mêmes questions :

A-t-on prouvé que toutes les régions du pays sont atteintes par l'épidémie ? Il est impossible de le savoir car les résultats des analyses sont gardés secrets.

Croit-on vraiment que dans un pays à l'habitat rural dispersé, où la tradition du « marronnage[3] » est si profondément ancrée, on réussira à détruire tous les cochons, une des principales ressources des paysans pauvres ? Beaucoup pensent que non.

Trouvera-t-on une race aussi résistante et bien adaptée que les cochons-pays (appelés « cochons planches » qui se nourrissent des déchets disponibles suivant les saisons) ? Il est probable que non. D'ailleurs le veut-on ? Le but n'est-il pas de créer un autre élevage porcin ? Dans de meilleures conditions dit-on. Mais dans de meilleures conditions, pour qui ? Pour les petits éleveurs ? Pour les gros éleveurs ? Pour les industries de transformation de la viande ? Pour l'agro-industrie, pour les firmes américaines telles que la HAMPCO[4] ?

Combien de temps faudra-t-il pour reconstituer le cheptel ? Le financement devrait en être assuré par la Banque inter-américaine de développement. Mais l'accord n'est pas encore signé ; on en ignore les conditions. De toute façon lorsqu'il sera mis en oeuvre, les paysans pauvres seront déjà ruinés.

La protection des élevages nord-américains

La raison principale de ce projet d'éradication est donnée in fine. C'est la protection des élevages nord américains. Cela est encore plus clairement explicité dans un autre document[5] : « Si la maladie s'introduisait au Canada, le secteur du porc en prendrait un dur coup par la perte d'animaux et de précieux marchés d'exportation pour le porc en vif et les produits du porc ».

Les analyses faites en milieu rural haïtien qui, à tous niveaux (fonctionnaires et paysans) accepte mal ce projet, font ressortir d'autres incohérences qui tiennent à la fois d'une méconnaissance de la réalité, d'un mépris, mal dissimulé des modes de culture et d'élevage traditionnels. Il en ressort que les Nord-Américains qui protègent aussi leur élevage et vont pouvoir réorganiser un secteur dépendant de l'industrie agro-alimentaire, que la bourgeoisie haïtienne qui en profite pour intensifier un élevage de substitution et préparer des élevages industriels, qu'un certain nombre de fonctionnaires proches du pouvoir qui peuvent ainsi accumuler les salaires à défaut de détourner les fonds, sont les grands bénéficiaires de ce « projet de développement ». Et les grands perdants seront les petits paysans pour qui il n'est prévu que 7 millions de dollars d'indemnisation sur les 23 millions du projet (et encore, les toucheront-ils ? Il n'y a rien de moins sûr) et qui, s'ils auront pour quelques jours de la viande à manger (ce qui leur arrive rarement) perdront à la fois leur capital et leur outil de travail.

Quant à la liste des bénéficiaires, elle signale : « Le projet contribuera au renforcement des structures du ministère de l'Agriculture d'Haïti et d'autres organismes de l'État qui participeront à sa réalisation ». Peut-on déclarer plus clairement les intentions « politiques » du projet ?

Notes

1 « Projet d'éradication de la peste porcine africaine et développement de l'élevage porcin en Haïti », par 3,2.

2 Les chiffres officiels ne sont pas encore connus.

3 Fuite des esclaves qui se cachaient pour ne pas subir la loi des colons.

4 HAÏTIAN AMERICAN MEAT PRODUCTS COMPANY. Firme à capitaux américains créée sous l'occupation et chargée de l'approvisionnement de Port-au-Prince en viande (abattoirs) et de l'exportation vers les U.S.A.

5 Publication 1973-1979 Agriculture Canada.

Au ministre de l'Agriculture

Port de Paix, le 5 mars 1982
Au Dr Lee Bartelt et Fred Calixte
Directeurs du Projet PPA
Delmas 38-40

Port-au-Prince

Au Ministre de l'Agriculture
Département de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement rural (DARNDR)
Damien

Port au Prince

Mesdames, Messieurs,

Nous, responsables de paroisses, nous avons pris connaissance de la lettre que l'équipe missionnaire de Bombardopolis vous a écrite le 20-1-82 con cernant la peste porcine africaine.

Nous nous sommes aperçus du bien-fondé de cette démarche, confrontant les mêmes problèmes dans nos secteurs et nous partageons les mêmes inquiétudes. N'ayant pas eu connaissance d'une réponse, nous prenons à notre compte tout ce qui vous a été exprimé et y ajoutons quelques réflexions faites en groupe :

1) Nous nous demandons pourquoi réellement, le Nord-Ouest, qui est toujours en queus de liste pour bénéficier des projets nationaux et internationaux (écoles de la Banque Mondiale, infrastructures), se trouve pour une fois premier touché par une mesure dont l'avantage n'est pas évident ; d'autant plus que la phase de motivation et d'information a tout juste débuté dans quelques centres. Nous en voulons pour preuve que les gens chargés de ce travail à l'échelon local ne parlent sommairement que d'abattage et sont incapables de répondre aux questions posées.
2) Nous remarquons des contradictions qui subsistent entre la promulgation officielle et les déclarations incohérentes entendues à la radio et dans les meetings (sur les moyens d'abattage, l'indemnisation, l'utilisation ou non de la viande, le remplacement de la race) et ceci sans démenti aucun.
3) Nous nous étonnons du fait que le montant du fonctionnement du projet soit déjà fixé et connu, alors que celui du dédommagement présumé demeure flou 7 jours avat la date prévue pour le début de l'abattage.

   De plus, nous n'avons pas eu connaissance que la prime de dédommagement des porcs abattus à la frontière en 1978 ait été versée, condition préalable à l'exécution du programme actuel.
4) Nous constatons, d'après les chiffres publiés, que si les 7,5 millions de dollars prévus pour le dédommagement sont à répartir pour les 610 000 porcs subsistants, le plus haut salaire annel de ce projet (54 000 $) correspondrait à l'indemnisation de 4500 porcs et celui d'un chef de brigade (7200 $) à l'abattage de 600 porcs. Devant ces constatations et de tels chiffres, on peut se demander si l'on a sérieusement pensé à la situation de l'éleveur.
5) Nous nous demandons purquoi l'on n'a pas songé sérieusement à la formation d'îlots d'éléments sains pour procéder à des croisements en vue de porcs beaucup plus résistants, ce qui aurait accéléré la phase de repeuplement.

En conclusion, nous sommes effrayés devant un projet aussi dur, dont le mode d'exécution risque bien de rendre plus tragique la situation des paysans, déjà si précaire, comme nous l'ont fait ressentir bon nombre d'éleveurs touchés par ces mesures.

Sur ce, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

P. Georges Conus
P. Joseph Gourvenec
P. Maxime Bazard
P. Magella Laroche
P. Jean-Marie Vincent
P. Louis Poncet
P. Gaspart Petit-Frère
P. Frantz Desruisseaux
P. Alphonse Michelot
Fr Barthélémy Garcon
P. Francis Chevalier
P. Maurice Piquard
Fr. André Launaz
P. Antoine Richert
P. Armand Plessis
Fr. Jean Claude de N. Dame de Lourdes
P. Rénald Slérismé
P. Paul Lemarié
P. Jean Bulle
P. Gabriel Saintil
P. Fracilus Petit-Homme

ÉTUDE

Adduction d'eau, assainissement et santé : une relation étroite

L'adduction, l'assainissement et la distribution de l'eau revêtent une importance évidente et primordiale pour la santé et le bien-être d'une population. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, la situation en Haïti est catastrophique et requiert une intervention urgente, énergique et globale de l'État. Sur ce thème d'une brûlante actualité notre compatriote Gérald A. Holly présentait au XVIII[e] Congrès international des médecins de langue française de l'hémisphère nord-américain une intéressante communication que nous publions, condensée et légèrement remaniée pour être plus accessible à un public non spécialisé. Pour des raisons de commodité, nous avons divisé le texte en deux tranches. La première qui paraît ici, pose le cadre général de la problématique de l'eau puis brosse un tableau de la situation concrète dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. La seconde tranche à suivre, analyse les failles administratives qui sous-tendent le désordre actuel, et énonce les paramètres d'un éventuel plan de redressement.

Pour l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie et d'infirmité ». La santé, en effet, est en rapport étroit avec l'ensemble des aspects de la vie sociale et des facteurs médicaux qui influencent la vie de l'homme. La solution des nombreux problèmes qu'elle soulève impose le recours à des programmes concertés en nutrition, prévention, vaccination dans un *plan de développement global* où les facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels sont pris en considération.

De la relation entre la santé et l'eau

Le problème de la santé est donc beaucoup plus complexe que ne le laissent entendre certains spécialistes obstinés à le réduire à sa seule composante médicale.

Certains pays du Tiers Monde l'ont déjà compris. Ils savent que la médecine occidentale, si élaborée soit-elle, ne pourra à elle seule fournir des solutions satisfaisantes aux maladies suscitées par l'insalubrité de l'eau, par les moustiques, etc. Aux envois massifs et indiscriminés de matériels et de médicaments, ils préfèrent de modestes appuis financiers leur permettant d'amorcer des programmes

par Gérald Augustin Holly

de médecine préventive qui sauront allier les acquis de la médecine traditionnelle et moderne à une large participation des populations concernées.

Ces programmes incluent également la formation d'agents itinérants, de promoteurs sanitaires, d'équipes paramédicales, bien au fait de la vie et des coutumes des gens et capables de les impliquer dans une action directe sur l'environnement : hygiène, eau potable, égoûts, habitat, etc.[1].

Au coeur de cette problématique nouvelle de la santé se trouve la question de l'eau saisie à la fois dans son double aspect d'accessibilité à des sources d'eau exempte de tout risque majeur pour la santé des populations et d'évacuation des eaux polluées par l'usage et les manquements graves aux règles les plus élémentaires de l'hygiène publique. Les relations entre ces deux aspects sont très étroites. En fait, du point de vue de la santé des individus, il est impossible de parler d'eau potable sans discuter en même temps d'assainissement. Les statistiques disponibles ne laissent aucun doute. Selon les données recueillies par l'O.M.S. les maladies liées à la mauvaise qualité des services d'eau et d'assainissement sont l'une des trois principales causes de mortalité et de morbidité des enfants et de l'ensemble de la population dans la plupart des pays en développement.

Cet état de fait tient, en partie, à la difficulté de contrôler l'évacuation des fèces. En effet, la très forte pluviométrie de ces régions provoque, pendant la saison pluvieuse, une remontée de la nappe phréatique et le débordement des fosses d'aisance dont le contenu se répand sur le sol au voisinage des habitations. Il faut ajouter à ce problème le fait que souvent la défécation se fait à même le sol et que les gens urinent dans les canaux ou cours d'eau avoisinants, provoquant épidémies et maladies. Elles sont aussi dues à l'alimentation des gens qui, en majorité, consiste en vivres cultivés dans un environnement insalubre et dont l'ingestion favorise la prolifération et l'infection par les bactéries, les virus et, dans certains cas, par les helminthes. De plus, les

fosses d'aisance, quand mises hors de service, deviennent des foyers de moustiques connus sous le nom de CULEX PIPIENS, agents vecteurs de maladies sous-cutanées.

Certes, on trouve partout dans la nature des bactéries qui, avec ou sans intervention de l'homme, menacent, du seul fait de leur présence dans l'environnement, la santé publique, Toutefois, l'homme est une source importante de pollution du milieu du fait de la vie en société et surtout de l'essor de l'urbanisation. Certains auteurs estiment, en effet, qu'une persone normale excrète environ 50 à 400 milliards de bactéries coliformes par jour. Aux États-Unis, on a calcuté que le rejet de matières fécales par personne par jour est d'environ 20 grammes (poids sec) dont 4 à 5 grammes sont des bactéries parmi lesquelles 50% sont vivantes. Il n'est pas, dès lors, exagéré de faire de l'homme un élément principal de la chaîne qui va des parasites à l'homme en passant par l'eau.

En effet, les agents étiologiques des maladies se transmettent à l'homme par différentes voies, parmi lesquelles nous retenons les aliments, en particulier :
- le lait, les coquillages etc... ;
- les mains souillées ;
- les mouches ;
- le contact ;
- l'eau.

Sur le plan de la diffusion des maladies, *qui nous intéresse particulièrement ici*, l'eau joue un rôle extrêmement important. Nombre d'agents infectieux ont besoin de l'eau soit comme habitat, soit pour maintenir et continuer leur cycle de vie. C'est ainsi par exemple que, pour certains agents infectieux, les oeufs sont transmis par l'eau ou bien les larves ont une vie aquatique. Enfin, même quand elle n'est pas directement impliquée dans la diffusion d'une maladie, l'eau sert souvent de support aux agents de transmission, comme les moustiques dans le cas de la malaria et la fièvre jaune par exemple.

En somme, pour avoir transmission de maladie il faut :
- un agent causal ou étiologique ;
- un réservoir ou une source d'infection de l'agent causal ;
- un moyen d'évasion du réservoir ;
- un moyen de transmission entre le réservoir et le nouvel hôte en puissance ;
- un moyen de pénétration dans le nouvel hôte ;
- un hôte réceptif [2] ;

Aussi, l'absence d'une de ces conditions empêchera la propagation de la maladie.

Comment se présente la situation haïtienne sous cet aspect ? A-t-on, en Haïti, maîtrisé cette chaîne et brisé les relations entre les maillons de celle-ci pour empêcher la propagation des maladies ? Telles sont quelques-unes des interrogations qui s'imposent à l'attention au terme de cette présentation schématique du problème et qui seront discutées dans ce qui suit.

Adduction d'eau, assainissement et santé publique à Port-au-Prince

La situation qui prévaut à Port-au-Prince et ses environs en matière d'adduction d'eau et d'assainissement de l'environnement est intolérable. Elle soulève des questions sur l'efficacité des structures administratives responsables de la gestion de ce secteur. Aussi, il n'est pas inutile de tenter de faire le jour sur un état de choses qui, par ses proportions, atteint le stade d'une crise très aigüe. Mais, avant de le faire, pour mieux situer le cas haïtien et avoir des éléments de comparaison, voyons comment se présente la situation dans le Tiers-Monde.

Les problèmes de l'eau dans le Tiers-Monde

L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) estimait en 1964 dans sa revue *SANTÉ DU MONDE* que plus de 200 millions d'êtres humains manquaient d'eau potable à travers le monde — nombre qui atteindrait environ 300 millions dix ans plus tard — et qu'un lit d'hôpital sur quatre était occupé, lors, par un malade victime de l'eau polluée.

Onze ans plus tard, les données compilées par cette même organisation en vue de la conférence des NATIONS UNIES sur l'eau à MAR DEL PLATA (Argentine) au printemps 1977, sont révélatrices. Elles indiquent que seulement 32% de la population des pays en développement disposaient de services sanitaires adéquats. Ce qui représente à peu près 630 millions d'individus sur une population totale estimée à l'époque à plus de 1700 millions. Elles font aussi ressortir qu'il faudra prévoir, pour les dix prochaines années, des services sanitaires pour environ 700 millions de personnes de plus. Quant à la population à pourvoir en eau potable, elle passera à 2000 millions, soit approximativement 500 000 personnes de plus à alimenter chaque jour pendant les douze prochaines années.

Selon les résultats de trois enquêtes faites en 1962, en 1970 et en 1975 par elle, le pourcentage de citadins ayant accès à un réseau collectif de distribution d'eau — raccordements résidentiels, raccordements communs à plusieurs résidences ou bornes-fontaines — est passé de 59% en 1962, à 67% en 1970, et à 77% en 1975. Comme pendant cette période l'exode rural a été massif, ces chiffres ne permettent pas de se faire une juste idée de l'importance réelle des efforts faits pour mettre l'eau à la disposition d'une population citadine de plus en plus nombreuse. C'est ainsi que, de 1970 à 1975, le nombre d'habitants des villes desservies a plus que doublé. Il est passé de 216 à 450 millions.

En zone rurale, la situation est différente. Le pourcentage de la population ayant accès, dans des conditions raisonnables, à une source d'approvisionnement en eau, c'est-à-dire qui ne nécessite pas que des membres de la famille consacrent une bonne partie de leur journée à puiser et transporter l'eau, est beaucoup plus faible. Il est passé de 14% en 1970 à 22% en 1975. Bien qu'au cours de cette période, le nombre de personnes bénéficiant de ce service ait augmenté de plus de 70%, passant de 180 à 310 millions, cette augmentation a été neutralisée par l'augmentation de la population rurale et n'a eu guère d'incidence sur le nombre d'habitants non encore desservis : en 1975, plus de 1,1 milliard d'habitants des zones rurales s'approvisionnaient en eau dans des conditions sanitaires et d'accès inconnues. Ce chiffre est approximativement le même qu'en 1970.

Il est plus difficile de définir un système satisfaisant d'évacuation des eaux usées. D'une façon générale, les enquêtes de l'O.M.S. considèrent que le fait qu'un logement dispose de latrines est la preuve d'un service adéquat. Cependant, dans les zones surpeuplées, il est très fréquent que la plupart des latrines, privées ou publiques, ne soient pas conformes à des normes sanitaires même modestes (telle l'inaccessibilité aux insectes et aux rongeurs). Souvent elles ne sont pas conçues pour être accessibles aux enfants, qui sont particulièrement vulnérables aux maladies liées à la présence d'excréments.

Il convient également de tenir compte du rapport entre l'adduction d'eau et l'évacuation des eaux usées. Une fosse bien conçue et bien construite, qui se trouve à proximité d'un puits peu profond, peut infecter l'eau et par conséquent n'être pas adéquate. La même fosse construite plus loin peut être tout à fait

acceptable. Le réemploi sous forme d'engrais des déchets et excréments peut être un moyen d'évacuation très commode qui n'est pas nécessairement satisfaisant pour les producteurs ou les consommateurs de produits agricoles, si des mesures d'hygiène appropriées ne sont pas prises.

Sur la base des seules données disponibles en ce qui concerne l'évacuation des eaux usées (années 1970 et 1975), il semble que le pourcentage d'habitants desservis n'a guère augmenté : 25-27%. En d'autres termes, la progression des installations n'a fait que suivre l'augmentation de la population. En outre, la part des habitants desservis par des réseaux publics a diminué du fait de l'urbanisation rapide des pays en voie de développement. Si des mesures ne sont pas prises, une telle évolution rendra intolérable la situation des villes à la fin du siècle. Sur la base de ces mêmes données, on estime qu'environ 2 milliards d'hommes actuellement en vie ont besoin d'une expansion ou d'une amélioration des systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement. Les statistiques sur la mortalité et la morbidité reflètent l'insuffisance actuelle de ces installations.

Le problème est donc énorme, surtout quand on tient compte de la pauvreté de ces pays et des coûts exorbitants des installations sanitaires développées par les pays riches. Même en considérant de simples installations d'aqueduc, les coûts actuels et peu élevés de leur mise en place, de leur gestion et de leur opération dans les pays en développement ne changent guère les données du problème.

Compliquant encore cette situation est le fait, établi par E.G. WAGNER et J.N. LANOIX[3], que, concernant l'évacuation des excreta dans les zones rurales et les petites agglomérations, la littérature spécialisée ne traite que de problèmes liés aux pays riches et ne se préoccupe pas d'expliquer aux usagers des agglomérations rurales des pays pauvres comment voir une eau de bonne qualité, ni comment évacuer leurs eaux usées, excreta et déchets solides sans mettre en danger leur santé.

Devant ce vide et la menace d'épidémies, il devenait urgent de jeter les bases théoriques et de prendre les actions qui favoriseraient la compréhension des problèmes sanitaires et la mise en place de structures permettant de remédier à une situation catastrophique. La conférence HABITAT, tenue à VANCOUVER, CANADA, en juin 1976 et la conférence mondiale de l'eau à MAR DEL PLATA, ARGENTINE, en mars 1977, ont permis de répondre à ce souci. La dernière adopta une résolution qui affirmait que *tout* le monde devait avoir accès, en 1990, à des services d'adduction d'eau adéquats et à des réseaux d'assainissement améliorés. Par la suite, une résolution de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES proclamait la période 1981-1990 la décennie de l'eau potable et de l'assainissement. La tâche, cependant, n'est pas facile. Seuls quelques-uns des pays pauvres ont une politique adéquate pour le développement du secteur. Il y a donc beaucoup à faire pour atteindre cet objectif.

Port-au-Prince, une situation intolérable

Au plan de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, ce qui retient surtout l'attention, quand on se penche sur le cas de Port-au-Prince, c'est l'insuffisance des infrastructures et l'état d'insalubrité incroyable de la ville.

En juillet 1969, la revue américaine WATER & SEWAGE WORKS, publiait un article, « WATER SUPPLY FOR PORT-AU-PRINCE » de E. Limousin, H. Fennerty et R.G. Ludwing, à l'époque, respectivement directeur général de la Centrale autonome métropolitaine d'eau potable de Port-au-Prince (CAMEP), vice-président de la Mac-Laren International Ltd., Toronto, Canada et vice-président de Engineering-Science Inc., Arcadia, California. Cet article présentait succinctement, d'une part, les structures du réseau de distribution d'eau potable de Port-au-Prince et de Pétion-ville dont les populations estimées étaient, à l'époque, respectivement de 240 000 et de 20 000 personnes et, d'autre part, les améliorations qu'on entendait y apporter. Le projet d'agrandissement et de remise en état des structures existantes devait s'étendre jusqu'à 1990, année-horizon, et desservir une population de 430 000 individus, dans la zone centrale de Port-au-Prince et de 40 000 à Pétion-ville. On estimait également que la population totale de la région métropolitaine (Carrefour inclus) serait 700 000 personnes en 1990.

Onze ans plus tard, 1980, c'est-à-dire dix ans avant l'année-horizon de l'étude, la population de la zone métropolitaine frise le 1 000 000. Environ 30 000 personnes seulement sont directement raccordées au réseau d'aqueduc. Ce sombre passerait à 60 000 en 1986. Voilà des statistiques qui ne trompent pas. Derrière elles se profile la réalité d'un système inadéquat, incapable de satisfaire la demande d'eau dans la zone considérée.

L'eau qui y est distribuée est obtenue principalement de sources d'émergences localisées au sud et à l'ouest sur les pentes du Morne l'Hôpital dont la structure géologique comprend failles et fissures. Malgré de grandes variations dans les débits qui augmentent et diminuent selon que l'on se trouve en saison pluvieuse ou en saison sèche, la tendance au fil des ans a été de les inventorier et de les utiliser pour alimenter par gravité le grand Port-au-Prince. C'est ainsi que la construction de galeries d'infiltration à DIQUINI et à CARREFOUR-FEUILLES a permis d'intercepter l'eau souterraine de bon nombre de ces sources.

L'eau provenant des sources exploitées est caractérisée par une forte teneur en acide carbonique et une alcalinité élevée. Elle est aussi, à des degrés divers, supersaturée en carbonate de calcium, ce qui crée de graves problèmes de déposition de calcaire dans le réseau de distribution. Ce problème n'est heureusement pas généralisé. Seules les eaux provenant des sources de Plaisance-Cerisier[4] du côté de Pétion-Ville, et celle de Turgeau, qui par la nature de la formation géologique qu'elles traversent, créent ce problème dramatique. Le calcaire s'y trouvant se dépose et s'incruste dans les conduits entraînant ainsi une diminution de leur capacité théorique et une augmentation des frais d'entretien ou de leur remplacement. On rapporte à ce sujet, que dans certaines zones de la ville, la vie utile des conduites principales n'est que de 8 ans alors que normalement une vie utile de 25 à 50 ans devait être obtenue. Malgré ces problèmes l'eau captée est de bonne qualité et ne nécessite pas de traitement sophistiqué. Vu leur faible turbidité, exception faite de celle venant de la source Millet à Pétion-Ville, qui devient très turbide après un orage, aucune filtration n'est nécessaire. Seule une bonne désinfection est requise. Ce qui d'ailleurs, malgré des manques, est réalisé sur presque tout le réseau. Nous verrons, cependant, plus loin dans les chapîtres sur l'évacuation des eaux résiduaires et l'élimination des déchets solides, comment son action bactéricide est insignifiante[5].

La quantité d'eau disponible est faible comparée à la demande à satisfaire. Les infrastructures mises en place sont nettement insuffisantes, comme le laisse voir le plan ci-dessous reproduit. Ce plan réduit, préparé pendant les années 66-69 lors des études, phase I, d'intégration et d'améliorations du réseau d'aqueduc desservant Port-au-Prince et ses environs, prévoyait la construction de :

– deux (2) nouveaux systèmes : celui utilisant l'eau provenant de sources nouvellement captées à Mahotière, par-

tie ouest du projet, et celui desservi par les eaux provenant de puits forés dans la plaine du Cul-de-Sac près de l'aéroport de Mais-Gaté ;
- des conduites maîtresses (sur le plan « principal mains ») desservant les nouveaux secteurs intégrés au réseau ;
- cinq (5) nouveaux réservoirs en béton armé dont les capacités varient de 0,29 à 1,3 millions de gallons d'eau ;
- quatre (4) nouvelles installations de désinfection et de mesure de débit placées sur l'adduction de six (6) sources.

Toutes ces installations s'ajouteraient aux structures existantes à l'époque, parmi lesquelles nous retrouvons les réservoirs de BOLOSSE, du FORT-NATIONAL, de BELLEVUE, de BOURDON et de TÊTE-DE-L'EAU, les sources, galleries d'infiltration, conduites d'adduction, de distribution et autres structures connexes.

L'objectif était de fournir aux usagers un débit moyen journalier de 46 gallons par jour par personne raccordée au réseau et 8 gallons par jour par personne desservie par fontaine publique. Tenant compte des normes de conception et de dimensionnement, le débit maximum journalier projeté devait être de 125% le débit moyen journalier, le débit de pointe (pointe horaire) de 160% le débit maximum journalier et le débit d'incendie de 1000 gallons par minute pour une durée de quatre heures. Or, même dans l'hypothèse optimiste d'une réalisation intégrale de ce projet, il ne fait aucun doute que ce système est inadéquat. Calculé pour des débits en fonction d'un certain niveau d'accroissement de la population et de développement de la ville, il peut difficilement répondre aux besoins de Port-au-Prince d'aujourd'hui. Les études faites alors sur la base de ces mêmes données prévoyaient d'ailleurs un déficit en eau de l'ordre de 2000 gallons par minute en 1978 et de 6000 gallons par minute en 1990, année-cible de la programmation.

Une fois ceci dit, ce qu'il faut surtout retenir c'est l'absence de politique des pouvoirs publics et la faiblesse des efforts entrepris pour résoudre les très graves problèmes d'approvisionnement de l'agglomération métropolitaine en eau potable. Ainsi, aucun inventaire sérieux de toutes les ressources disponibles aux environs de Port-au-Prince n'a été fait. On s'est contenté d'utiliser l'eau venant des sources avoisinantes sans se préoccuper de l'évolution de la ville, de ses besoins futurs et des possibilités de l'alimenter à partir d'autres points d'eau. « Les ressources en eau de la région de Port-au-Prince (lit-on dans un rapport de la Banque mondiale) n'ont jamais été complètement évaluées... L'absence d'un inventaire complet des ressources se fait durement sentir, face aux estimations d'ensemble de ce que pourra être la demande future d'eau.

Les ressources disponibles ont diminué pendant les dernières décennies à la suite du déboisement et de l'érosion qui ont réduit la capacité d'absorption de l'eau des principaux bassins versants. Quoi qu'il en soit, il faut évaluer les ressources, réduire les pertes inutiles enregistrées dans le réseau d'eau potable de la ville, protéger le bassin hydrographique et veiller à la conservation des sols. »

Le caractère dramatique de cette situation apparaît plus clairement quand on prend en compte certaines estimations de spécialistes des besoins en eau des individus. Sans 1 ou 2 litres d'eau, chaque jour, l'homme ne peut survivre longtemps. De plus, pour satisfaire ses besoins plus généraux, tels son hygiène personnelle et la préparation de sa nourriture, il requiert de 20 à 50 litres d'eau potable par jour, ceci juste pour avoir un niveau de vie minimum et acceptable. Précisons cependant que ces volumes d'eau, comme quantités à fournir aux usagers, passent par les considérations suivantes :
- 20 litres par jour par personne quand la source, un puits ou une conduite d'amenée avec robinet-vanne, est située à une distance raisonnable de la maison : 200 mètres environ.
- 50 litres par jour par personne quand les unités de distribution sont directement raccordées au patio des maisons.

Les raccordements aux maisons comportant un système très simple de plomberie, augmentent la consommation moyenne journalière per capita à 100 litres. Pour les pays industrialisés, la moyenne journalière de consommation en eau est généralement un multiple de 100. Elle se situe entre 200 et 400 litres par personne. Il ne faut cependant pas se méprendre sur ces quantités consommées. Les personnes dont il est question, dans les pays riches, étant considérées être des personnes équivalentes. En effet, aux quantités d'eau nécessaires pour satisfaire leurs besoins de base, on ajoute les volumes utilisés par l'industrie, le commerce... qui comptent pour 30 à 60% de la consommation totale.

La Banque mondiale peut alors conclure, quant à la situation générale de l'eau dans la région métropolitaine de Port-au-Prince :

« Il n'existe pas d'étude hydrologique de l'aire métropolitaine ni de plan directeur de l'adduction d'eau. La BID est disposée à financer l'exécution de l'étude et la mise au point d'un plan directeur valable jusqu'à la fin du siècle, mais le gouvernement haïtien tarde à solliciter ce financement, même s'il ne remet pas son intérêt en cause. Il conviendrait de présenter, dès que possible, une demande à cet effet. »

En attendant, la situation de l'eau à Port-au-Prince affecte très fortement les habitants les plus pauvres. Près de trois quarts de la population consomment moins de 30 litres par personne par jour et, même à ce niveau, une famille dont le revenu est de 40 dollars par mois devrait consacrer environ 12% de ce revenu à l'eau.

Insalubrité de Port-au-Prince

À Port-au-Prince sévit depuis plusieurs années un état d'insalubrité générale dont l'ampleur et la gravité s'accentuent inexorablement d'année en année. Cette situation saute aux yeux et au nez de l'observateur le plus superficiel mais, à force de la cotoyer quotidiennement on finit par en perdre de vue le caractère alarmant et intolérable. Pour donner au lecteur une idée des dimensions réelles du problème je me suis permis de reproduire un long extrait d'une étude de la Banque mondiale sur le secteur urbain en Haïti. Les données parlent d'elles-mêmes et se passent de commentaires.

La majeure partie du réseau de drainage des eaux de ruissellement à Port-au-Prince a été construite entre 1910 et 1920 et prolongée en 1949 à travers le remblai qui borde le littoral du centre-ville, devenu alors le siège de l'exposition internationale. Ce dispositif de drainage créé par l'homme se raccorde au sud et à l'est à une série de ravinements naturels qui descendent le long des pentes du Morne l'Hôpital, colline qui s'élève jusqu'à une altitude de 1000 mètres.

Les eaux de ruissellement empruntant ce réseau naturel se déversent dans des canaux ouverts qui alimentent le réseau pluvial avant de se jeter à la mer. Les matériaux arrachés par l'érosion, charriés par les eaux, devraient se déposer dans un certain nombre de bassins de décantation répartis le long des parties les plus plates du réseau. Cependant, de grandes quantités de matériaux, estimés à environ 200 000 tonnes par an, s'accumulent rapidement dans ces bassins qui, parfois après un seul orage, ne peuvent plus retenir de sédiments. Ainsi, des roches, des pierres, du gravier et du sable passent cette barrière et arrivent jusqu'aux parties inférieures du réseau. Lorsque la vitesse d'écoulement diminue, ces matériaux se déposent progressivement dans les canaux ouverts et l'égoût, en particu-

lier dans les endroits très plats du centre-ville, près de la zone remblayée. Aussi le réseau de drainage est-il obstrué pendant la plus grande partie de l'année. Il s'ensuit des inondations de différents quartiers de la ville à chaque orage et des crues encore plus importantes à chaque averse ultérieure.

Ces inondations continuelles de la ville sont d'autant plus dangereuses sur le plan de l'hygiène que les eaux contiennent des ordures ménagères et des déchets humains qui s'infiltrent dans le réseau de distribution d'eau potable, soumis à une pression interne irrégulière du fait que les canalisations se trouvent en surface de nombreuses rues.

On estime que Port-au-Prince a produit 125 000 tonnes de déchets solides en 1978 (soit 340 tonnes par jour) dont 80% provenaient des ménages, 10% des marchés urbains de produits agricoles et 10% des grandes entreprises industrielles et commerciales. Ce chiffre ne comprend pas les matériaux réutilisables puisque les déchets solides commercialisables (papier, carton, boîtes de conserve, boîtes, bouteilles, ferraille...) sont généralement recyclés grâce aux nombreux éboueurs et marchands de ferraille qui les revendent aux petites entreprises manufacturières, commerciales et de construction. À l'exception des ordures qui servent à engraisser les chèvres et les cochons, le chiffre indique la quantité que les organismes publics [6] devraient ramasser et évacuer.

Actuellement, ces organismes n'assurent pas un service adéquat. Des estimations [7] récentes indiquent que 35% environ des ordures produites en ville sont enlevées régulièrement. Environ 85 tonnes par jour sont ramassées par les camions de la voirie, 15 tonnes par la COVELSA, société privée sous contrat avec la municipalité et 25 tonnes sont retirées du réseau de drainage par le service de génie municipal. Le reste, 80 000 tonnes, s'accumule dans les rues, les ravins et autres décharges non officielles. Aussi pendant les saisons de pluies, ces déchets se retrouvent dans les rues du centre-ville, dans les canaux de drainage, ou s'écoulent vers la mer. Le problème posé par l'accumulation des ordures est particulièrement grave au marché central de fruits et légumes de CROIX DES BOSSALES, situé dans une zone plate, près du centre commercial et du port maritime. Cette zone est mal drainée et à chaque averse importante, des tonnes de boue s'y déversent, s'ajoutant aux déchets agricoles produits par quelques 50 000 petits commerçants et fabricants et 200 000 clients qui y viennent journellement... »

A ces déchets solides, il faut ajouter les déchets humains. D'après les mêmes estimations, « Port-au-Prince produirait actuellement environ 600 tonnes d'excréments par jour, chiffre qui passerait à 1 000 tonnes d'ici 1986. Ces déchets se mêlent en grande quantité aux eaux de pluies et s'accumulent dans le quartier du marché central. » En effet, « un recensement entrepris par la CAMEP en 1966 et 1967 a indiqué que la ville possédait 34 000 latrines, 13 000 WC et 50 fosses septiques. Récemment, en 1976, une enquête réalisée par PADCO a permis d'estimer que le nombre de latrines était passé à 58 000, soit une moyenne de 11 personnes par installation. Il est apparu qu'une fraction importante de la population à faible revenu ne disposait d'aucune installation ; la majeure partie habite le long de la côte au nord du Port maritime dans les banlieues de la SALINE, CITES CROIX ROUGE, SIMONE ET JEAN-CLAUDE, BROOKLYN et BOSTON. De plus, ces zones marécageuses ne convenant pas à l'installation de fosses d'aisance à faible coût — la nappe d'eau étant élevée et ces zones constamment inondées lorsqu'il peut — la majorité de cette population miséreuse utilise les champs en friche et les canaux de drainage avoisinants pour se soulager...

Les latrines et les fosses d'aisance construites dans le reste de la vile par les propriétaires et sur des terrains en location sont généralement bien entretenus et assez propres, même lorsque le nombre de leurs utilisateurs atteint 30 personnes. Cependant, dans les zones ayant des densités de 1 000 habitants ou plus, il n'est pas possible, lorsqu'une fosse est pleine, de la recouvrir comme cela se fait normalement, et d'en creuser une autre à côté. La division d'hygiène publique fait payer très cher le nettoyage des latrines (25 à 30 dollars), de sorte que la majorité de la population ne fait pas appel à ce service et le nettoyage se fait la plupart du temps pendant la saison des pluies, lorsque la pression des eaux souterraines chasse dans les rues de la ville la fange des fosses d'aisance.

Ce dispositif d'évacuation crée de sérieux problèmes d'hygiène. Les substances fécales s'infiltrent dans les canalisations d'eau potable de surface qui courent le long des rues et contaminent le réseau de distribution. Les maisons et les fosses d'aisance situées au-dessus des sources d'alimentation en eau contaminent également le réseau, comme par exemple, la source de PLAISANCE-CERISIER, à Pétion-ville, qui fournit 7% de l'eau en ville. Les zones « non aedificandi » créées autour de chaque source n'ont pas été respectées et de grandes maisons y sont construites sans qu'un contrôle soit effectué pour voir quel type d'installation d'évacuation des déchets serait nécessaire pour minimiser la pollution.

Enfin, les matières fécales déposées par les eaux de ruissellement provenant des pluies sur le marché central de fruits et légumes sont pas nettoyées régulièrement et *85% environ des produits agricoles qui arrivent à la ville sont vendus sur des tonnes d'excréments pendant la majeure partie de l'année* [8].

On comprend déjà mieux pourquoi les classes aisées ne boivent que l'eau embouteillée par la CULLIGAN, pourquoi, sur les vols internationaux de certaines compagnies de transport aérien reliant Port-au-Prince à l'Amérique du Nord, on doit, à l'aller comme au retour, désinfecter les avions et parfois asperger les cabines même lorsqu'elles sont remplies de passagers.

La population haïtienne, dans son ensemble, ne peut, elle, se protéger contre les conséquences néfastes et inexorables de cette ambiance d'insalubrité générale. Les statistiques disponibles en Haïti sont trop fragmentaires et trop peu fiables pour nous permettre de cerner les données exactes de la situation. Elles sont néanmoins révélatrices de l'état alarmant de la santé des masses haïtiennes.

Dans une récente publication du Département de la santé publique et de la population, 27.7% des décès dénombrés sont attribués à des « causes inconnues ou mal définies ». Parmi les décès à cause définie 28% sont imputés à des maladies transmissibles, au nombre desquels les infections respiratoires aigües, la tuberculose, les diarrhées infectieuses, le tétanos, etc... Le groupe le plus durement frappé par cette mortalité est celui des jeunes enfants de 0 à 5 ans, qui contribue à 68% des cas de décès par maladies transmissibles.

Au niveau de la morbidité on relève une forte prévalence des maladies transmissibles : helminthiase (verminose) 21% ; diarrhées infectieuses 14% ; paludisme 18% ; infections des voies respiratoires 8% ; typhoïde et paratyphoïde 1%.

Bref, malgré l'absence de statistiques solides il est incontestable que l'insalubrité générale et, plus particulièrement, le haut degré de contamination de l'eau entretiennent la prolifération des maladies transmissibles avec, pour corollaire au sein de la population, une morbidité débilitante et une mortalité désastreuse. Il n'est donc pas étonnant qu'aujourd'hui encore l'espérance de vie en Haïti soit d'à peine 51 ans alors qu'elle est d'environ 75 ans dans les pays industrialisés. ●

(à suivre)

Haïti / République Dominicaine : la tentation dominicaine (II)

Voici le deuxième volet de l'analyse des rapports
entre les bourgeoisies haïtienne et dominicaine.
Il faudrait plutôt parler du processus de domination de la bourgeoisie dominicaine,
processus dont notre collaborateur Leslie Péan a dégagé les étapes
dans la première partie de cette étude,
Collectif Paroles, N°16, février/mars 1982.

par Leslie Péan

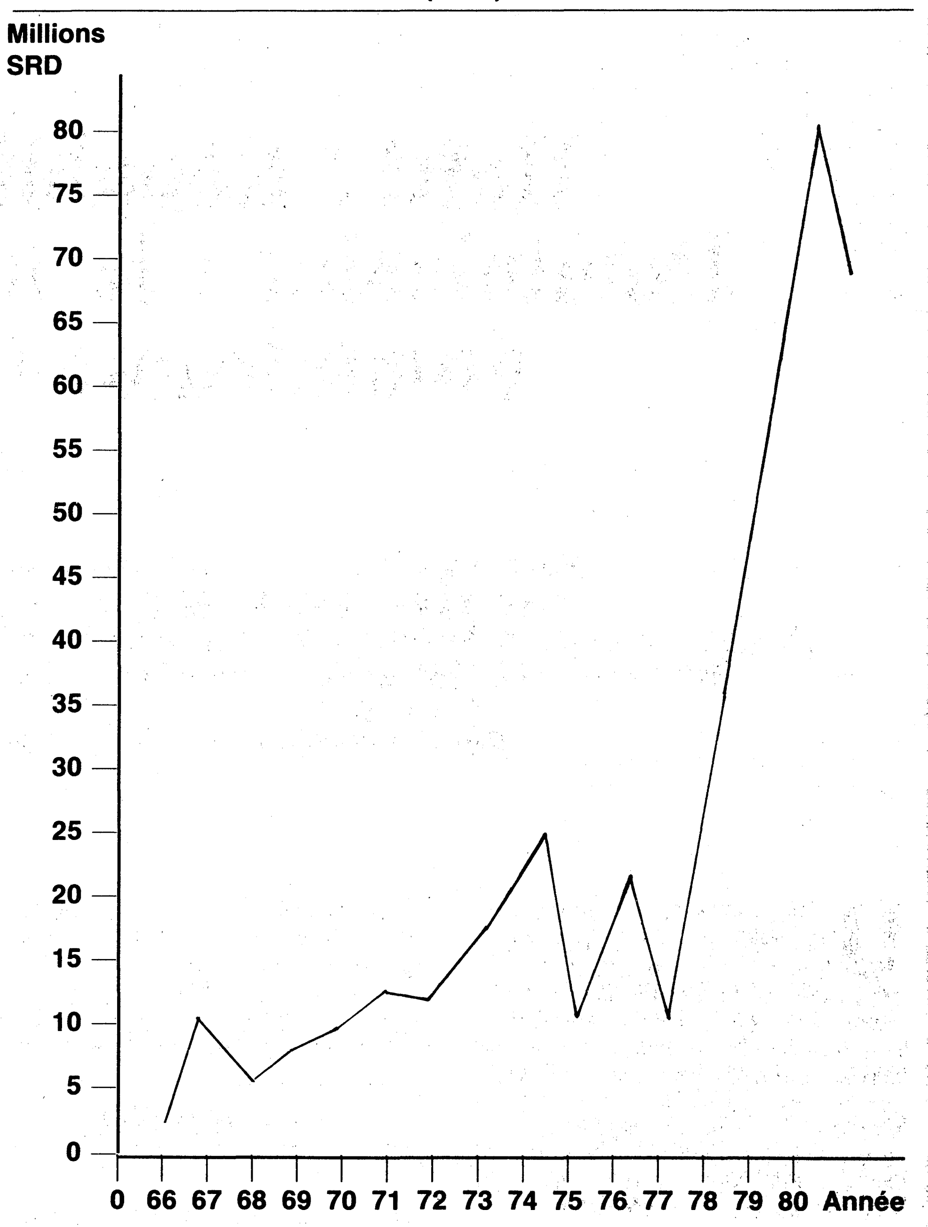
Un bilan des rapports entre les élites haïtiano-dominicaines montre que les quatre dernières années ont vu s'intensifier les indications que l'intégration est un voile pour camoufler la continuation des rapports serviles qui existent entre les deux pays. Les attitudes des deux gouvernements concernés traduisent d'une part la volonté et la force du pouvoir dominicain et d'autre part la faiblesse et l'aveu de résignation du pouvoir haïtien. Quelques exemples.

En février 1978, l'État haïtien acceptait la construction d'un barrage sur la rivière Pédernales, barrage dont l'exécution et l'administration des travaux revinrent entièrement à la Dominicaine par l'intermédiaire de son organisme officiel dénommé Institut National des Ressources Hydrauliques. Les travaux commencèrent avant même que le traité fut ratifié par le corps législatif haïtien. Puis en mai 1979, une première rencontre entre Jean-Claude Duvalier, président d'Haïti et Antonio Guzman, président de la République Dominicaine a lieu sur la frontière haïtiano-dominicaine. Quelques mois après cette entrevue, la Société Antiesclavagiste de Londres publiait un rapport sur l'esclavage des Haïtiens en République Dominicaine. Un sujet qui a sans nul doute été abordé au cours des conversations entre les deux chefs d'État D'autant plus qu'un article paru dans un journal dominicain à grands tirages[1] avant la rencontre de Jimani/Malpasse avait attiré l'attention sur l'émigration haïtienne en République Dominicaine. À la faveur de cette rencontre, un accord de base a été signé prônant et fixant les grandes lignes d'une collaboration étroite entre les deux pays.

Coopération politique et pénétration économique

Depuis lors les démarches pour accélérer la coopération ne cessent de s'amplifier. Il importe ici de noter les activités de YEARA NASSER, homme politique dominicain, rédacteur au LISTIN DIARIO et président de la Ligue de la Fraternité Arabe-Dominicaine. Il se rendit en Haïti invité par le gouvernement haïtien pour discuter avec les officiels haïtiens et les milieux d'affaires de la possibilité et de la faisabilité d'un accroissement du tourisme entre les deux pays. YEARA NASSER est un membre actif de la colonie libanaise, laquelle occupe une place importante dans le monde des affaires des deux pays. Il est donc normal qu'il soit intéressé à mettre tout en oeuvre pour « un rapprochement plus étroit entre la République Dominicaine et la République d'Haïti comme moyen de combattre le sous-développement dont pâtissent les deux pays. »[2]

GRAPHE 1
Prêts approuvés par le Fonds d'investissements pour le développement économique (FIDE)



Source : Banco Central de la Republica Dominicana, Fondo de Inversions Para El Desarollo Economico (FIDE), Informe Trimestral, Octubre-Diciembre 1980.

Les démarches de YEARA NASSER relayèrent une nouvelle rencontre qui eut lieu le 30 novembre 1979 à PEDERNALES entre les deux chefs d'état qui émirent une déclaration conjointe renforçant l'accord de base conclu lors de la rencontre de mai de la même année. C'est la première fois dans l'histoire des deux républiques que leur premier mandataire se rencontrent si fréquemment.

Qu'est-ce qui engendre ces fréquentes rencontres et discussions ? On est en droit de se demander qu'est-ce qui se trame, quel enjeu nécessitent ces entretiens de haut niveau ? Car les services précis consistant à envoyer de l'autre côté de la frontière un nombre quelconque de braceros haïtiens (en vertu d'un contrat vassalique datant de Trujillo) n'ont jamais obligé de tels déplacements. On ne peut se contenter d'épuiser le détail de ces rencontres présidentielles par de simples explications politiques. D'ailleurs Guzman ne vise pas la réélection et on voit mal comment le borgne irait demander à l'aveugle le chemin. Il faut donc regarder ailleurs.

Car si on a quelque peine à saisir clairement le secteur exact vers lequel vont les obligations jean-claudiennes, du fait des éternelles retouches, donc de la disjonction résultant du compromis animant ce pouvoir, ce n'est pas le cas pour son homologue dominicain. En effet Antonio Guzman, riche fermier et éleveur est le représentant attitré de la bourgeoisie de Santiago de los Caballeros. En ce sens et contrairement à Jean-Claude Duvalier, représentant d'une proto-bourgeoisie à la recherche d'une place honorable dans la société haïtienne, Guzman a des devoirs précis auquel il ne peut se dérober. Ne rien faire au détriment de sa classe et, en ce qui concerne Haïti, mettre en place le dispositif adéquat, à l'organisation de son effort ascensionnel. Puisque la partie occidentale de l'île est bien une pièce importante pour ne pas dire maîtresse dans la stratégie de croissance de la bourgeoisie dominicaine et particulièrement du groupe de Santiago.

Tenant compte de ses intérêts à long terme, la bourgeoisie dominicaine a changé de tactique dans son appréciation de la question haïtienne. Elle a perçu dans l'insuffisance de la bourgeoisie locale en Haïti, l'opportunité rêvée d'agrandir son champ d'action. D'asseoir donc sa domination par d'autres moyens puisque la bourgeoisie en Haïti est vidée de sa substance. Et de répercuter ses ordres à Port-au-Prince par l'ascendance économique qu'elle détient. Une sociologue dominicaine Lil Despradel a déjà souligné ce phénomène. Elle a montré en 1971, après une enquête, comment un secteur de la bourgeoisie dominicaine, le secteur progressiste représentant la bourgeoisie nationale, croyait en la possibilité d'une future unité de l'île, contrairement aux opinions du secteur traditionaliste [3]. Le mouvement d'investissement du secteur public s'accélérant (voir graphe I) et la nécessité de trouver d'autres marchés pour l'écoulement des produits devenant impérieuse, la bourgeoisie dominicaine dans son ensemble mettra en application différents procédés pour pénétrer le marché haïtien et augmenter ses ventes. Le Centre Dominicain pour l'exportation (CEDOPEX) énumère ainsi les composantes de cette stratégie : « ... l'envoi d'une mission commerciale de haut niveau composée de 43 hommes d'affaire et exportateurs dominicains qui visitèrent Port-au-Prince du 10 au 13 février 1972 ; la réalisation de la première exposition industrielle dominicaine qui eut lieu du 5 au 10 décembre 1973 ; l'ouverture du bureau de représentation commer-

TABLEAU V
La Balance commerciale de la République Dominicaine avec Haïti (en 000 $ R.D.)

Année	Exportations	Importations	Solde
1966	3 878	277 265	– 273 387
1967	316 254	271 151	45 103
1968	29 290	397 194	– 367 294
1969	271 864	150 066	121 798
1970	33 659	286 477	– 252 818
1971	120 943	488 385	– 367 442
1972	198 959	270 000	– 70 041
1973	1 853 187	60 000	1 793 187
1974	1 093 201	—	1 093 201
1975	1 635 305	14 881	1 620 424
1976	2 287 302	952 544	1 334 758
1977	3 525 673	1 043 205	2 482 468
1978	3 292 000	1 263 000	2 029 000
1979	4 080 000	1 107 000	3 973 000
1980	9 223 000	3 246 000	5 977 000

Sources : Banco Central de la Republica Dominicana, Boletin Mensual Enero de 1981, Santo Domingo, Republica Dominicana, vol XXXV nº 1, vol XXXII nº 11, et vol XXXV nº 7, Julio de 1981.

ciale de CEDOPEX le 11 avril 1975 ; la tenue de la deuxième exposition industrielle de produits dominicains du 23 au 30 septembre 1977 à laquelle participèrent 43 firmes dominicaines qui visitèrent Port-au-Prince simultanément à l'occasion de cette exposition et l'envoi d'une mission commerciale de représentants des exportateurs dominicains pour promouvoir directement la vente de leurs produits. »[4] Les crises successives de l'économie haïtienne, les famines, l'absence de perspective des dirigeants haïtiens et la stratégie de participation du capital dominicain dans l'industrie bancaire en Haïti ont cimenté l'établissement et la consolidation de rapports asymétriques entre les bourgeoisies de ces deux pays. La balance commerciale affiche un solde positif pour la R.D. qui trouve un marché pour l'écoulement de bien de ses produits. La tendance négative des années 1960 est renversée. Par exemple en 1975, le total des exportations dominicaines était de 1,6 millions de dollars alors que les exportations haïtiennes vers ce pays n'étaient que de 14.888 dollars[5]. Au fait, de 1973 à 1975 les exportations dominicaines vers Haïti ont sextuplé. Depuis lors c'est comme un raz de marée et on parle de tendance irréversible (voir tableau V). L'offensive dominicaine bénéficiant de la collaboration de la bourgeoisie commerçante, plus particulièrement des Elias Cassis, Emil Hakime, Claude Malebranche, Raymond Roy, Gustave Francis, Richard Marcovich, Gerard Boucard, etc. a réussi. Le problème du passage à l'Ouest est résolu. La bourgeoisie commerçante en Haïti souscrit en faisant signe en silence aux marchands de l'Est. Opération dont les effets risquent d'être leur propre substitution et effacement comme la pénétration des Levantins vers 1880-1890 l'a été pour les commerçants et autochtones.

L'invasion du marché haïtien

L'arrivée au pouvoir d'Antonio Guzman en R.D. en 1978 n'a rien changé. Le processus s'est accentué. En 1980, la balance commerciale dominicaine affichait un solde positif de plus de $5 millions. Ce ne sont plus seulement des produits dont l'offre est déficiente en Haïti tels que sucre, sel, etc. qui sont exportés.

Le marasme économique et la rareté des produits de première nécessité aidant, c'est toute une avalanche des produits dominicains qui a lieu. Dans certains cas, on peut même parler de dumping et cette situation menace des secteurs de l'industrie en Haïti. Les autres produits dominicains exportés en Haïti sont les fertilisants, les rouleaux de papier Kraft, la pâte de tomate, le gaz propane, les caisses de carton, les piles sèches, les produits plastiques divers, les serviettes hygiéniques, les pantoufles et mules, les couvercles en fer-blanc, le gypse brut et les réfrigérateurs[6]. Comme l'écrit Marie-Claude Céleste, « tout se passe comme si face à la montée du protectionnisme dans les pays industrialisés, certains membres du « groupe des 77 » étaient surtout soucieux de trouver de nouveaux débouchés à leurs produits ou de remplacer, sur les marchés de leurs partenaires du tiers-monde, les fournisseurs « traditionnels » du Nord. »[7] Une vision d'ensemble de ce genre d'opération entre Haïti et la R.D. et des résistances qu'elle provoque nous est transmise dans un quotidien haïtien en ces termes : « À la faveur de la décrispation des relations entre les deux pays, la contrebande a pris une telle ampleur qu'elle perturbe les structures socio-économiques d'Haïti. En vertu de l'accord commercial conclu, l'an dernier, entre Haïti et la République Dominicaine, nous importons officiellement quatre produits dominicains dont la céramique, tandis que nous leur en vendons trois dont le sisal. Mais, en réalité, le marché haïtien est saturé de toutes sortes de marchandises dominicaines que nos propres entreprises sont en mesure de fabriquer en quantité suffisante et qui sont de qualité égale.

L'observateur le moins attentif constate que sur les éventaires qui foisonnent dans les rues de Port-au-Prince et au fameux « Marché Curacao » sont exposés presqu'exclusivement des produits dominicains : savons de toilette, sandales en plastique, « bohios », pâtes alimentaires, baignoires et tuyaux en plastique, articles de ménage en aluminium, confiseries etc. Devant cette avalanche qui menace de balayer la production locale, on se pose des questions. Un industriel, exaspéré, a dit : « Tout se passe comme si les Dominicains voulaient noyauter l'économie haïtienne, comme si Haïti était une province dominicaine. » La frontière serait, à en croire certaines sources, une passoire. Des camions bourrés de marchandises la franchiraient souvent, sans aucune formalité, et déverseraient leurs cargaisons parfois aux abords même des marchés haïtiens. « ... La surabondance de bonbons et sucreries venant de l'autre côté de la frontière où le sucre est détaxé a mis au bord de la faillite l'unique confiserie du pays, celle de M. Laplanche. Son prix ne peut pas être compétitif, vu les obligations auxquelles est soumis le fabricant haïtien. La biscuiterie de M. Jeanini ne peut fonctionner que six mois par an, pour la même raison, et l'usine Haïti-Metal a renvoyé 450 ouvriers à cause d'un excès de production. Cette brève énumération suffit à montrer l'ampleur du mal. »[8]

Des bruits circulent et des rumeurs filtrent sur les réunions de planification des

représentants du *tutempote* de 100 familles de Santiago dont les GRULLON, ESPAILLAT, DESPRADEL, CACERES, VASQUEZ, CABRAL, TRONCOSO, etc.[9] avec leurs homologues de Port-au-Prince. Il s'agirait d'accélérer le processus d'intégration économique. Intensification du commerce, création d'une zone de libre-échange et enfin promotion d'une union douanière comme l'entend MERORES.[10] Quand on connaît la dynamique de l'intégration pour un pays aussi dépendant que Haïti, on se rendra compte que la tentation dominicaine ne peut que provoquer des bouleversements et « rendre impératives les réformes structurelles. »[11] Sommes-nous en Juin 1915 ?

Les théoriciens de l'intégration à l'Université catholique MADRE y MAESTRA de la ville de Santiago y voient un moyen excellent pour réaliser l'industrialisation des deux pays. En effet en 1967, l'économiste dominicain BERNADO VEGA, dans un séminaire sur l'intégration à cette université, présentait une liste de projets régionaux susceptibles d'être réalisés, une fois définis les critères et les conditions de la coopération. À bien regarder, dans les conditions actuelles, ce sont les industriels haïtiens qui font les frais de cette intégration. L'industrie de la pâte de tomate en République Dominicaine dont la production est subventionnée par l'État et dont une partie de la production est exportée en Haïti est entre autres un exemple de cette duperie.

Ceci d'autant plus qu'il y a de cela dix ans (1970) la République Dominicaine n'exportait pas de pâte de tomates et que ce n'est qu'après les recommandations d'une mission de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), que les mesures furent prises « pour améliorer la position compétitive des fabricants et leur possibilité d'exporter. »[12] Tel est également le cas pour les engrais.[12] A ce sujet, le Dr Robert B. Saladin Selin de la CEDOPEX écrit que, « Les entreprises dominicaines productrices de fertilisants ont gagné des appels d'offres internationaux lancés par le gouvernement haïtien et financés par les fonds de l'AID, ce qui donne un énorme prestige à notre pays comme pourvoyeur de fertilisants. »[14]

La bourgeoisie dominicaine a donc un agenda bien précis qui passe par la mise en coupe réglée de son homologue en Haïti. Pour cela elle utilise tous les moyens en son pouvoir pour réaliser ses objectifs. Les démarches ont été fructueuses dans les premières phases (création de zones de libre-échange et coordination de politique économique régionale). La voie est toute indiquée vers l'union douanière, le marché commun, l'union économique et enfin l'intégration totale avec monnaie unique et politique sociale et fiscale identique. D'autant plus que le feu vert américain a été donné. Un haut responsable de la politique militaire américaine, Robert Schweitzer a profité de l'euphorie pour suggérer le 1er février 1980 que l'armée dominicaine assure la sécurité militaire de l'île contre la mainmise communiste. Judicieux !

Effets de « l'intégration »

Les enjeux de l'intégration haïtiano-dominicaine sont très importants dans la mesure qu'ils conditionnent la survie du bloc au pouvoir en Haïti mais également en République Dominicaine.

En effet la stratégie de la coalition de SANTIAGO repose sur l'intégration économique avec Haïti. Un moyen excellent pour augmenter son chiffre d'affaires d'une part et d'autre part élargir sa base politique en ralliant d'autres secteurs dont les profits viennent de l'administration des entreprises du secteur public. Donc créer un marché pour l'écoulement des produits de la COPORACION DOMINICANA DE EMPRESAS ESTATALES (CORDE).[15]

Quant au bloc au pouvoir en Haïti, l'intégration n'est qu'une façon de différer l'explosion des contradictions qu'il ne peut plus gérer comme avant. Il est plutôt difficile de trouver une aile de la bourgeoisie en Haïti intéressée à imiter la bourgeoisie de Santiago. Le mimétisme ne fonctionne pas dans ce cas. Mieux, la bourgeoisie de Santiago n'est pas imitable. L'équivalent haïtien du groupe *« Association Pour le Dévelopement de Santiago, »* impliquerait la négation des pratiques et procédés qui d'une part font catapulter les produits dominicains sur le marché haïtien et d'autre part traiter la main-d'oeuvre haïtienne dans les bateys comme du vulgaire bétail.[16] C'est ce qu'exige une authentique coopération vers une autosuffisance collective. La présente manière d'opérer n'ouvre aucun horizon nouveau. Tant pour le peuple haïtien que pour le peuple dominicain. Elle charrie une mystification, à partir d'une apparente démarcation de la longue traversée du désert des relations haïtiano-dominicaines (impérialisme haïtien, anti-haïtianisme) qui montre le poids encore fort de l'oligarchie militaire dans le bloc au pouvoir à hégémonie social-démocrate en République Dominicaine. Du côté haïtien, il y a éclairage des partis pris anti-nationaux et des idées fixes qui depuis plus de cinquante ans consacrent l'usurpation des produits du travail du prolétariat paysan des braceros.

A notre avis, l'intégration telle que conçue actuellement est aussi utile que nuisible aux intérêts des pouvoirs concernés. Si elle favorise une unité politique apparente et permet aux entrepreneurs dominicains d'abaisser leur coût de production par des « économies de dimension », elle pose des problèmes à une certaine idéologie anti-haïtienne colportée par le mulâtrisme dominicain en introduisant la question de la libre circulation de la main-d'oeuvre des deux côtés de la frontière. Il faut donc y voir l'introduction d'autres goulots qui vont éclater et multiplier les carences dont l'acuité a conduit à cet exutoire. En ce sens, le mouvement d'intégration, indépendamment des formes et méthodes utilisées, est de nature double et dialectique.[17] La prédominance de la logique de la bourgeoisie dominicaine dans la conception de l'intégration haïtiano-dominicaine ne peut que rendre plus difficile l'émergence du secteur national de la bourgeoisie en Haïti. Les revendications de ce secteur pèseront de plus en plus à mesure que l'engagement dominicain se fera sentir. D'où le caractère objectivement explosif de ce mouvement dans la conjoncture.

La tendance à la réorientation du commerce qui prévaut dans le bloc commercial tel qu'établi entre Haïti et la République Dominicaine ne peut que porter préjudice aux industriels haïtiens. Ils risquent de se voir obligés de cesser leurs activités et de devenir de simples distributeurs de produits dominicains. Ce qui aggrave le problème du chômage et du sous-emploi et n'aboutit à aucun développement réel, prolongeant à moyen terme la surexploitation des Haïtiens dans les bateyes. L'élite dominicaine n'a aucun intérêt à voir un développement autonome et autocentrée en Haïti. L'impact d'un tel développement sur l'offre de travail et sur le prix du travail haïtiens ferait perdre aux entrepreneurs dominicains de l'industrie du sucre les avantages les plus précieux dont ils bénéficient à l'heure actuelle. Une force de travail maintenue dans des conditions d'esclavage, donc qui ne bénéficie d'aucune protection, d'aucun droit et d'aucune garantie. La rentabilité et la compétitivité de l'industrie sucrière dominicaine résident dans la crise permanente de l'économie haïtienne. Plus spécifiquement, c'est la crise de l'agriculture haïtienne qui met à la disposition des sucriers dominicains les contingents de braceros.[18] Toute opération d'assainissement dans le secteur agraire en Haïti (ce qui exige la prise en charge des rênes de l'économie par une vraie classe d'entrepreneurs ayant en tête un

autre projet de société) hypothèque l'avenir de l'industrie sucrière en République Dominicaine. Les pauvres diables Haïtiens peuvent ne rien comprendre à ce processus et continuer à se rendre dans les bateyes pour la zafra. Faute de mieux. Mais le capital dominicain comprend les enjeux. Surtout l'impact d'un changement de taux salarial sur la capacité concurrentielle du sucre produit. Aussi il suit de près l'évolution de l'activité économique en Haïti de manière à éviter autant que possible la participation du capital dominicain, investi dans les institutions financières en Haïti, dans les entreprises haïtiennes ayant à voir avec le développement de l'agro-industrie. Le travail paysan haïtien étant le poumon de l'entreprise sucrière dominicaine, développer des projets agricoles en Haïti conduit à moyen terme à étouffer le patient de l'autre côté de la frontière. Aussi tout est fait pour empêcher ou différer un authentique développement économique en Haïti.

Quelle alternative ?

Ces pratiques sont à dénoncer. Elles ne concordent nullement avec l'esprit de la déclaration et du programme d'action de la Conférence au sommet des pays non-alignés de septembre 1973. Programme pour un nouvel ordre économique international qui « corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles » entre pays développés et pays en développement d'une part et entre ces derniers d'autre part. Les rapports entre Haïti et la République Dominicaine trahissent les résolutions de cette conférence en plusieurs points dont l'accès limité des produits de l'industrie haïtienne au marché dominicain et la régulation du mouvement des travailleurs haïtiens. Ce n'est pas de cette manière que les accords de coopération économique entre pays en développement doivent être mis en pratique. Les éléments progressistes des deux pays se doivent d'exiger mieux. Puisque Haïti et la République Dominicaine sont toutes deux membres du « groupe des 77 » qui cherche à éliminer les structures héritées du colonialisme dans les domaines financier, économique, technologique qui bloquent l'avancement des pays en développement. Guy Beauduy, alors ministre du Commerce et de l'Industrie était le représentant d'Haïti à la réunion d'Arusha (Tanzanie) en 1979 où les pays du SUD ont adopté un plan d'action établissant les priorités globales en matière de coopération économique entre pays en développement. La présence de Beauduy signifie logiquement, qu'en théorie, les bourgeoisies des deux pays (Haïti et R.D.) récusent l'actuelle division internationale du travail et prônent une nouvelle répartition de la plus-value mondiale. Contre la politique de « redéploiement » des pays industrialisés du NORD et pour une authentique coopération des pays en développement du SUD. L'observance des accords et décisions sortis des réunions de Mexico en 1976, à Caracas en 1981 pour la promotion d'un dialogue SUD-SUD dans le cadre haïtiano-dominicain implique la rupture du contrat des braceros et la recherche d'un mode différent de participation, d'une autre cadence, de nouveaux éléments et méthodes de communication pour un ordre harmonieux conciliant les intérêts des peuples des deux pays. Enfin l'attitude expectative de la bourgeoisie nationale haïtienne face à l'offensive d'intégration dominicaine ne doit pas dérouter. Cette attitude révèle encore une fois l'impotence de cette classe et son état d'arriération. On sait comment la bourgeoisie grecque refuse l'intégration européenne pour le moment, préférant travailler à la mise en oeuvre des transformations préalables que nécessite une telle décision. Voilà une classe qui fait refléter ses préoccupations dans la politique nationale. Il n'est pas indiqué que ce soit la voie à suivre en Haïti. A notre connaissance, aucune étude coût/bénéfice n'a établi le diagnostic haïtien sur cette question. Il existe des approches générales [19] mais qui n'abordent pas la question dominicaine. Pour éviter toute mésinterprétation tant du côté haïtien que du côté dominicain, il est clair pour nous que la structure du pouvoir politique en Haïti, la nature des institutions politiques et économiques (armée, tribunaux, chambre législative, chambre de commerce, associations de producteurs, d'exportateurs, etc.) empêchent tout rendement bénéfique, pour le peuple haïtien, de cette forme de coopération. Aucun progrès ne peut en résulter tant que l'orientation politique, consacrant le règne de l'arbitraire, demeure en Haïti.

Telle qu'elle se présente, l'exigence d'intégration dominicaine ne peut contribuer qu'à exacerber des frustrations. Les expériences de régionalisation et d'intégration réalisées en Amérique Centrale dans des conditions similaires n'ont produit que des cadavres. Les relations entre le Honduras et le Salvador confirment cela. Le développement inégal du capitalisme dans la région n'a pas apporté les solutions aux obstacles qui empêchent le développement des pays de la zone. L'activation du processus d'intégration dans les conditions actuelles ne peut que servir de base à des interventions militaires et à des conflits internes aux conséquences désastreuses.

Malfaiteurs et maître-chanteurs

Cette émergence dominicaine dans l'économie haïtienne dont nous avons tenté de faire l'esquisse a été perçue avec une telle inquiétude que la jeunesse haïtienne a parlé d'occupation. Alarmisme ou constatation d'une présence dominicaine grandissante ?

Il ne faudrait pas écarter la possibilité que les rapports de solidarité qui unissent les élites haïtiennes et dominicaines sautent sous le poids des luttes des peuples et des démocrates des deux pays. Car des liens de solidarité se forgent dans l'univers des cannaies et la reconversion (mécanisation ou dominicanisation) proposée par un secteur de l'élite dominicaine charrie une dose de danger telle que toutes les prudences ne pourront empêcher la propagation. Le déchaînement prévisible ne peut être différé indéfiniment ou prévenu, de même que la bourgeoisie dominicaine ne peut s'en sortir seule avec l'intégration-miracle. L'intégration ne saurait être la baguette magique bloquant la remise en question d'un système social vétuste. Il y a destin commun. Périr ou être sauvés ensemble : pas de troisième choix. En effet, les deux élites, du fait des braceros et de la « pax americana » remontant aux combines de Trujillo et du commandant des troupes américaines en Haïti en 1924, le général Cutts, [20] sont, l'une par rapport à l'autre, dans des positions dominantes et dépendantes à la fois. Tout l'édifice dont la construction remonte aux années 1920 peut s'écrouler sitôt la carte de base des braceros enlevée. C'est aussi ce que comprend un secteur de l'élite dominicaine qui propose l'intégration économique. Moyen plus efficace pour établir des relations durables entre exploiteurs et exploités, maîtres et esclaves des deux côtés de la frontière. Dialectique infernale entre la République Dominicaine qui a besoin des braceros pour s'assurer du fonctionnement du secteur vital de son économie et Haïti qui y voit une soupape de sureté « sonnante » pour éviter que le sang ne coule dans les campagnes. Quelles que soient les lassitudes du moment, il y a là, dans les rapports entre les deux pays, un malaise profond qu'aucun remède traditionnel ne pourra faire disparaître.

L'absence d'intégration économique interne considérée par Jean-Jacques Honorat comme « le premier pas de tout

processus de développement dans la Caraïbe,[21] le maintien de la monoproduction et l'économie d'enclaves en Haïti et en R.D. constituent des handicaps sérieux qui dénaturent l'essence du procès d'intégration et en font un monstre. Telle que conçue, l'intégration n'est pas l'affaire des peuples concernés et ne sert qu'à défendre la collusion des intérêts des malfaiteurs et des maître-chanteurs dans les deux pays. En effet, la stratégie de l'intégration haïtiano-dominicaine ne repose pas sur une véritable reconnaissance des revendications des peuples et sur une base cohérente de coopération. Le gouvernement haïtien n'est pas mandaté par le peuple. Quant au gouvernement dominicain, son curieux dialogue avec le pouvoir fasciste en Haïti relève d'une politique où les forces de l'opposition démocratique haïtienne lui servent de monnaie d'échange contre Duvalier et son régime. Pour la continuation de la cruelle situation des braceros haïtiens. Inadmissible légèreté pour les socio-démocrates dominicains. Car dans d'autres pays où la social-démocratie est au pouvoir, les problèmes des travailleurs étrangers sont traités différemment. C'est le cas de l'Allemagne de l'Ouest où, signe des temps, le Parti social-démocrate allemand (le SPD) de Willy Brandt vient d'élire à son comité directeur, un travailleur immigré. Il y a donc d'autres prétentions qui se fondent sur une réflexion rigoureuse d'un problème complexe.

Les conditions dans lesquelles se fait l'intégration ne peuvent que contribuer à raviver les contradictions haïtiano-dominicaines. Un article publié dans un journal haïtien[22] établit un étonnant parallèle entre l'émigration dominicaine en Haïti et la cinquième colonne des prétendus réfugiés allemands en France avant la Deuxième Guerre mondiale. La parution de cet article en diaspora est un signe que quelque chose couve dans le pays profond qui pourrait aboutir à l'hostilité ouverte. Les passifs accumulés dans les politiques suivies par les dirigeants des deux pays ne peuvent être transformés par une simple politique d'intégration qui met de côté le lourd contentieux des braceros. Il faut un autre scénario qui ne soit pas générateur de nouvelles tensions comme celles qui transpirent actuellement. ●

Notes

1 Voir « Article Humiliant pour Haïtiens », paru dans « Listin Diario », 22 mai 1979, et reproduit dans *Le Petit Samedi Soir* N°291, 2-8 juin 1979.

2 *Le Nouveau Monde*, 26 septembre 1979, « Yeara Nasser : Farouche Partisan d'un Rapprochement plus étroit entre la République d'Haïti et la République Dominicaine ».

3 Voir Lil Despradel, op. cit.

4 Robert B. Saladin Selin, « Haïti : la conquête d'un nouveau marché », N°24, *El Exportador Dominicano*, reproduit dans *L'Alternative*, N°4-5, juillet-décembre 1980, Caracas, Venezuela.

5 Voir Quaterly Economic Review, quatrième trimestre, 1977, page 14.

6 Voir CEDOPEX, *« Haïti : Perfil de un mercado »*, 3 mars 1977, Santo Domingo, R.D.

7 Marie-Claude Céleste, « Les difficultés d'un dialogue sud-sud face à la domination du monde industrialisé », *Le Monde Diplomatique*, juillet 1981, Paris, France.

8 *Le Matin*, 18 février 1981, Port-au-Prince, Haïti.

9 Juan-Isidro Jimenes-Grullon, « Estructura de nuestra oligarquia », *Listin Diario*, December 1964.

10 Voir Leo Mérores, « Haïti and the Dominican Republic : A case for Economic Integration », thèse de Doctorat, New York University 1973, pp. 69-72.

11 Ibid, pp 63-64. Mérores cite parmi ces réformes la formulation conjointe des plans de développement, une meilleure allocation des ressources publiques, la réforme agraire, l'intégration de la population entière dans l'économie monétaire, de meilleurs moyens de communication, une force de travail instruite, etc.

12 ONUDI, « Estudio Industrial sobre la Republica Dominicana », *CIENCIA*, Organo de la direccion de Investigaciones Centificas de la Universidad Autonoma de Santo Domingo, Vol. III, N°2, Abril-Junio 1976, Santo Domingo, Republica Dominicana, p. 16

13 Ibid, p. 49

14 op. cit. p. 37

15 La CORDE est un consortium d'état formé en 1962 pour gérer les entreprises appartenant à l'ex-dictateur Trujillo. La CORDE rassemble une trentaine d'entreprises dans les secteurs industriel, commercial, agricole, minier, immobilier, transport et service. On trouve donc des firmes telles qu'une compagnie d'aviation (CIA DOMINICANA de AVIACION), d'autres produisant du papier, du ciment, de l'huile végétale, des produits alimentaires, des cigarettes, de la farine, du textile, du sel, du marbre, etc.

16 Pour une connaissance de l'expérience des travailleurs haïtiens dans les bateys de la République Dominicaine dans sa vraie dimensin, lire Maurice Lemoine, *Sucre Amer : esclaves aujourd'hui dans les Caraïbes*, Éditions Encre, Paris, 1981

17 Les économistes néo-classiques ne s'accordent pas tous sur les vertus de l'intégration économique. Voir Jacob Viner, *The Custom Union Issue*, New-York, 1950 ; James Meade, *The theory of Customs Union*, London 1955 ; Gunnar Myrdal, *An International Economy, Problems and Prospects*, New-York, 1956 ; B.A. Balassa, *The theory of Economic Integration*, Homewood, Illinois, 1961

18 Voir André Corten, « Migrations et intérêts de classe », *Nouvelle Optique*, numéro 8, octobre-décembre 1972, Montréal

19 L'économiste haïtien Gérard Latortue tout en reconnaissant que « la création d'une zone de libre-échange ne constitue pas, en elle-même nécessairement la meilleure forme de coopération économique » défend ardemment le principe de l'intégration économique d'Haïti dans la région des Caraïbes plus particulièrement dans l'Association Caraïbéenne de Libre-Échange (CARIFTA) et la Banque Caraïbéenne de Développement (B.C.D.). Voir Gérard Latortue, « Haïti et les Institutions Économiques Caraïbéennes », *Caribbean Studies*, Vol. 10, N°3, Octobre 1970, Université de Porto-Rico. Egalement Daniel Georges, « Haïti et la Coopération Régionale », *Economie et Développement*, Jan-Mar 1978, Haïti.

20 Voir Amaury Justo Duarte, op. cit. page 87

21 Voir Jean-Jacques Honorat, *« Les goûts, la demande et les perspectives de développement économique dans la Caribe »*, Communication présentée au colloque sur « L'avenir de la Caraible » tenu à Washington, D.C. du 6 au 9 décembre 1977

22 Voir Erima Charer, « Le péril dominicain : l'invasion pacifique et sournoise d'Haïti », *La Nouvelle Haïti Tribune*, Vol. IV, Nos. 111 et 112, 8-15 et 15-22, décembre 1981.

CARAÏBES

Une correspondance révélatrice

Le document Caribbean Contact, mars 1982, traduit de l'anglais par E.F. Thébaud, que nous publions ci-dessous, en plus d'illustrer le retour à la politique du « big stick », met à nu cet entêtement de l'actuelle administration américaine à vouloir réduire les conflits séculaires qui secouent le tiers-monde à la confrontation globale des grandes puissances. Un véritable détournement du dialogue Nord-Sud vers la confrontation Est-Ouest.

Le 26 mars 1981, Maurice Bishop, premier ministre de Grenade, écrivait au président Reagan dans le but d'explorer les voies de solution aux divergences qui opposent les gouvernements de leurs pays respectifs. Cette première lettre est restée sans réponse. Le 11 août dernier, il renouvelait sa tentative de dialogue. Près de deux mois après, exactement le 6 octobre, en guise de réponse, il recevait une brève lettre de deux paragraphes du chargé d'affaires américain à la Barbade.

Dernièrement le père-noël américain est allé à la Barbade, récompenser les bons enfants, et leur rappeler qu'à l'occasion il pouvait aussi être père fouettard vis-à-vis de quiconque ne s'alignait pas sur ses positions. Entre deux baignades en mer, M. Reagan s'est adressé à quelques dirigeants de la Caraïbe orientale qu'il avait choisi de convoquer en son lieu de vacances. Il a repris pour eux sa vieille rengaine sur les vertus de la libre entreprise et la menace soviéto-cubaine. Certaines de ses déclarations ont été si outrancières et maladroites, que le premier ministre de la Barbade a cru bon de prendre ses distances vis-à-vis de son hôte. Quant à Madame Eugenia Charles, premier ministre de la Dominique, elle a eu beau jeu d'ironiser sur la modique somme mise à la disposition de la région caraïbéenne, et de déclarer que les conseils du président américain ne lui étaient d'aucune utilité, puisqu'elle est immunisée contre le « virus » communiste.

Monsieur le Président,

Encore une fois je me fais le devoir de m'adresser à vous pour vous exprimer ma préoccupation devant l'état actuel des relations qui existent entre le gouvernement des Etats-Unis et le PRG (People's Revolutionary Government)... dans l'espoir que la raison finira par prévaloir...

Le PRG a toujours désiré et désire encore entretenir de bonnes relations avec le gouvernement américain ; et il y a de bonnes raisons à notre attitude. Mon gouvernement s'est fermement et irrévocablement engagé dans la voie de la recherche de la paix sur la base des principes de coopération avec tous les pays du monde, et particulièrement avec nos proches voisins.

Comme vous le savez, un nombre important de citoyens américains résident à Grenade ; et chaque année il y en a qui nous visitent en nombre encore plus important comme touristes. De plus, beaucoup de nos concitoyens vivent aux Etats-Unis. Ajoutons que contrairement à certaines idées en vogue, Grenade, petit pays de 133 milles carrés, avec une population de 110,000 habitants, ne saurait représenter une menace quelconque pour un pays aussi grand et aussi développé que les Etats-Unis.

Monsieur le Président, mon gouvernement ne pose aucune condition préalable à l'amélioration des relations entre nos deux pays. Cependant nous avons toujours insisté et continuons d'insister pour que les relations entre nos gouvernements doivent être établies sur les principes d'égalité en droit, de respect mutuel de souveraineté, d'intégrité territoriale, de pluralisme idéologique, de non-immixion, et du droit pour chaque pays de poursuivre sans pression extérieure sa propre voie de développement...

En apprenant la nouvelle de votre élection à la présidence des États-Unis, nous avions pensé qu'en tant que nouveau président désireux de repenser la politique extérieure de votre pays, vous alliez sans passion et dans un esprit critique, aborder les problèmes qui s'opposaient à l'établissement de relations cordiales entre nos deux gouvernements.

Sur la base de ces considérations, mon gouvernement vous avait tout de suite envoyé un message de félicitations et fut très encouragé par votre réponse qui indiquait que vous vous attendiez à un « effort réciproque en vue de développer des relations amicales entre nos deux pays ». Après avoir reçu une telle assu-

rance, mon gouvernement a invité votre ambassadeur résidant à la Barbade, à venir à Saint-George's, entamer les discussions qui devaient aboutir à l'établissement de relations amicales entre nos deux gouvernements.

De façon tout à fait compréhensible, nous avons été déçus devant le refus de votre gouvernement de répondre à notre invitation. Nous avons l'impression qu'une occasion a été ratée pour entamer le dialogue, condition nécessaire à l'amélioration des relations entre nos deux pays.

... Malheureusement votre gouvernement n'a pas répondu de façon positive à notre désir d'établir des relations cordiales avec lui. Au contraire, votre gouvernement a toujours affiché une attitude hostile envers le peuple et le gouvernement de la Grenade.

Bien que sous l'administration du président Carter les relations entre les États-Unis et Grenade fussent moins que cordiales, il subsistait néanmoins un mécanisme permettant aux deux gouvernements d'échanger leurs points de vue, et d'améliorer leurs relations. Le 23 mars 1979 le président Carter décida d'accréditer Miss Sally Shelton comme ambassadeur à Grenade. Sa proposition fut rapidement acceptée et notre agrément lui fut transmis le 6 avril suivant.

Par contre le gouvernement de Grenade a requis de votre gouvernement d'agréer la nomination de M. Jimmy Emmanuel, un diplomate de carrière, au poste d'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire dans votre pays. Votre réponse à notre requête se fait encore attendre...

Nous avons été franchement alarmés par cette vaste campagne diplomatique entreprise par votre administration auprès de certains pays et organismes internationaux, pour les dissuader d'assister à la conférence qu'avec l'aide de la CEE nous avions convoquée à Bruxelles, les 14 et 15 avril 1981, pour obtenir l'assistance financière nécessaire à la construction de notre aéroport international.

Nous vous renouvelons l'assurance déjà donnée à plusieurs officiels de votre gouvernement, que cet aéroport ne servira qu'au développement de notre potentiel touristique et à la promotion du commerce régional et international de nos fruits, légumes et des produits du secteur agro-industriel.

Nous croyons en toute humilité que cet aéroport est d'une importance vitale pour nos projets de développement. En fait il équivaudrait à ce que le développement des chemins de fer a représenté pour les États-Unis au XIXe siècle. Quand elle sera terminée la piste mesurera 9000 pieds et sera de la même longueur que celles d'Antigua et de Trinidad, et plus courte que presque toutes les pistes qui existent dans d'autres pays de la région...

Mon gouvernement est aussi au courant des efforts soutenus entrepris par votre gouvernement à la fois sur les plans régional et international, en vue d'asphyxier notre fragile économie et de renverser le processus politique, social et économique que nous avons institué. Permettez-moi de vous rappeler quelques faits.

En 1980 à la suite des dommages causés aux bananeraies des quatre Îles du Vent (Grenade, Sainte-Lucie, Dominique, Saint-Vincent et Grenadines), la WindwardIslands Banara Association sollicita l'aide des États-Unis pour réhabiliter ces bananeraies. Cette aide fut accordée à la condition expresse que les fonds ne parviennent pas à la Grenade.

Durant les mois de janvier et février 1981, à la suite d'une visite effectuée à Grenade par une délégation du Fonds monétaire international, mon gouvernement avait négocié avec succès des privilèges sur « fonds de tirage spéciaux » de 6,3 millions de dollars américains. Ce privilège nous est nécessaire pour permettre au gouvernement de la Grenade de mettre en application son programme de restructuration de notre économie.

Le 25 mars 1981, faisant usage d'arguments spécieux, le représentant américain au comité directeur du FMI demanda le renvoi sine die de la requête de mon gouvernement. Cette requête préparée par des experts du FMI, a été approuvée par l'administration de cet organisme et devait être discutée à la réunion du comité exécutif du 27 avril 1981.

Plus récemment, Monsieur le Président, par un acte d'agression économique, votre administration a tenté d'empêcher que Grenade ait accès aux fonds que votre gouvernement a proposé de mettre à la disposition de la Caribbean Development Bank, pour le financement de projets à caractère social. De toute évidence l'action de votre gouvernement auprès de cet organisme était destiné à empêcher que notre île, petite et sous-développée ne bénéficie d'une assistance financière obtenue par le canal d'une institution régionale établie expressément pour aider financièrement les gouvernements de la région. Nous sommes aussi au courant de démarches similaires que vous entreprenez auprès d'autres organismes régionaux.

Monsieur le Président, je voudrais maintenant aborder une autre question... Il y a d'amples informations qui circulent sur les activités de mercenaires qui s'entraînent aux États-Unis en vue d'envahir certains pays de la région parmi lesquels il faut ranger la Grenade... Ces rumeurs ont été confirmées à l'occasion de l'arrestation d'un groupe de mercenaires qui s'embarquaient pour réaliser une invasion de la Dominique, une des quatre îles du vent. D'après les déclarations faites par quelques membres du groupe, la Dominique devait servir de base à partir de laquelle ils pourraient monter une opération contre la Grenade.

Monsieur le Président vous êtes sans doute au courant de la résolution N°35/48 adoptée par l'assemblée générale des Nations-Unies le 4 décembre 1980. Cette résolution prévoyait la formation d'un comité ad hoc qui devait préparer un projet de convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'entraînement de mercenaires. Ce comité dont les États-Unis font partie est formé de représentants de trente-cinq pays.

Sans aucun doute, Monsieur le Président, vous êtes au courant de la résolution N°35/35 du 14 novembre 1980 de l'assemblée générale des Nations Unies, dont le paragraphe 7 « réaffirme que c'est un crime d'utiliser des mercenaires contre les mouvements de libération nationale et les états souverains ; et que les mercenaires eux-mêmes sont des criminels. »...

D'après ce qui précède il semble que c'est à une virtuelle déclaration de guerre que le gouvernement et le peuple de Grenade sont en train de faire face. Quand un gouvernement aussi puissant et aussi influent que le vôtre choisit sciemment d'entreprendre une campagne de propagande, de déstabilisation et d'agression économique contre un petit pays, pauvre et non-aligné, notre peuple a toutes les raisons de s'inquiéter. Votre action met en péril notre économie et va à l'encontre de nos efforts modestes certes, mais résolus pour éradiquer la pauvreté et améliorer la qualité de vie de notre peuple. Quand par-dessus le marché, des mercenaires qui s'entraînent sur votre territoire, se vantent de leurs plans d'invasion de notre pays sans s'exposer à aucune poursuite judiciaire, alors – et vous en conviendrez – la conclusion à laquelle j'ai dû aboutir, à moins d'un démenti de votre part, est tout à fait raisonnable et justifiée.

Si vous choisissez de ne pas répondre à cette lettre comme à celle du 26 mars 1981 qui faisait état de certains événe-

ments malheureux et sollicitait des discussions à haut niveau, nous devrons conclure que votre gouvernement n'est pas intéressé à entretenir des relations minimales et normales avec le mien. Dans ce cas nous serons obligés d'envisager des mesures additionnelles nécessaires pour faire avancer, consolider et défendre le processus de transformation sociale, politique et économique que nous avons entrepris à Grenade.

Dans l'espoir que vous répondrez à cette lettre avant la fin de septembre, je réitère mon appel pour des conversations à un niveau élevé, en vue d'explorer toutes les possibilités de normaliser les relations entre nos deux gouvernements.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Sincèrement vôtre,
Maurice Bishop
Premier Ministre.

Monsieur le Premier Ministre,

Le président Reagan m'a chargé de répondre en son nom à votre lettre du 11 août. Les points soulevés dans votre lettre ont retenu notre attention, et nous attendons les signes d'un désir sincère de la part de votre gouvernement d'établir un climat favorable à l'améliroation de ses relations avec les États-Unis. Les liens étroits d'amitié qui existent entre les peuples des États-Unis et de Grenade pourraient constituer une base de coopération et de compréhension, si votre gouvernement faisait preuve de son intention de maintenir une véritable politique de non-alignement et de progrès vers une société vraiment démocratique.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma plus haute considération.

Sincèrement vôtre,

Ludlow Flower
Chargé d'Affaires.

ARCHIPELAGO

Le Collectif Paroles salue chaleureusement la parution d'une revue caraïbéenne *Archipelago* (B.P. 8709 – Paris 75421 Cedex 09, France). Prenant la relève de *Nouvelle Optique* et d'*Acoma*, cette revue, à vocation fondamentalement caraïbéenne, se propose de produire un ensemble unifié de connaissances sur les pays concernés tout en développant « un espace de confrontation et de bilan ». Au sommaire du premier numéro, nous sont présentées des études d'André Corteu (une classe ouvrière caribéenne), de Sahadco Basdco (Indian participation in labour politics in Trinidad 1919/1939), de Jean-Luc Janard (le mode de production esclavagiste en Guadeloupe et en Martinique). Nous signalons particulièrement aux lecteurs haïtiens, un article de André Lucrèce qui, en traitant de quelques aspects de la réforme actuelle du système d'enseignement en Haïti, apporte des points de vue éclairants sur la question linguistique.

Le Collectif Paroles connaît la précarité d'une telle entreprise : la parution régulière d'une revue. Il souhaite longue vie à *Archipelago* et l'assure de son soutien. Il y a là, une voix incontestablement parente à celle du Collectif. L'éditorial du N°1 reproduit ci-dessous (en créole et en français) en fait foi.

Éditorial

Les Antillais, chercheurs, enseignants ou travailleurs sociaux, que nous sommes, qui pensons que nos réflexions et nos pratiques professionnelles doivent tout à la fois se nourrir de l'expérience collective de nos peuples et enrichir celle-ci, ont décidé de créer ARCHIPELAGO.

A l'heure où la plupart des pays de la Caraïbe sont agités par de profonds mouvements sociaux qui peuvent déboucher, d'un moment à l'autre, sur des changements politiques radicaux et où la région dans son ensemble devient un des nouveaux enjeux des stratégies internationales des grandes puissances, il est d'une urgence vitale que ces mouvements et ces enjeux soient analysés en profondeur et qu'un débat suivi, qui ne soit pas confiné au cercle restreint des spécialistes, s'instaure à leur sujet au sein des populations de nos pays. « Que cent fleurs fleurissent, que cent écoles rivalisent ! ». La disparition de revues de qualité comme *Nouvelle Optique, Acoma...* — Quelles que soient les réserves que nous pouvions nourrir à leur égard — rend encore plus pressante la nécessité de la parution d'une revue comme ARCHIPELAGO.

ARCHIPELAGO a fondamentalement une *vocation caraïbéenne* : elle se propose d'unifier la connaissance d'ensemble des pays de la Caraïbe à travers leur diversité, en s'employant à développer un espace de confrontation et de bilan entre les sujets de ces différents pays. Cette vocation n'est pas un vœu pieu : d'ores et déjà, notre revue regroupe des Dominicains, des Guadeloupéens, des Haïtiens, des Martiniquais, des Portoricains et des Trinidadiens, et elle fait usage des principales langues parlées dans la Caraïbe (anglais, créole, espagnol, français et demain, nous l'espérons, néerlandais).

Souhaitant analyser en profondeur les réalités économiques, sociales, politiques et culturelles de la Caraïbe et voulant instaurer à ce sujet un très large débat, nous ne saurions nous satisfaire d'analyses approximatives, que nous tenterions démagogiquement de justifier sous prétexte de vulgarisation, ni de l'ésotérisme d'une publication confidentielle réservée à on ne sait quelle élite. Nous nous efforçons donc d'exprimer le plus clairement possible la difficulté et la complexité des problèmes qu'affrontent nos pays, et ceci

en référence constante aux pratiques sociales dont nous essayons, à chaque fois que nous le pouvons, de dresser le bilan. Désireux d'intégrer étroitement l'analyse scientifique et la pratique sociale, nous nous proposons de confronter les résultats récents de la recherche en sciences sociales, les contenus des débats en cours dans la Caraïbe et les problèmes concrets des sociétés caraïbéennes.

Bien qu'indépendante de quelque organisation ou mouvement politique que ce soit, ARCHIPELAGO entend donner à ses réflexions et à ses propositions, relativement aux réalités de nos pays, une portée transformatrice, donc Politique. Dans cette limite, elle est ouverte, sans dogmatisme, ni sectarisme, à une pluralité de courants de pensée ; les initiateurs de la revue se réservant la possibilité d'exprimer, s'il y a lieu, dans un bref commentaire, leurs réserves ou leurs désaccords face à telle ou telle contribution publiée.

En bref, ARCHIPELAGO se fixe pour objectif de faire exister et entendre un discours à la fois *scientifiquement fondé et politiquement démocratique et progressiste* sur les réalités de la Caraïbe et, plus largement, du monde dans son ensemble.

ARCHIPELAGO est donc un instrument de communication suivie et d'information réciproque entre Caraïbéens, un trait d'union. Ce qui n'est pas négligeable. Mais notre ambition va au-delà de la parution d'une revue. Il s'agit pour nous de contribuer, à terme, à la constitution d'un espace d'échange et de rencontre entre intellectuels antillais, de production d'analyses et de dossiers d'information sur les grands problèmes de la région Caraïbe. Pour ce faire, nous envisageons, en nous appuyant sur l'expérience de la revue, d'organiser des cycles de séminaires, de publier des dossiers-brochures, etc. C'est de nous tous et de l'effort de chacun que dépend notre avenir commun.

Sa nou vle fè nan ARCHIPELAGO [1]

Nou menm, moun kap chèche fè lasyans vanse, profesè ak mèt lekol, travayè sèvis sosyal, ki se moun Karayib la, nou panse lide nou, refleksyon nou, ak tout travay nou, fèt pou makonnen ak tout la vi, ak tout leksperyans pèp nou yo. Menm jan an, nou kwè lide nou, refleksyon nou, dwe ede lavi ak leksperyans pèp nou yo vanse, pouse pi devan. Se poutèt sa nou pran desizyon fè ARCHIPELAGO parèt.

Jodi a gen anpil mouvman, anpil toubouyon k-ap boulvèse pifô peyi Karayib la. Jodi a, tout boulvès sa yo sanble yo ka mennen anpil chanjman nan peyi nou yo. Men jodi a tou, gwo peyi yo fèk koumanse ap chèche fè dappiyan sou yo. Natirèlman, tout bagay sa yo mande etidye, yo mande analize. Men ankô, nou menm, nou kwè se you bagay ki enpôtan anpil pou se pa sèlman kèk ti gwoup espesyalis, de-twa « nèg save » ki diskite sou tout mouvman sa yo, ki pale sou yo.

Okontrè, lide pa nou se pou yon gwo kantite moun, gason ak fanm, nan tout mas pèp nou yo, pran keksyon sa yo, analize yo, pwofonde yo. « Fô ké gnou lo flè pousé, Fô ké anpil lidé bay payèt. » Sa pa gen two lontan, te gen de-twa jounal tankou *Nouvelle Optique, Social and Economic Studies, Acoma,...* ki t-ap pale sou pwoblèm peyi Karayib yo. Menm si nou te pa toujou dakô ak tousa yo t-ap ekri, lopinyon pa nou sè ke se te bon jounal. Dèske yo disparèt, sa fè sa pi enpôtan ankô pou nou fè you jounal tankou ARCHIPELAGO parèt.

Lide nou se fè ARCHIPELAGO sèvi kou you jounal pou tout Karayib la. Lide nou se ede tout moun nan divès peyi nou yo aprann konnen ansanm divès peyi yo, nan sa ki fè yo sanble tankou nan sa ki fè yo pa menm. Konsa, nou vle fè tout efô nou pou gason ak fanm peyi nou yo diskite ansanm nan jounal la, pou yo kole tèt yo pou pale sou pwoblèm peyi yo chak, tankou sou pwoblèm tout Karayib la.

Lide sa a nou genyen la a, vle nou vle ede moun Karayib la kole tèt yo a, se pa you pawol vèbal : depi koulye a, depi nan derape jounal la, se Dominiken (Sendomeng), Gwadloupeyen, Ayisyen, Matinikè, Potowiken ak Trinidadyen k-ap ekri nan jounal la. Epitou, ARCHIPELAGO ap sèvi ak lang yo pale nan Karayib la (angle, franse, kreyôl, panyôl epi apre — nou swete sa — olandè).

Jan nou di piwo a, sa nou vle se pwofonde tout pwoblèm peyi nou yo, kit yo se pwoblèm ekonomik, kit yo se pwoblèm sosyial, politik, osnon kiltirèl. Sa nou vle tou, se fè you kolonn moun — pifô moun — nan peyi nou yo diskite sou pwoblèm peyi yo, sou pwoblèm Karayib la, pou chèche solisyon pou yo. Poutèt sa menm, nou pa ka aksepte « analiz », pawôl ki pa solid, ki pa konsekan, ki pa dyanm, sou pretèks se pou nou pale pou tout moun konprann. Poutan, nou pa ka aksepte nonplis pale pou sèlman de-twa « nèg save » ka konprann nou.

Nou vle pale sou pwoblèm nou yo. Tout moun konnen pwoblèm sa yo pa senp. Kanmenm, nou vle fè efô nou pale klè sou yo. Jisteman, dapre noumenm, se lan arimen sa n-ap di, sa n-ap ekri a ak pratik sosyal yo, ak sa divès klas sosyal peyi nou yo ap fè, n-ap gen garanti pale klè.

Pase nou vle makonnem pwofonde konesans yo ak pratik sosyal yo, entansyon nou se mezire sa nèg k-ap travay nan syans ki etidye lasosyete yo di sou peyi nou yo, ak sa k-ap palé nan peyi nou, yo, epi sitou ak pwoblèm peyi nou yo jan yo ye tout bon.

Kwak ARCHIPELAGO pa jounal okenn ôganizasyon ni pyès mouvman politik, jounal la vle pou sa li va di, sa li va ekri sou pwoblèm peyi nou yo sèvi pou ede chanje sa ki pou chanje nan peyi nou yo. Sa vle di pawôl ARCHIPELAGO se you pawôl politik tou, nan you sans fondalnatal. Nan sans sa a, nan lide vle chanje sa ki dwe chanje nan peyi nou yo, divès kouran moun Karayib la ka ekri nan ARCHIPELAGO, depi yo dakô ak tou sa nou di la a, ak « pwojè » jeneral jounal la. Senpman, moun ki lanse jounal la bay tèt yo dwa, lè yo panse sa nesesè, fè you ti rale, you ti kômantè pou di kote yo ta kapab pa dakô ak tèl bagay you moun ta di nan you atik.

Kidonk, lide ARCHIPELAGO se pote konkou pou gason ak fanm Karayib la pale you pawôl ki pwofonde pwoblèm peyi nou yo, *ki ale nan nannan yo toutbon.* Anmenmtan, pawôl sa a dwe you pawôl *demokratik, pwogresis,* sou chak peyi nou yo, ak sou tout Karayib la.

Konsa, ARCHIPELAGO vle sèvi pou moun Karayib la pale youn ak lôt, pou yo voye nouvèl youn bay lôt, pou fè you tèt ansanm. Se you bagay ki enpôtan anpil deja. Men nou wè pi lwen ankô pase fè you jounal sèlman. Sa nou vle tou — pou pi devan — se bay sèvis pou ede bati you kote pou entelektyèl Karayib la, ak tout moun ki enterese nan pwoblèm peyi nou yo, ka kontre, bay enfômasyon sou peyi yo, diskite, pwofonde pwoblèm nou yo. Nan lide sa a, amezi jounal la va devlope, nou panse ôganize reyinyon, seminè, kolôk pou pwofonde pwoblèm yo piplis toujou. Nou panse fè ti liv parèt tou, eksetera...

Jan pwovèb la di nan youn nan peyi nou yo, « you sèl dwèt pa manje kalalou ». Se nan mete tèt nou ansanm, nou va ede bati peyi nou yo pi devan.

NdE : Pour des raisons techniques, à la place de l'accent grave sur les voyelles, nous avons utilisé l'accent circonflexe.

1. La publication, en créole, de notre éditorial traduit notre volonté de contribuer, à notre niveau, à la promotion des langues créoles des pays créolophone de la Caraïbe, à faire vivre et à pratiquer l'idée que les langues créoles, longtemps maintenues dans un statut de sous-langues, ont, comme toutes les autres, la capacité de dire, sur un mode élaboré, le beau et le vrai.

Compte tenu, à travers leur unité fondamentale, de la diversité relative

Nord-sud

Les Malvinas projettent l'Amérique en dehors du champ clos du père Monroe

Certains esprits clairvoyants ou prophétiques comme le docteur Samuel Johnson en 1771 et Summer Welles en 1948 – y compris les militaires argentins – sont ceux qui croyaient vraiment en la possibilité d'une guerre pour cet archipel perdu à l'extrême sud de l'hémisphère austral. Mais qui a jamais prétendu que l'homme était un être raisonnable ?

En tous cas les spectateurs de cet antagonisme international ont pu se rendre compte, au fur et à mesure, par la crispation des traits des acteurs, que ce qui avait commencé en comédie se transformait inexorablement en tragédie. Tous les points chauds de la planète, ceux du Moyen-Orient comme celui de la Pologne, étaient submergés, éclipsés au profit des Malvinas. Comme au bon vieux temps — laissant tout de côté, orientations, politiques nouvelles, prises de positions « progressistes » sur la question Nord-Sud, etc. — chacun choisit précipitamment son camp. Attitude qui, surtout chez les membres de la communauté occidentale, font penser à ce réflexe de régression — connu et étudié par certains spécialistes du comportement individuel, notamment Kohlberg – qui veut qu'un individu en situation de stress puisse rétrograder de stade dans la hiérarchie des jugements de valeur. C'est, en temps de crise, le repli sécurisant sur un terrain connu.

Pour l'Occident c'est la pulsion instinctive vers les schémas des alliances qui avait prévalu à l'ère de décolonisation de l'immédiat après-guerre avec, bien entendu en termes de tendance, les mêmes résultats : une Europe discréditée aux yeux du Tiers-Monde, une Amérique d'autant plus perdante que cette fois-ci elle a été jusqu'à aider son partenaire de l'Atlantique Nord, une Union soviétique qui sans trop de risque ni d'effort n'a fait que marquer des points depuis le début du conflit. C'est incontestablement la belle saison pour cette dernière car, face au Tiers-Monde, c'est l'Occident tout entier qui s'est mis en mauvaise posture pour avoir appuyé massivement la Grande-Bretagne contre un pays du Sud et pas n'importe lequel, un membre du monde latino-américain. Ce qui a fait opérer un changement de cadre géographique à l'anticolonialisme, traditionnellement plus virulent dans le monde afro-asiatique.

par Pierre Simon

Mais à tout seigneur tout honneur, c'est le chef de file du « monde libre » qui semble devoir payer la facture la plus élevée dans cette malheureuse affaire des Malvinas car sa faute est double. L'appui politique et l'aide logistique apportés à l'aventure de Madame Thatcher par Washington n'est pas seulement un geste inamical face au Tiers-Monde pris globalement mais encore un accroc, une « trahison » à l'esprit panaméricain et au Traité Interaméricain d'Assistance Réciproque (T.I.A.R.).

L'Occident et ses vieux réflexes

Au moment où il accordait son appui quasi unanime à la Dame de fer face à l'initiative du Général Galtieri, l'Occident était bien loin de s'imaginer que la crise allait durer aussi longtemps ni que surtout elle allait soulever un tel relent anticolonialiste. On semblait penser que l'anticolonialisme était mort, du moins en Amérique latine. On estimait sans doute surtout qu'un appui massif et immédiat à la Grande-Bretagne allait décourager l'initiative incontestablement politicienne du gouvernement dictatorial argentin. Mais, on l'a vu, si le peuple argentin n'est pas devenu galtiériste après le 2 avril, son appui à l'occupation des Malvinas est

unanime. Le régime ne s'y est pas trompé. « Ne me remerciez pas, proclame Galtieri, car nous n'avons fait qu'interpréter les sentiments les plus profonds de la nation argentine. »

Le peuple argentin s'est montré capable en effet de « séparer méthodologiquement le problème du gouvernement de celui des Malouines » selon la formule Ernesto Sabato, une des figures de proue de l'opposition au régime. Ce ne sont pas les soudaines révélations de Madame Thatcher sur la nature dictatoriale du régime argentin qui vont convaincre les Argentins que l'occupation des îles Malvinas est réactionnaire comme le gouvernement qui en a pris l'initiative. Ces derniers, comme tous les autres Latino-Américains, doivent probablement se rappeler que le gouvernement britannique était le seul allié européen des États-Unis à avoir appuyé les parodies d'élections du mois de mars dernier au Salvador. Jusque là donc, Madame Thatcher partageait apparemment les vues de Madame Kirkpatrick sur les gouvernements « autoritaires amis » et « totalitaires ennemis ». « Je suis, poursuit le même Ernesto Sabato, absolument contre cette dictature dont j'ai dénoncé et continuerai à dénoncer les crimes, et je m'oppose à toute utilisation qu'il pourrait faire à son profit du problème des Malouines. Mais la figure posée par les Britanniques, celle de la lutte entre une démocratie et une dictature, est un grossier sophisme. »

Bref, les Argentins se sont appropriés l'initiative du gouvernement sur les Malvinas avec, comme conséquence, de transformer les revendications sur ces terres irrédentes en revendications de type anticolonialiste. Ils y ont largement réussi sur le plan diplomatique si l'on considère l'embarras créé dans les chancelleries occidentales. Tout se passe comme si, en effet, les Dix commençaient à regretter leur solidarité automatique avec la Grande-Bretagne de Madame Thatcher. La France exprime sa « consternation », l'Allemagne parle de « guerre inutile », l'Italie est d'autant plus embarassée que le pourcentage de personnes d'origine italienne est fort élevé dans la population argentine. L'Irlande, après le torpillage du Belgrano, réclame la levée des sanctions économiques de la C.E.E. contre l'Argentine et veut voir cette question étudiée dans une réunion du Conseil de sécurité de l'O.N.U. Quant à Washington, le président Reagan s'est déclaré « très préoccupé » par la décision de la Grande-Bretagne d'étendre son blocus à douze milles des côtes argentines.

Mais tous ces signes patents de réexamen de la question des Malvinas nous permettent-ils de croire que si c'était à refaire les Occidentaux auraient agi bien différemment ?

En ce qui concerne l'Europe peut-on se contenter de parler seulement d'inadvertance ? Ne faut-il pas questionner plus avant ce réflexe d'appui à l'Angleterre pour essayer de saisir ses ressorts ? Au nombre de ceux-ci on ne saurait nier l'influence des liens de caractère institutionnel qui unissent l'Angleterre à ses partenaires européens. Cette dernière fait partie et de l'O.T.A.N. et de la C.E.E. et en tant que telle cette appartenance commande une certaine solidarité. Mais on est en droit de se demander si au fond ce qui a fonctionné tout d'abord n'est pas un réflexe de pays du Nord face aux pays du Sud. Dans ce contexte en effet, la tentation est grande de faire intervenir la notion de classes sociales dans les rapports entre États. Et la crainte, que François Schlosser du *Nouvel Observateur* exprimait au début de la crise, de voir l'appui massif de l'Europe à l'Angleterre passer « pour une entreprise de riches et une coalition de vieilles puissances coloniales contre un pays non aligné » est peut-être déjà une certitude pour une grande partie du Tiers-Monde. Comment ne pas voir là en effet un échange de bons procédés entre gens du monde ? Et, à ce propos, la ligne de cassure de la solidarité C.E.E. qui passe par l'Irlande et l'Italie semble édifiante. C'est ce qui explique d'ailleurs qu'on accepte mal l'attitude du gouvernement socialiste français dans cette affaire. « J'aurais bien aimé, dit Raoul Alfonsin, leader de l'aile gauche du parti radical argentin, entendre une prise de position française contre le colonialisme anglais. » Certains s'étonnent que François Mitterand n'ait pas respecté ses « positions socialistes et anti-impérialistes ». De fait, il a beau dire qu'il ne s'est jamais prononcé sur le fond de la question, le comportement du gouvernement socialiste français demeure troublant. On peut difficilement se contenter d'arguments comme ceux que nous avons déjà énoncés, notamment le caractère réactionnaire du régime argentin ou la solidarité inter-O.T.A.N. ou inter-C.E.E. Il faut questionner carrément les traditions et les réflexes de puissance colonialiste de ce pays.

Le coup de force des Malvinas ferait-il revivre dans l'inconscient de la classe politique française un autre coup de force qui à l'époque avait chiffonné sa susceptibilité nationale : la décision de Nasser de faire main basse sur le canal de Suez en 1956. D'ailleurs, même si aujourd'hui on n'est plus à l'ère où les métropoles s'accrochent désespérément à leurs colonies, la France socialiste ne peut pas ne pas se souvenir qu'elle possède encore quelques débris de son ancien empire colonial qui ont récemment fait d'elle la troisième puissance maritime, par l'étendue de ses océans (depuis le vote, le 30 avril dernier, sur le traité du droit de la mer). Certaines de ces îles sont au beau milieu des océans Pacifique, Indien ou Atlantique, mais d'autres, comme Saint-Pierre et Miquelon et Clipperton sont suffisamment rapprochées respectivement du Canada et du Mexique pour que ces derniers pays aient des prétentions. Si ce coup de force devait profiter immédiatement à l'Argentine cela créerait un dangereux précédent pour la France ou tout autre pays se trouvant dans la même situation.

Enfin dans cette réaction des Occidentaux, la manière forte qu'on reproche, à bon droit, au gouvernement argentin a dû certainement jouer un rôle mais on ne devrait pas trop exagérer son importance. Si la France socialiste prenait le temps d'examiner le fond de la question, peut-être qu'elle se rendrait compte que quelquefois un coup de force peut être considéré comme « un soulèvement de la vie » pour reprendre la merveilleuse formule de François Mitterand dans son discours de Mexico.

L'esprit panaméricain est mis à mal

Désormais la chasse gardée délimitée par la doctrine Monroe est interdite aux seuls ennemis des États-Unis.

Si dans les premières semaines du conflit Washington s'est astreint à une navette diplomatique effrénée entre Londres et Buenos Aires, il ne faisait de doute pour personne qu'entre les deux son coeur n'avait vraiment jamais balancé. « Souvenez-vous que l'Angleterre est notre allié » aurait dit Reagan au Général Galtieri dans les heures qui ont suivi l'occupation de l'archipel par ce dernier. Le *New-York Times* de son côté proclamait que « Les États-Unis ne pouvaient hésiter entre l'allié britannique et le partenaire argentin, entre une démocratie européenne et une dictature militaire sud-américaine. » Enfin, le Sénat américain a voté par 79 voix contre 1 pour le soutien des États-Unis à la Grande-Bretagne.

Pourtant l'Argentine de Galtieri avait ces derniers temps quelques raisons de croire qu'elle pouvait compter sur la neutralité américaine. L'administration Reagan a joué en effet des pieds et des mains pour faire oublier au régime dictatorial

argentin la présidence de Carter et sa politique de « défense des droits de l'homme ». Washington voulait intégrer Buenos Aires dans son dispositif militaire de répression en Amérique latine et il y était largement parvenu. Les « conseillers » militaires argentins côtoyaient les Américains au Salvador, au Guatemala et au Honduras. En outre, l'Argentine avait donné son accord pour la création d'une armée interaméricaine qu'elle devait coordonner et armer à la demande de son patron américain.

Enfin le soir même du débarquement des forces argentines sur les Malvinas, Jane Kirkpatrick, ambassadrice permanente des États-Unis à l'O.N.U., était reçue à dîner à l'ambassade de l'Argentine à Washington.

Ce conflit des Malvinas a donc plongé la diplomatie américaine dans l'eau bouillante en l'obligeant à choisir entre deux de ses alliés essentiels. Pourtant Washington a déjà été confronté à la question des colonies européennes d'Amérique, notamment au lendemain de la seconde guerre mondiale, à un moment où l'hostilité des républiques latino-américaines face à ces « séquelles coloniales » était bien marquée. En 1948 l'Argentine et le Guatemala firent valoir leurs droits, la première sur les Malvinas, le second sur le Honduras britannique. À la conférence de Bogota, toujours en 1948, le Guatemala proposa la suppression de tous les statuts coloniaux dans tout l'hémisphère américain. Les États-Unis jugèrent que la proposition était juridiquement sans fondements et inopportune. Ils s'abstinrent même de voter sur une motion platoniqe qui condamnait l'exercice de toute souveraineté extra-continentale sur un territoire américain. Ce n'est donc pas nouveau cette attitude compréhensive des États-Unis face à la question des possessions de leurs alliés européens en Amérique. Seulement cette fois-ci le coup de force argentin n'a pas permis d'user de moyens dilatoires. La question n'était plus théorique, le conflit était ouvert, le panaméricanisme et le Traité interaméricain d'assistance réciproque (T.I.A.R.) allaient en subir les contrecoups.

Alexander Haig, pour justifier l'attitude de son gouvernement, a bien prétendu que l'Argentine avait été la première à user de la force en essayant ainsi d'utiliser l'article I du T.I.A.R. :

« Les Hautes Parties Contractantes condamnent formellement la guerre et s'engagent, dans leurs relations internationales, à ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de la force, dans une forme qui ne soit pas compatible avec les dispositions de la Charte des Nations Unies ou du présent Traité. »

contre son article III :

« Les Hautes Parties Contractantes conviennent qu'une attaque armée de quelque État contre un État américain sera considérée comme une attaque contre tous les États américans ; en conséquence, chacune des dites Parties Contractantes s'engage à aider à faire face à l'attaque, en exercice du droit immanent de légitime défense individuelle ou collective que reconnaît l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. »

mais il était bien clair que la question qui se posait au fond était plus politique que juridique. Soit, semble dire l'ensemble des peuples latino-américains, l'Argentine a « recouru à l'emploi de la force » mais doit-on pour autant livrer une république soeur — même formellement fautive — à la furie vengeresse d'un État extra-continental ? Toute la question était là. Le forum panaméricain traditionnellement sûr pour Washington — par rapport aux Nations Unies — devient de ce fait un terrain miné. La crise des Malvinas, a déclaré Haig, a atteint « un point critique » et ne peut être résolue dans le cadre du traité de Rio. Mais 18 États sur 21 en ont décidé autrement.

Bref, si le T.I.A.R. est invalidé par son principal promoteur et bénéficiaire on peut dire plus globalement que la crise des Malvinas a infligé à l'influence américaine en Amérique latine un coup de boutoir dont, dans le meilleur des cas, elle mettra du temps à se relever. Les États-Unis ont en effet réalisé l'unanimité contre eux. La solidarité latino-américaine s'est refaite à leurs dépens. Ils n'ont pas désormais que la gauche contre eux ; la droite aussi, traditionnelle alliée et exécutrice des volontés américaines leur a, pour le moment, tourné le dos. Tout le monde en tous cas semble en vouloir beaucoup plus aux Américains, les faux frères, qu'aux Anglais. Même au niveau des gouvernements, les extrêmes se sont touchées ; Cuba et le Nicaragua ont proposé leur aide à l'Argentine.

Reagan a sacrifié le panaméricanisme sur l'autel de sa stratégie globale est-ouest

Est-il permis de penser que les États-Unis pourraient éviter cette débâcle latino-américaine ou au moins en réduire les dimensions tout en respectant ses intérêts politico-stratégiques en Europe ? Poser cette question au sujet des Malvinas renvoie presque fatalement encore une fois à la crise de Suez où les États-Unis, tout compte fait, s'étaient ralliés aux Soviétiques pour enjoindre aux Franco-britanniques de ramasser leurs armes. Aurait-il été souhaitable par exemple pour Washington, en un premier temps, de bloquer au départ la réaction anglaise et, dans un second temps obtenir qu'une force militaire conjointe de l'O.E.A. ou de l'O.N.U. occupe l'archipel en attendant que la question de la souveraineté soit réglée ?

Beaucoup d'éléments militeraient en faveur de cette solution. Le concours de l'U.R.S.S. qui était assuré lors de la crise de Suez ne saurait faire défaut là encore, même si, on l'a déjà dit, le développement de la crise favorise ses positions en Amérique latine. Les pays latino-américains, pour leur part, dans leur grande majorité, seraient bien portés à jouer un pareil rôle qui cadrerait d'ailleurs parfaitement avec les obligations que le T.I.A.R. leur assigne.

En ce qui concerne l'Argentine, dans la mesure où on lui donnerait clairement à choisir entre l'occupation par les forces de l'O.E.A. et l'affrontement avec l'escadre anglaise, elle ne ferait finalement pas trop de difficulté. De toute façon l'honneur serait sauf et la présence d'une armée du T.I.A.R. qui, par un vote de 17 sur 21 reconnaît la souveraineté sur l'archipel, ne saurait ne pas rassurer Buenos Aires.

Quant à la Grande-Bretagne, c'est difficile à dire. C'est d'un côté un pays qui vit actuellement des difficultés économiques énormes et qui devrait normalement se passer d'une ballade militaire pour des îles perdues en Atlantique sud. Une solution de ce genre aurait d'ailleurs la vertu de lui éviter l'occasion de démontrer, à la face du monde, les difficultés qu'elle peut éprouver à mater une puissance de troisième ordre comme l'Argentine. Car c'était clair au départ qu'une intervention genre Entebbe, propre, rapide et efficace était peu probable dans le cas des Malvinas. Mais cela, c'est seulement quand on est sage, quand la gloire passée n'empêche de voir la réalité d'aujourd'hui ou quand les difficultés politiques et économiques internes n'amènent les gouvernants à chercher des dérivatifs dans des engagements extérieurs. Seulement on s'attendait à mieux de la part de la vieille Albion qui a, sans livrer de guerre, liquidé l'un des empires les plus vastes que le monde ait jamais connu. C'était compter sans la « Dame de fer ».

Cependant, quels que soient les rêves mégalomaniaques de la belliqueuse Maggie, si les États-Unis, comble de malédiction, n'étaient pas au même moment dirigés par un chef qui lui aussi veut restaurer à tout prix la grandeur américaine en

sacrifiant tout à la confrontation Est-Ouest, la paix dans le monde serait mise en moins grand danger. En effet c'est la volonté de Reagan d'assurer une solidité à toute épreuve à l'alliance atlantique, fer de lance dans sa lutte à finir avec l'Union soviétique, qui explique l'ampleur de l'appui à la Grande-Bretagne. C'est la rançon de la solidarité atlantique absolue que Reagan réclame de ses alliés européens. Les États-Unis étaient donc acculés à offrir des preuves de leur volonté de réciprocité. En ce sens on peut penser que le support accordé à l'Angleterre — son allié le plus sûr, « relais de ses volontés en Europe » — ne visait pas strictement cette dernière mais était un gage offert à l'ensemble de l'Alliance atlantique. Et l'engagement ainsi contracté ne saurait se limiter au plan politique ou moral, il devait absolument se vérifier sur le plan militaire, surtout quand on tient compte de la situation de complémentarité paralysante dans laquelle se trouvent les forces britanniques aujourd'hui. Ces dernières sont mieux équipées pour jouer leur partition dans la perspective d'un affrontement militaire global Est-Ouest que pour livrer une guerre Nord-Sud visant à assurer la défense des intérêts nationaux spécifiques du pays à travers le monde. Ce qui entraîne une obligation d'assistance de la part des États-Unis dans un conflit comme celui des Malvinas. Sinon c'est la tendance gaulliste de l'autonomisation des forces militaires nationales qui risque de gagner du terrain à l'intérieur de l'O.T.A.N. On ne saura d'ailleurs sans doute jamais quel rôle l'humiliation de Suez a joué dans la quête d'autonomie politique et militaire dans la politique française depuis De Gaulle.

* * *

Il ne fait pas de doute que les automatismes ont fonctionné à plein dans cette crise mais tout bien considéré on peut se demander si ces réflexes n'ont aussi desservi les intérêts — réels ou supposés — de la plupart des intervenants. Il est évident bien sûr qu'aucun État de la communauté occidentale ne souhaitait cette crise, mais une fois entamée on peut se demander s'ils n'avaient pas tous intérêt à ce qu'elle se règle le plus rapidement possible en faveur de la Grande-Bretagne qui les représente tous — à des degrés divers il est vrai — dans ce conflit.

Mais le fonctionnement de ces vieux réflexes venant au secours de vieux intérêts qu'on avait tout bonnement oubliés, ou voulu oublier, risque de provoquer des alignements nouveaux dans les relations internationales dans la mesure où certaines illusions ont sauté ou que la déception de certains États acteurs les amène à reviser leur jeu. C'est toujours amer après tout, de découvrir qu'on n'était qu'un invité d'occasion dans un club où on a toujours voulu être un membre à part entière. En Amérique latine, cette déception n'est pas propre à l'Argentine (nation qui s'est toujours perçue comme un morceau d'Europe égaré en Amérique du Sud) ; elle est probablement ressentie — sans doute à des niveaux différents — dans tout le monde latino-américain, chez qui s'est toujours manifestée une tendance à l'identification à la communauté occidentale. Ce phénomène de double appartenance — tout à fait compréhensible quand on tient compte des caractéristiques raciales et culturelles de ces peuples — a toujours distingué l'Amérique latine de ses partenaires du Tiers-Monde de l'Afrique et de l'Asie, notamment sur la question de l'anticolonialisme. Les attitudes latino-américaines étaient très mitigées sur cette question. Leurs votes aux Nations Unies se regroupaient finalement sur l'attitude moyenne — celle que favorisait Washington — qui par la modération des résolutions et des recommandations qu'elle requérait revenait à favoriser le statu quo. Niederdang a même cité le cas de la délégation de l'Équateur à l'O.N.U., qui avait reçu du Président Velasco Ibarra la « consigne expresse de toujours aligner la position de sa délégation sur celle de la France pour toutes les questions touchant les intérêts français dans le monde ».

Mais tout cela c'était tant que les territoires objet de revendications anticolonialistes se situaient en dehors des limites géographiques de l'Amérique latine. La crise des Malvinas avec la décentration anticolonialiste qu'elle a provoqué projette l'Amérique latine à la rencontre du monde afro-asiatique. Elle fait tout au moins de ce continent « un continent comme les autres » où les intérêts américains ne pourront plus continuer à se mouvoir comme en un champ clos. « Pour la première fois, écrit Jean-Louis Buchet de la revue *Jeune Afrique*, les Soviétiques apparaîtront comme des interlocuteurs possibles aux pays de la région. L'Europe s'étant mise hors-jeu en appuyant l'Angleterre, l'U.R.S.S. deviendra un partenaire pour les nations qui ne voudront pas de l'exclusive nord-américaine. » ●

24 mai 82

PROCHE-ORIENT

La « cinquième » guerre Israelo-arabe

Au Proche-Orient, ce qu'on pourrait appeler la « cinquième » guerre israélo-arabe est commencée depuis plusieurs années. Elle a, paradoxalement, débuté dès le lendemain de la signature des *accords de Camp David* et s'est accentuée au fur et à mesure que se précisait la paix entre l'Egypte et Israël et que ce dernier effectuait ses retraits successifs du Sinai. Avec l'évacuation finale de la péninsule en avril 1982, cette cinquième guerre pourrait bien prendre une intensité accrue.

Camp David n'apporte pas la paix au Proche-Orient mais déplace vers le Nord-Est le centre de gravité du conflit israélo-arabe. À peine revenu de la conférence historique présidée par Carter (septembre 1978), Begin annonce haut et clair son intention de poursuivre et d'intensifier la colonisation de la Cisjordanie au mépris de l'esprit des accords qu'il vient de signer et au risque d'accroître la tension, déjà vive, dans les territoires occupés. Le 20 décembre, reprennent les opérations sur le Liban. Ce n'est qu'un début. Au cours des trois années suivantes, le gouvernement israélien ne cessera de durcir ses positions sur tous les fronts autres que le front égyptien. Pour ne citer que les moments les plus spectaculaires : expulsion des maires les plus progressistes de Cisjordanie (corollaire à l'intensification des implantations coloniales), loi consacrant l'annexion « éternelle » de la Jérusalem arabe et de ses environs, bombardement de Beyrouth, raid sur la centrale nucléaire irakienne de Tamuz, annexion du Golan (pure provocation, puisqu'elle ne change rien à la réalité concrète et qu'elle n'a d'effet que symbolique). Il arrive même que ces provocations coïncident dans le temps avec des rencontres israélo-égyptiennes prévues de longue date. Bref, loin de minimiser le retentissement diplomatique de ses gestes belliqueux, et en rupture sur ce point avec les dehors plus feutrés des travaillistes lorsqu'ils étaient au pouvoir, le gouvernement Begin semble s'ingénier à mettre son nouvel « allié » égyptien dans l'embarras.

*Thierry Hentsch**
(collaboration spéciale)

Tout se passe comme si Tel-Aviv cherchait à éprouver la fermeté de la nouvelle orientation égyptienne, voire la solidité même du régime de Sadate : soit que ce dernier se montre incapable de résister à cette épreuve, ce qui épargnerait à Israël le dur sacrifice du Sinaï, soit qu'il élargisse, en y résistant avec succès, le fossé que la connivence israélo-égyptienne a creusé entre le Caire et la plupart des autres capitales arabes.

Car si celles-ci se sont presque toutes employées à stigmatiser plus ou moins durement les accords de Camp David, cela ne signifie pas que le contenu de ces derniers fasse le bonheur du gouvernement israélien. Ce qui sert Israël dans cette affaire, ce n'est pas la substance de l'entente, qui l'oblige à renoncer au Sinaï (concession réelle et de taille) mais bien le contexte dans lequel cette entente intervient, qui en fait aux yeux des Arabes une « trahison » égyptienne. En fait, rien n'aurait été plus dangereux pour les ambitions annexionnistes de Tel-Aviv que de voir la Syrie et la Jordanie se prévaloir des clauses de *Camp David* pour se joindre à la négociation. Le risque de ce ralliement, il est vrai, était minime, mais Israël n'a pas ménagé ses efforts pour lui ôter toute possibilité de se concrétiser. Si Begin a signé les accords de Camp David, c'est parce qu'il comptait bien contribuer ainsi à briser toute possibilité de solidarité entre les pays arabes du champ de bataille (Égypte et Syrie avant tout) et, de façon générale, à semer la division chez ses ennemis. Il se laissait d'ailleurs le temps (trois ans, avant l'évacuation finale du Sinaï) de vérifier et d'approfondir par son intransigeance manifeste sur tous les autres sujets les effets de cette cassure. Il s'assurait donc de ne troquer le Sinaï que contre l'accentuation de l'isolement égyptien, sachant que cet isolement consacrerait l'impuissance du Caire à négocier pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza un statut susceptible d'y remettre en cause la main-mise israélienne.

Car aux yeux des dirigeants sionistes cette main-mise est, sous une forme ou sous une autre, irréversible. Si Israël avait vu dans la politique de Sadate l'occasion d'amorcer un processus de négociation globale au Proche-Orient, il aurait observé, du moins pour quelque temps, ne fût-ce qu'une prudente réserve sur les autres fronts du conflit israélo-arabe. Or, bien au contraire, le rapprochement bila-

téral et les simulacres de négociations sur la question palestinienne avec le Caire ont été l'occasion d'une affirmation et d'une démonstration sans précédent des visées annexionnistes d'Israël sur les autres territoires occupés en 1967. Non seulement s'agissait-il de faire clairement comprendre, à l'intérieur comme à l'étranger, que la Cisjordanie et Gaza ne subiraient en aucun cas le même sort que le Sinaï, bien plus, que l'abandon de ce dernier était le prix qu'Israël payait pour conserver les premiers, mais encore fallait-il compromettre l'Égypte dans ce marchandage.

Et c'est là tout le sens de la dénonciation qui n'a cessé de peser sur le gouvernement égyptien depuis *Camp David* : il était accusé non pas tant de traiter avec l'ennemi que de sacrifier l'avenir des Palestiniens à la récupération de son territoire. Comme naguère Sadate, Moubarak doit aujourd'hui poursuivre, au moins jusqu'en avril, la comédie de la négociation sur l'autonomie palestinienne et ne donner par ailleurs aucune prise au gouvernement israélien pour différer l'évacuation de la dernière tranche du Sinaï. Mais, paradoxalement, il est mieux placé que son prédécesseur pour garder le cap (plus discrètement, il est vrai) sans avoir à porter tout l'odieux de la paix séparée. La modération relative dont les « pays frères » font preuve envers l'héritier de Sadate est significative : au point où en est arrivé l'Égypte, autant permettre à son nouveau chef de cueillir les derniers fruits de la politique sadatienne sans l'aliéner davantage du monde arabe. Ces fruits cueillis, fin avril 1982, le Caire pourra lentement reprendre sa place « normale » au Proche-Orient.

C'est bien ce que les Israéliens redoutent. Mais à moins de trouver un bon prétexte pour mettre la région sens-dessus-dessous d'ici avril, ils n'ont aucun moyen de retarder cette échéance. Le gouvernement américain, partie aux accords de camp David, ne tolérerait pas qu'Israël se dérobe à ses obligations envers un partenaire aussi « irréprochable » que l'Egypte, sous peine de perdre toute crédibilité aux yeux des pays arabes modérés comme l'Arabie saoudite et la Jordanie. La rapidité avec laquelle Washington a déjoué la tentative israélienne de s'opposer à une participation européenne à la force de sécurité du Sinaï en témoigne. Il en va de même des avertissements répétés que la Maison Blanche adresse à Israël contre toute « aventure » au Liban – du moins d'ici la restitution finale du Sinaï. On peut donc prévoir que d'ici avril Tel-Aviv respectera la trêve qui lui est demandée par les Américains sur le front Nord-Est et qu'il honorera jusqu'au bout ses engagements envers l'Égypte.

Le respect de ces engagements ne sera pas seulement dû aux pressions extérieures : il permettra, au moins pour quelques années, d'écarter l'Égypte du champ de bataille et, surtout, constituera politiquement la condition *sine qua non* pour que Washington allège les pressions qu'il exerce pour limiter la liberté d'action israélienne sur le front syro-palestinien. Sans doute, on ne peut ignorer l'éventualité d'un changement de régime radical au Caire, susceptible de se produire à n'importe quel moment. Même dans cette éventualité, néanmoins, l'état de faiblesse de l'armée égyptienne, sa dépendance de l'Occident, jointes à la présence de forces étrangères dans le Sinaï (la participation américaine à ces forces enlève tout risque d'évacuation précipitée comme ce fut le cas des troupes de l'ONU en 1967) font qu'un nouveau régime égyptien ne pourrait du jour au lendemain se mettre dans une posture concrètement menaçante pour Israël. À plus long terme, en revanche, il n'est pas exclu que l'Égypte redevienne moins conciliante. Il est donc tentant pour Israël de profiter d'une neutralisation sur le front sud qui risque de n'être que temporaire pour frapper sans trop attendre sur le front Nord-Est.

Et la tentation d'agir à plus ou moins brève échéance sur ce dernier est d'autant plus grande que, de façon générale, une situation aussi favorable pourrait bien ne pas se représenter avant longtemps. L'ensemble de la conjoncture, en effet, permet à Tel-Aviv d'envisager de frapper sans trop de risques un grand coup qu'il aimerait décisif contre la résistance palestinienne et, le cas échéant, contre la Syrie. Cette conjoncture paraît propice tant sur les plans régional qu'international.

Au niveau régional, la situation militaire et politique des pays apparemment les plus hostiles à Israël est très mauvaise : l'Irak reste embourbé dans sa guerre contre l'Iran, et le fossé qui sépare Bagdad de Damas ne s'est guère comblé ; la Jordanie, en cas de conflit, n'entreprendra aucune action directe à moins d'être elle-même la cible d'Israël (et ce dernier n'a aucune raison de l'attaquer : même si certains fedayins s'infiltrent à travers le Jourdain, c'est du Liban qu'ils proviennent la plupart du temps). Les pays « périphériques » du front du refus (Yemen du Sud, Lybie, Algérie) ne peuvent intervenir qu'indirectement, en offrant un appui financier et logistique à l'éventuel champ de bataille, voire en dépêchant un ou deux bataillons, une ou deux escadrilles. Bref, militairement, l'OLP et la Syrie sont seuls face à un adversaire redoutablement armé et organisé. À cela s'ajoutent les difficultés internes du régime baassiste-alaouite à Damas. Il n'est pas facile d'en mesurer l'ampleur, mais le seul fait que d'importants détachements aient dû être engagés pour mâter à Hamma une révolte de plusieurs jours montre à tout le moins que l'armée syrienne, par ailleurs retenue au Liban, n'est pas dans la meilleure posture possible pour affronter une attaque extérieure. La modération avec laquelle Damas a réagi à l'annexion du Golan le confirme (si Tel-Aviv espérait par là mettre le feu aux poudres, son geste symbolique a échoué ; mais il lui aura tout de même permis de masser des troupes dans le Nord). La Syrie a tant à redouter d'un affrontement armé avec Israël que, dans l'éventualité d'une attaque israélienne contre les forces palestiniennes, il est probable qu'elle fera tout pour ne pas être directement impliquée dans les combats, à supposer que l'assaillant lui en laisse le choix.

Dans ces conditions ni Arafat ni Assad ne sont susceptibles de fournir à Israël le moindre prétexte à intervention. Mais, outre le fait que l'activité de certains groupes palestiniens radicaux est difficile à contrôler, on ne peut exclure la possibilité d'une provocation ou d'une manipulation d'origine israélienne. S'il ne craignait pas une telle éventualité, Washington ne mettrait pas autant d'insistance à dissuader Israël de rien entreprendre au Liban et ne renverrait pas M. Habib faire l'estafette entre Jérusalem et Damas. D'ailleurs le ministre israélien de la défense, Ariel Sharon, ne fait guère mystère de ses intentions guerrières ni ne se gêne pour définir une « stratégie globale » dans laquelle les intérêts et les soucis israéliens vont de la Turquie à l'Océan indien [1]. Victor Cygielman, observateur averti de la politique israélienne, énumère fort à propos les trois bonnes raisons que Tel-Aviv aurait de « frapper très fort au Sud-Liban » : écraser militairement l'OLP, provoquer la chute du régime Hassad à Damas, installer un gouvernement chrétien « amical » à Beyrouth [2]. Ou du moins donner à l'actuelle enclave chrétienne pro-israélienne un territoire plus étendu. Le projet n'est pas nouveau. Comme nous l'apprend le journal personnel de Moshe Sharett, ministre des affaires étrangères et, brièvement, premier ministre d'Israël au cours de la première décennie du nouvel État, le gouvernement israélien a déjà envisagé en 1954 d'intervenir militaire-

ment au Liban pour y susciter la création d'un État maronite qui se placerait sous la protection d'Israël... [3] C'est, vingt-cinq ans avant le début de sa réalisation, le scénario, plus limité il est vrai, qui donnera naissance à l'État fantoche du major Haddad.

Reste à voir si le contexte international se prête au nouveau grand coup qu'Ariel Sharon aimerait asséner dans cette même région, une fois que, passé le mois d'avril, le Sinaï aura été entièrement restitué aux Égyptiens. Cette échéance franchie, Washington aura moins de raisons de s'y opposer et pourrait même souscrire aux objectifs israéliens, à supposer qu'il les juge atteignables. En tout état de cause, néanmoins, les États-Unis ne peuvent donner à penser qu'ils approuvent pareil projet et feront tout en leur pouvoir, avec l'« aide » insistante des Soviétiques, pour empêcher qu'Israël ne s'engage dans une guerre prolongée (au-delà de quelques jours) au Liban.

On sait que l'armée israélienne est capable de frapper vite et fort. Mais on se rappelle également que son intervention de 1978 a rencontré une résistance plus efficace que prévue de la part des Palestiniens et qu'elle n'a pas eu tous les effets escomptés (notamment l'anéantissement de la puissance militaire de l'OLP), bien que près de 30 000 soldats israéliens aient été engagés dans la bataille. C'est dire qu'un coup de massue rapide et efficace, contre des forces palestiniennes bien retranchées et averties du danger qui les menace, implique nécessairement un vaste plan de campagne qui n'épargnerait ni les troupes ni, probablement, le territoire de la Syrie.

Or les conditions politiques ne sont pas favorables à une opération de grande envergure : l'agresseur éventuel ne pourrait se couvrir du prétexte de la légitime défense ni, par conséquent, tirer tous les fruits de sa victoire militaire. Soumis à la pression conjointe des deux grandes puissances et sans aucun allié pour le soutenir (contrairement à 1956), Israël aurait du mal à procéder au « nettoyage » de l'ensemble des forces palestiniennes et syriennes et ne disposerait pas de suffisamment de temps pour installer un gouvernement durable au Liban. Quant au régime du président Assad, il pourrait bien ressortir de l'épreuve renforcé (si peu que ce soit) plutôt qu'affaibli (et s'il était renversé, rien ne permet d'affirmer que les nouveaux venus seraient mieux disposés envers Israël). Enfin, sur la plan politique, il n'est pas sûr que l'OLP ne puisse pas tirer profit d'une guerre qu'elle n'aurait pas provoquée, d'une attaque sans commune mesure avec les incidents sensés la justifier. De telles circonstances pourraient amener les États-Unis à faire un pas de plus en direction d'Arafat afin de garder un minimum de crédibilité auprès de ses amis arabes. En définitive, les trois principaux objectifs d'Israël (coup mortel à l'OLP, chute d'Assad, État chrétien au Liban) ne seraient vraisemblablement pas atteints. Et, en tout état de cause, la question palestinienne, ne serait-ce qu'à l'intérieur des territoires occupés, resterait entière. Comme Clausewitz l'a montré depuis longtemps, la puissance militaire s'inscrit nécessairement dans un contexte politique, qu'elle ne peut ignorer qu'au péril des fins qu'elle se propose. Car ces fins, au bout du canon et si loin que porte le fusil, sont nécessairement d'ordre politique, à moins d'envisager l'élimination physique et définitive de l'adversaire. Or l'élimination du nationalisme palestinien n'est pas plus réaliste que celle du nationalisme israélien, comme le savent les modérés de part et d'autre.

Ainsi, à moins que les Arabes n'offrent à Israël le prétexte d'une intervention massive (comme ils le firent inconsidérément en 1967 – et la répétition d'une telle erreur n'est guère probable aujourd'hui), la logique voudrait que cette intervention n'ait pas lieu.

Pourtant, rien n'est moins sûr. Sans compter que la guerre n'est jamais un phénomène purement rationnel, sa rationnalité n'obéit pas forcément aux fins qu'on lui assigne (sans même parler des raisons qu'on invoque officiellement pour la déclencher). Quoique la cinquième guerre israélo-arabe ne soit pas susceptible d'atteindre ses objectifs, il est à redouter qu'elle se prolonge et qu'elle s'intensifie au Liban sous une forme ou sous une autre, dans les mois ou les années à venir. Pour la simple raison qu'Israël n'a pas de stratégie de rechange. Non par incapacité d'imaginer mieux, mais parce que toute autre politique implique un changement profond dans le régime et dans les fondements idéologiques de l'État d'Israël (quelle que soit la coalition au pouvoir). Aussi longtemps que cet État n'acceptera pas d'être seulement l'État d'Israël, juif et sioniste dans ses origines, inévitablement, mais spécifiquement israélien dans son devenir, c'est-à-dire autre chose que l'État virtuel de tous les Juifs (utopie irréalisable) mais l'État des israéliens ; bref, aussi longtemps qu'il ne renoncera pas à poursuivre le rêve sioniste et la politique d'expansion coloniale qui lui est étroitement liée, il n'a, fondamentalement, d'autre alternative que la violence. La fin du sionisme en Israël n'est évidemment pas une mince entreprise. Avec la meilleure volonté du monde, elle prendrait passablement de temps, tant l'idéologie sioniste est profondément ancrée dans la mentalité collective et dans les structures politico-militaires de l'État israélien ; tant la « menace extérieure » tant le souci de « sécurité » et la militarisation poussée qui l'accompagne au sein de la société sont devenus des ingrédients importants de la cohésion nationale.

Et les dirigeants israéliens ont amplement montré qu'ils n'étaient pas près de remettre ces ingrédients – instrument de leur pouvoir – dans les tiroirs de l'histoire. Force est de constater, au contraire, que ni la victoire de 1967, ni le désenchantement (peut-être trop passager ?) de 1973, ni l'acceptation par les pays arabes du champ de bataille de la résolution 242 du Conseil de sécurité (qui reconnait à tous les pays de la région le droit de vivre en paix), ni les ouvertures officieuses faites par la tendance modérée de l'OLP, ni, surtout, la paix égyptienne n'ont incité les gouvernements successifs, en Israël, à amorcer le moindre virage vers un changement de politique à l'égard de la question palestinienne. Les concessions purement formelles que Begin a dû accepter sur le papier à Camp David se sont traduites par un durcissement de son attitude sur le terrain. Le seul problème qui a véritablement accaparé l'attention des dirigeants israéliens depuis 1967 à l'égard des territoires occupés se situe dans la droite ligne des ambitions sionistes de toujours sur l'ensemble de la Palestine du mandat (voire au-delà) : comment conserver ces territoires et puiser dans la force de travail qu'ils contiennent sans avoir à garder leurs habitants. Tel est le sens du simulacre d'autonomie auquel Begin convie les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Aussi longtemps qu'Israël poursuivra ses visées expansionistes et refusera d'admettre que le peuple palestinien a, tout comme le peuple israélien, droit à son État, aucune politique de paix globale n'est possible au Proche-Orient. ●

février 1982

Notes

* Professeur au département de science politique de l'UQAM.

[1] *Le Devoir* du 2 février 1982.

[2] *Ibid.*

[3] Voir une traduction anglaise de fragments du journal de Sharett dans *Israel's Sacred Terrorism* de Livia Rokach, Association of Arab-American University Graduates, Belmont, Massachussets, 1980, p. 24 ss.

CÉLÉBRATION

L'année Jacques Stephen Alexis

Collectif Paroles a reçu l'invitation à s'associer à la commémoration du 60e anniversaire de la naissance de Jacques Alexis (c'était le 22 avril dernier). À cette occasion, l'*Association des écrivains haïtiens à l'étranger* (A.E.H.E.) a décidé d'honorer la mémoire d'Alexis en organisant tout au long de l'année 1982 une série de manifestations appropriées. Voici, à cet effet, le texte de la proclamation signée de Paul Laraque et diffusée dans les différentes publications de l'émigration haïtienne :

PROCLAMATION

Pour célébrer, le 22 avril en cours, le soixantième anniversaire de la naissance du grand écrivain et révolutionnaire haïtien Jacques Stéphen Alexis (1922-1961), victime de la barbarie duvaliériste, l'Association des Écrivains Haïtiens à l'Étranger (AEHE) a décidé de proclamer 1982 « Année Jacques Stéphen Alexis ».

L'Association invite les amis haïtiens et étrangers d'Alexis à travers le monde, à organiser tout au cours de l'année et de concert avec l'AEHE, une série de manifestations appropriées (conférences, lectures de poèmes et de textes, pièces théâtrales, débats, émissions radiophoniques, articles dans les journaux et revues, interventions à la télévision dans les pays où c'est possible), qui seront placées sous le haut patronage d'un Comité Internatinal.

L'Association se propose également de réunir les textes inédits d'Alexis et de faire une sélection des études écrites sur l'écrivain et le militant en vue de dresser, selon l'expression de Gérard Pierre-Charles, le « Mémorial Jacques Stéphen Alexis ».

Désormais, la date du 22 avril sera consacrée à la mémoire non seulement d'Alexis mais de tous les écrivains haïtiens morts en exil ou dans la lutte en Haïti.

New York, le 10 avril 1982.
Pour l'Association des écrivains haïtiens à l'étranger :
Paul Laraque
Secrétaire-général provisoire

POÉSIE

Ville ouverte

Lyonel Trouillot

Écrire des poèmes est, par ce temps d'algèbre damné, un pari, le plus nu. Un grand saut, sans filet. Écrire une autre façon de durer, une autre façon, tout simplement, de vivre, de sur-vivre. Une voix de la jeune génération, Lionel Trouillot, une voix à surveiller. Attention, lecteurs et lectrices, elle s'apprête à pousser des sons très purs.

port-au-prince ville ouverte
figure après figure
le mot dit sans surface
mébel fleurs
place sainte-anne
route des dalles
ford xl
midi myope
interminable morsure de soleil
peur de
crainte de
rythme de
luxe étrange du chemin parcouru
vois-tu
ici on repasse les cheveux
en attendant le jour de l'an
la vérité miraculeuse au bout
des rues
phalanges
images déconstruites
en vomissures d'asphalte
cadavres gâtés
parfum my dream
deux frères borlette
agonie prolongée pour vingt
centimes de gourde
amidon
fil achat
barres de fer
jupes à carreaux
robes-sacs
ici on achète les bijoux
toiles de fil
dés à coudre
collège
coeur-de-jésus-marie-joseph
ma mère disait la chair est faible
pour parler des choses que j'aime
je me souviens d'un scapulaire
qui me faisait mal à l'enfance
et s'il fallait parler d'amour
tout se jouera rue des pucelles
entre deux lèvres anonymes
port-au-prince ville ouverte
fleurs posées malnature
soleil bleu ton sur ton
et qu'est-ce que dieu la mort
humide
port-au-prince ville ouverte
c'est mon étoile
bazar la poste
piké kolé
sansib pa joué

et tu as joué ta dernière chance
à la roulette avec les chiens
et tu crois voir en eux des
hommes
quand ils sourient avec leur queue

Lyonel Trouillot
(texte inédit)

CHRONIQUE

Boss et métiers (7) : le ferblantier.

Serge Larose

Si les ferblantiers ont vu leurs affaires baisser face à la concurrence de plus en plus grande d'usines locales comme Haïti-Metal ou des produits importés de l'étranger, le développement du tourisme n'en a pas moins créé une demande qui, jusqu'à un certain point, leur a permis de maintenir une production traditionnelle qui serait autrement disparue.

Symbole de pauvreté dans les cases haïtiennes, la lampe « gri dap » devient objet d'art dans les salons de nombreux touristes nord-américains et ceux-là même de la diaspora. Ironie du sort.

Partout ailleurs dans la Caraïbe, l'art de la ferblanterie populaire est disparu. Il y a dans cette persistance obstinée matière à réflexion. Comme le disait un artisan : « se vrè, nou pran kou. Me tou tan pral gen gran gou Ayiti, pral gen moun ki pral fè-l. »

La polyvalence du ferblantier ressort au niveau de l'inventaire des objets qu'il fabrique. La réparation des petits objets domestiques importés prend également une bonne partie de son temps.

Les objets

A) Objets domestiques.

1 – « Graj » ou « rap ». Il s'agit d'une râpe servant à la préparation de nombreux aliments de base (« Cocoye », « manyòc », « bouyi banan »). Elle est fabriquée à partir d'un rectangle de fer blanc que l'on referme sur lui-même et dont on parsème la surface de dents à l'aide d'un clou.

2 – « Pasoua ». Un simple morceau de grillage « rivte » à un manche de fer blanc.

3 – « gòblè ». Boîte de conserve à laquelle on fixe une anse.

4 – « Gòde canari ». Boîte de conserve à laquelle on soude une longue tige de fer blanc et servant à puiser l'eau des « canari ».

5 – « Bonb », « chodyè ». Récipient servant à la cuisson des aliments. Le ferblantier fabrique également les couvercles de ces récipients (« couvèti chodyè »).

6 – « Lamp gri dap ». Une boîte de conserve « carnation » sert de corps à la lampe. On y perce un trou circulaire dans lequel on soudera deux petits tubes de fer blanc séparés par une petite pièce circulaire ; on y insérera la mèche de coton. C'est la lampe de la paysannerie et du sous-prolétariat urbain.

7 – « Tèt douch ». Le ferblantier fabrique les têtes des « douch doum ». Ces douches consistent en un ou deux barils, surélevés sur un cadre en bois ou un soutènement de blocs de maçonnerie, et dans lesquels s'accumulera l'eau de pluie, ou dans lesquels on versera l'eau de la pompe publique, s'il y en a une à proximité, parce que cette dernière est gratuite.

Le ferblantier fabrique également des gouttières, des arrosoirs pour les plantes de la maison, des tirelires (« bouat secrè »).

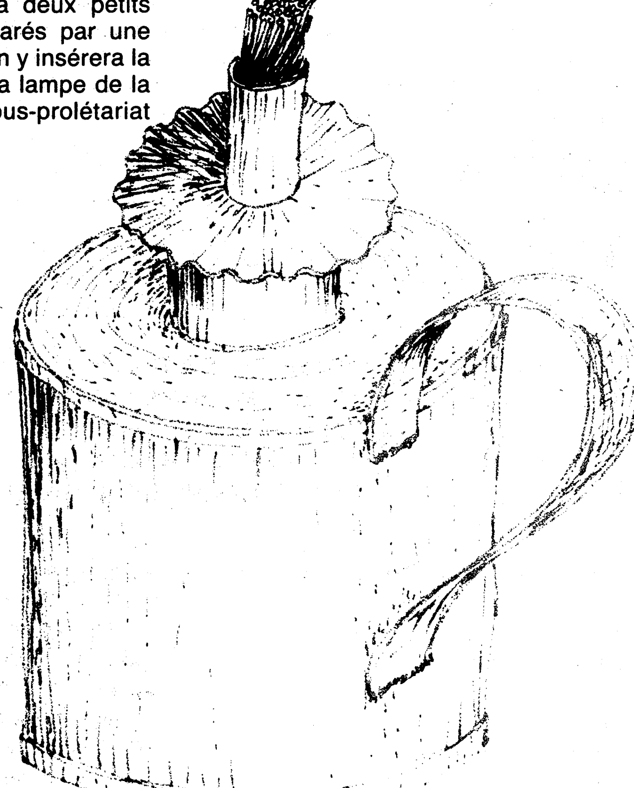
B) Quincaille des marchandes.

1 – « Ti mezi ». Il s'agit de ces petits récipients minuscules servant à la vente au détail de l'huile de cuisson. « Ti mezi 5 (còp) », « ti mezi 10 (còp) ».

2 – « Mamit », « plato ». Gros récipient dont se servent les « machann acasan » ; le ferblantier fabrique également les louches servant au transvasage de l'acassan ; il fait également les spatules utilisées dans la cuisson de la banane pesée, les plateaux des « machann fritay ».

3 – « Mamit lèt », « dic dal ». Bidons de tôle déondulée servant au transport du lait. Le ferblantier fabrique également des contenants d'un volume précis pour la vente du lait au marché.

4 – « Balans ». Deux petits plateaux circulaires fixés par une petite chaîne à un fléau léger de fer blanc.



C) Les objets décoratifs et rituels.

1 – L'orchestre rara. La « graj » contre laquelle on frotte un morceau de fer se retrouve dans la plupart des « rara ».

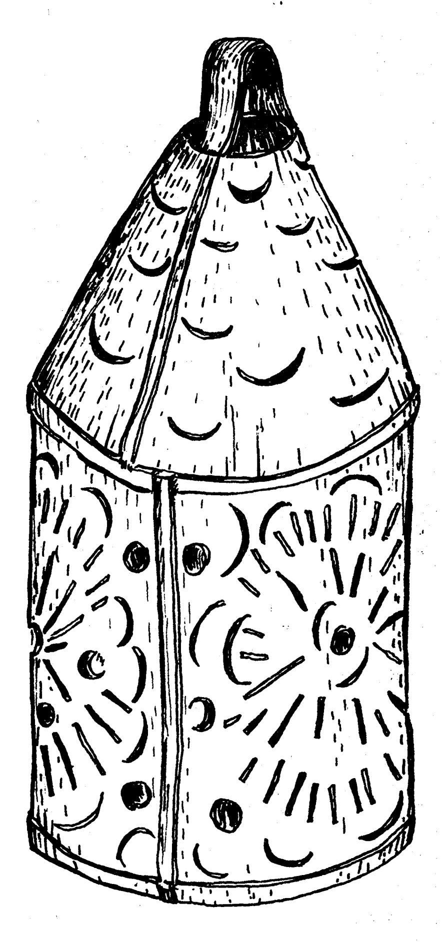
« Sansi ». Il s'agit d'un hochet de fer blanc fait d'une boîte de conserve dans laquelle on insère au préalable de petits

cailloux ou des graines de « lyan legliz » et à laquelle on fixe un manche.

« Pistons ». Grandes flûtes droites ou brisées.

« Jon ». Baguette aux extrémités renflées emplies de cailloux ou graines. Le jongleur qui le manipule (« majò-jon ») avec une grande dextérité est l'élément central de ces orchestres itinérants.

2 – Lampes voduesques. Ces lampes portent parfois le nom de veilleuses. On les retrouve sur les autels domestiques consacrés aux dieux protecteurs de la personne ou de la famille.



La mèche de ces lampes est le plus souvent une petite croix à quatre pointes faites de deux morceaux de fer blanc et auxquelles on pique de petits morceaux de liège qui lui permettent de flotter dans l'huile palmas-christi. Cette croix sert de support à une mèche de coton.

3 – « Aba jou » et « boujoua ». Il s'agit de lanternes joliment décorées et dont la fonction est surtout décorative.

4 – « Ti fèy » (feuilles). Petites feuilles métalliques et lancéolées décorant les cercueils ou montées en couronnes mortuaires, précédant le cortège funèbre, que l'on déposera sur les tombes.

Publications reçues

Information Caraïbes ICAR (bulletin)

nos 402	7 mars 1982
403	14 mars 1982
404	21 mars 1982
405	28 mars 1982
406	4 avril 1982
407	11 avril 1982
408	18 avril 1982
409	25 avril 1982

Information Caraïbe
B.P. 958
97176, Pointe-à-Pitre
Guadeloupe

Agencia Latinoamericana de Información ALAI (bulletin)

nos 13	5 de marzo de 1982
14	26 de marzo de 1982
15	9 de abril de 1982
16	23 de abril de 1982

ALAI
1234 Ste-Catherine O. # 403
Montréal, Qué.
Canada, H3G 1P2

Revue de Presse 1981
Haïti vue du Québec
Publication du département d'études et de recherches de l'Organisation révolutionnaire 18 mai d'Haïti.

OR 18 mai
C.P. 613, Station « N »
Montréal, Qué.
Canada, H2X 3M6

Dans cette publication, l'OR 18 mai reproduit peut-être tous les éditoriaux, reportages, lettres de lecteurs, articles, etc., parus sur Haïti dans les journaux montréalais *La Presse* et *Le Devoir* au cours de 1981.

Les membres de l'OR 18 mai ont compilé ce dossier pour nous aider à nous souvenir que 1981 a été dans sa particularité une année de misère, de répression, de complicité internationale, mais aussi une année de résistance quoique de désespoir suicidaire.

Le présent contient tout le passé et le contredit : ce n'est donc pas par hasard si ce dossier se termine par une dépêche de l'AFP en provenance de Port-au-Prince annonçant que *Le Petit Samedi Soir* avait désigné M. Aubelin Jolicoeur « journaliste et homme de l'année » parce qu'il « s'est signalé par des prises de position courageuses en faveur des victimes du 28 novembre ». Cette date vous dit certainement quelque chose.

H.P.

Albert Valdman (sous la direction de)
***Haitian Creole — English — French Dictionary*, 2 volumes**
Bloomington, Indiana University, Creole Institute, 1981.

« Sa se twokèt, chay-la dèyè. » Malgré l'ampleur de ce travail lexicographique, c'est avec modestie que les chercheurs qui l'ont réalisé nous le présentent en nous promettant une prochaine édition plus complète dans laquelle seront intégrés les résultats de recherches projetées ou actuellement en cours. Ce dictionnaire est une oeuvre monumentale sur laquelle nous espérons dire quelques mots prochainement.

H.P.

***Les Dossiers ALAI* (Agence latino-américaine d'information)**
1224 Ste-Catherine Ouest, suite 403
Montréal, Québec
Canada H3G 1P2
Tél. : (514) 861-0756
Une série de quatre dossiers en français :
1) Trois moments du processus salvadorien
2) Caraïbes : vers l'affrontement ?
3) Guatemala-Honduras : les organisations populaires
4) Amérique centrale : géopolitique et révolution

Enfants de migrants haïtiens en Amérique du Nord
Centre de recherches Caraïbes, Université de Montréal.

Cet ouvrage publié sous la direction de Charles Pierre-Jacques rassemble les actes du Colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord. Ce colloque portant sur les thèmes *santé, scolarité, adaptation sociale* eut lieu les 23, 24 et 25 octobre 1981.

Disque

Vient de paraître
4 poètes d'Haïti (Davertige, Morisseau, Legagneur, Phelps) dit par Émile Ollivier et Anthony Phelps. Album de deux disques en vente principalement aux Productions Caliban, 2952 Fendall, Montréal, P.Q., Canada. Tél. : (514) 733-3852. Prix spécial pour étudiants.

LECTURE

Un ouvrage remarquable

André Corten

C'est un ouvrage remarquable. D'abord par sa modestie. Cette grande patience du chercheur qui ne se désintéresse d'aucun détail mais qui les présente avec précision et concision. Ensuite, par sa clarté, ces détails vont servir à brosser une fresque, on voit alors où ils prennent leur place. Enfin par sa pratique théorique : peu de concepts mais une analyse qui s'articule et qui permet de « saisir » la réalité dans sa globalité.

LE COMMERCE DU CAFÉ EN HAÏTI
par Ch. A. Girault

Le choix du sujet. Avec le café, on se situe d'emblée au centre de la société haïtienne. Sans vouloir dire que tous les rapports s'organisent à partir du café (on estime le nombre de producteurs à 180,000) il est un fait que cette étude permet d'effectuer une coupe transversale de la société, du petit producteur au grand exportateur. Elle permet de voir les relations de dépendance telles qu'elles se développent à l'intérieur d'une société. Notons pourtant que ce ne sont pas les rapports de production qui sont pris comme objet d'analyse mais bien les relations de commercialisation et Girault d'affirmer : « Il n'est pas dans nos intentions de prétendre que seule l'étude des réseaux de commercialisation se prêterait à l'analyse de la dépendance, mais ce que nous pouvons avancer, c'est que dans l'organisation spatiale des pays sous-développés, il existe des points du territoire qui semblent être des relais privilégiés dans la chaîne de la *dépendance*, et que l'identification de ces points et des médiations économiques et sociales qu'ils traduisent peut être une voie intéressante et fructueuse pour l'investigation. Or, les réseaux de commercialisation, pour peu qu'ils aient une certaine extension offrent au chercheur de véritables coupes *spatiales et sociales* où précisément les articulations spatiales et sociales peuvent être repérées. Il s'agit donc là d'un phénomène géographique *total* et riche de significations » (p.33).

La méthode géographique – « la nouvelle géographie » – fait ici merveille dans son va-et-vient permanent entre les éléments spatiaux (villages, villes, ports, routes...) et les agents sociaux (producteurs, intermédiaires, fonctionnaires...) actifs dans le système de commercialisation. Elle confère un élément de clarté à l'exposé par la filière qu'elle propose et qui inspire ici le plan de l'ouvrage. Elle se distingue d'une démarche proprement sociologique, tout en s'en rapprochant néanmoins de plus en plus. Plusieurs chapitres se terminent par un paragraphe : sociologie des spéculateurs (p. 155) ou sociologie des exportateurs (p. 173) et plusieurs sections entières sont directement sociologiques (voir notamment celle sur la collusion des pouvoirs – p. 231). Elle s'en distingue par la définition géographique des niveaux d'investigation, les villes côtières où se réalisent les exportations, des bourgs ruraux, domaines de la spéculation et enfin les campagnes productives. À chacun de ces niveaux, des enquêtes semi-dirigées et non dirigées ont été effectuées. Elle s'en distingue aussi sans doute par la faible importance accordée au procès de production lui-même, mais aussi à un ensemble de rapports idéologiques.

Les arguments qui se dégagent de cette minutieuse étude vont souvent à contrecourant. Ainsi contrairement à certaines opinions émises, Girault montre d'abord qu'il n'y a pas de régression de la production caféière, ces vingt dernières années. Ce qui change c'est la proportion entre la production destinée à l'exportation et à la consommation. Alors qu'en 1955-1959, 69% de la production était destinée à l'exportation, en 1975-1977, cette part ne s'élève plus qu'à 43%. S'il est donc vrai qu'il y a une baisse séculaire de production (en 1890-1891, les exportations s'élevaient à 39 millions de tonnes, en 1955-1958 à 27,7 millions), se traduisant par un élargissement de la part des terres consacrées à la production vivrière, on ne peut parler d'une résistance populaire à l'extension du surplus par une autolimitation de la culture du café. Pour Girault, il y a un temps considérable – de « latence » – entre le moment où le paysan perçoit un phénomène et la réponse qu'il y apporte ; par ailleurs, il est rare que le paysan arrache purement et simplement un caféier. Le paysan adopte une stratégie plus souple, qu'on a l'habitude de baptiser « négligences » (p. 249).

Pourtant, l'extension du surplus augmente. Si la part relative laissée au producteur est toujours faible lorsque les prix sont bas, on constate qu'à prix égal, la part laissée au producteur diminue ; de 72% en 1949-1950, elle n'est plus que de 51% en 1972-1973. Mais peut-on tirer de l'alignement de chiffres pour quelques années une tendance générale ? Il semble vérifié en tout cas que la part-producteur est particulièrement bas dans la période récente. Cette part-producteur ne reflète pas encore complètement l'ampleur du surplus extorqué. Car en plus des droits fiscaux qui s'élèvent selon l'estimation de l'auteur à 24.8% et la marge des intermédiaires de 29.8% dont seulement 3.2 % aux spéculateurs, il faut relever l'extorsion complémentaire des spéculateurs sous formes de « pratiques commerciales défavorables au producteur » (les « coups de balance ») et des prêts à usure (« coups de poignard »). L'auteur relève aussi la détérioration des termes d'échange « interne ». Les produits venant de la ville importés pour une grande part ont renchéri de manière considérable alors que les revenus provenant du café stagnaient (stagnation qui correspond pour la période récente à une baisse de la part des produteurs et à une hausse du prix – à 66 cents la livre de 435 gr. à New York, il s'élève à 3,33 dollars en 1977 pour retomber à 1.22 en 1979).

Enfin, il y a la rente au sens strict du terme. Girault nous rappelle que « trop d'auteurs ont inféré de la division du parcellaire haïtien en champ et en plantations microscopiques, les *jardins* (...), une prétendue universalité du 'petit paysan propriétaire'. » Selon lui, il y a une présence permanente de la grande propriété en Haïti. Il n'apporte cependant aucun élément nouveau au dossier. Selon lui aussi le degré de concentration serait plus élevé dans les zones caféières. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse qui « paraît valide pour les 'poles caféiers' du pays : Beaumont, Thiote, Baptiste. » On

peut regretter que l'analyse reste aussi vague sur un point aussi fondamental. Cela résulte du parti pris, justifié par la méthode géographique, de s'intéresser aux réseaux de commercialisation, en négligeant les rapports de production.

La rente foncière se prélève dans des rapports de fermage et de métayage. Le fermage est un versement fixe effectué par l'exploitant. Dans les zones caféières, le propriétaire exige souvent le versement en nature, et particulièrement en café. La rente foncière est établie dans son expression monétaire mais est perçue en équivalent de produit. Cela permet au propriétaire foncier de gagner sur les deux tableaux. Si les prix s'élèvent, il fera un bénéfice sur chaque livre de café revendue à l'exportateur. Si les prix baissent, il exigera du paysan une plus grande partie de la récolte. Le métayage, appelé en Haïti *système de moitié*, consiste dans le versement au propriétaire d'une fraction de la récolte. Cette fraction est habituellemet de la moitié du produit. Mais souvent le café est exclu du système *de moitié*.

La rente foncière fait que, des 45% du prix producteur par rapport au prix de vente, le paysan-fermier n'en touche que la moitié. Si l'on considère que la production moyenne annuelle de café commercialisé par producteur est de 100 à 120 kg, le revenu moyen du fermier ne serait que de 35 dollars par an. A l'autre bout de la chaîne, ce même café, il est vrai légèrement transformé, est vendu au consommateur nord-américain à un prix au moins dix fois supérieur. Si on considère comme rente la plus grande partie des prélèvements opérés dans toute la chaîne qui va du producteur au consommateur, on constate que les propriétaires fonciers, les intermédiaires (exportateurs et spéculateurs) et d'État se partagent environ à part égale le tiers de celle-ci. Les deux autres tiers sont captés par les intermédiaires des pays industrialisés. Aussi grande soit l'extorsion effectuée sur le plan interne – qui fait l'objet de cette étude – il ne faut pas oublier, comme le rappelle l'auteur qu'une plus grande part encore est extraite à l'extérieur. Elle se traduit dans la bien connue détérioration des termes de l'échange. « En 1960, lisait-on dans les manuels, il fallait 1000 sacs de café pour acheter un tracteur, en 1970 ce sont 2000 sacs pour acheter le même tracteur. » On ne peut donc considérer la hausse des cours depuis 1975 que comme un « rattrapage somme toute assez limité » (p. 39).

L'étude de Girault articulée par le concept de dépendance tourne autour de l'extorsion qui se fait à l'intérieur du pays mais son objectif n'est pas de fixer des marges quantitatives. Il est de montrer le mode d'organisation sociale de la traite. L'auteur offre à ce sujet une belle analyse de la fonction des bourgs et du rôle qu'y joue les spéculateurs. Celui-ci est « le plus souvent en même temps qu'un marchand rural spécialisé dans les denrées, un commerçant qui commercialise plusieurs types de produits, un propriétaire foncier et un prêteur usurier ; souvent aussi c'est un notable et un chef politique (p. 149). » Ces spéculations constituent les meilleurs représentants de ces « couches moyennes noires » que les régimes de Estiné et de François Duvalier ont voulu « promouvoir » aux dépens de la bourgeoisie mulâtre traditionnelle. L'idéologie estimiste se tourne en effet vers les « valeurs rurales » et le duvaliérisme qui développe cette orientation dans ses aspects les plus réactionnaires (noirisme) l'utilise de façon démagogique contre le « capital étranger » (p. 155). » Au niveau économique, « la spéculation est à l'intérieur de la formation haïtienne le maillon essentiel par lequel les habitants sont liés au système de dépendance commerciale et par lequel l'arrière-pays est articulé aux villes côtières. »

Traditionnellement, les bourgs constituent le relais entre l'arrière pays et les « bords de mer ». La période récente se caractérise néanmoins par un bouleversement des hinderlands traditionnels. Ces bouleversements se marquent d'abord dans la concentration des expéditions à Port-au-Prince. Si les exportateurs gardent des raisins dans des villes comme Jacmel, les Cayes, Jérémie, Petit-Goave et les Gonaïves, le café est expédié à Port-au-Prince. À côté du cabotage qui concerne surtout les Cayes et Jérémie, c'est surtout l'essor du camionage qui est un facteur de concentration. mais il y a aussi un facteur politique. Le pouvoir duvaliériste a pour des raisons de sécurité considérablement limité la liberté de navigation, le gouvernement craignant des débarquements. Port-au-Prince qui regroupait 48% des expéditions en 1955-1957, en regroupe 84% pour la période 1972-1975. « La fonction commerciale est désormais centralisée à Port-au-Prince. Les profits de la traite ne se répartissent plus entre dix bords-de-mer mais se concentrent en un seul... » « Face à la capitale qui organise le système, la province fait figure d'espace économique amorphe » (p. 266). La spéculation, dans sa fonction nodale, s'en ressent. Elle n'anime plus les bourgs de la même manière qu'autrefois. De nombreux bourgs tombent en sommeil. La spéculation illicite s'est développée n'obligeant plus les habitants à descendre au bourg. « Sous certains aspects, cette transformation de l'organisation spatiale du système commercial due à la progression de la *spéculation* illicite tend à rapprocher le système de commercialisation des denrées du système de commercialisation des vivres. On a vu que les *voltigeurs, bafonneurs*... sont souvent des femmes, ce qui contredit la spécialisation traditionnelle des hommes dans le trafic des denrées » (p. 266).

Ce ne sont là que quelques thèmes d'une analyse riche et limpide. Il y en a bien d'autre notamment celui sur les exportateurs. Au niveau de la méthode, nous avons déjà relevé plus haut quelques implications discutables. Notons en encore ici d'autres. Le concept de dépendance fonctionne à merveille dans la filière spatiale, avec sa recherche de points nodaux, mais il y montre aussi ses limites. L'auteur ne parvient pas à dépasser ses propres insatisfactions face à la conception de la dépendance. Il traite de la domination de façon unilatérale en considérant que tous les rapports sont symétriques et renvoient toujours en amont. Malgré d'intéressantes incursions notamment en sociologie politique, l'auteur ne parvient pas à placer les rapports qu'il étudie dans l'ensemble des rapports avec lesquels ils sont enchevêtrés.

Cela se note notamment par l'usage fait de la notion de semi-féodalité, notion qui par sa bâtardise, indique une absence de théorie. Cela se note aussi dans la volonté de contredire – et à juste titre sans doute – un certain nombre d'auteurs en acceptant, de façon faussement naïve, le terrain d'un raisonnement en termes de concurrence et d'homo oeconomicus. La référence à ce mode de raisonnement a l'avantage d'être simple et permet de traduire, l'engagement critique de l'auteur sans devoir avoir recours à un appareillage théorique sophistiqué. Ces limites sont tellement compensées par la réussite de l'architecture générale du projet et par sa capacité de dénoncer « d'un point de vue objectif » une situation d'oppression et de spoliation, qu'elles peuvent presque être considérées comme nécessaires. ●

Le commerce du café en Haïti, Habitants, spéculateurs et exportateurs, Ch. A. Girault, Paris, C.N.R.S., 1982.

TEXTE

La vieillesse de tante Hortense

Émile Ollivier

La porte de la chambre de tante Hortense est ouverte. Elle ne me voit pas, mais je l'observe. Tante Hortense est aussi perdue qu'un moineau égaré dans une chambre. Elle époussette une chaise de fer et s'assied. Elle est si triste qu'elle oublie de se faire une beauté. Elle se regarde dans un miroir. L'image d'elle-même que le miroir renvoie est faite de trois rides à l'encoignure de chacune des paupières, d'yeux noirs embués de larmes et cernés d'une bouche blême traversée d'un rictus. Brusquement elle lance le contenu de son verre sur le miroir. Le liquide se déploie en toile d'araignée. « Te souviens-tu, dit-elle à haute voix, de ce héros qui avait pour projet de dessiner le monde ? Les années passent, il peuple une surface d'images de provinces, de royaumes, de montagnes, de golfes, de navires, d'îles, de poissons, de maisons, d'instruments, d'arbres, de chevaux et de gens, pour s'apercevoir au seuil de la mort, que ce patient labyrinthe de formes n'a abouti qu'au dessin de son propre visage... Hortense, Hortense, se cria-t-elle, il est trop tôt, il est trop tôt, n'est-ce pas ?... Non, pas aujourd'hui, non, pas maintenant... ». Elle s'effondre, genoux contre terre. À la voir ainsi à genoux, on s'aperçoit que la tension nécessaire à toute vie ne se trouve pas en elle, mais en dehors d'elle. Cette faille secrète, cette fêlure qui la ronge, elle n'a aucun moyen, aucun outil mental pour l'identifier. Elle brûle sa vie, comme elle boit son alcool de canne, ne partageant rien avec son entourage. Elle ne se rend pas compte que ce qu'elle vit dans une solitude démunie, ce qu'elle vit dans l'impuissance est le lot de dizaines de milliers de femmes et d'hommes semblables à elle. Elle ne le sait pas. Mais tante Hortense est une femme forte ; je n'ai jamais pu la voir autrement. Femme forte, elle ne se donnera pas la mort ; elle ne peut pas mourir ; alors elle remettra tout à demain, y compris sa mort.

« Narcès, cria-t-elle, Narcès ! ! ! ». Sentant ma présence, elle dit « C'est vrai, tu es encore là. Te rends-tu compte ? Tu est seul maintenant, tout seul. Eva Maria, dans l'état où elle se trouve, ne peut plus rien pour personne. Gabriel cherche encore une voie pour s'en sortir. Absalon se fait vieux et moi, toutes ces misères m'ont lessivée. Te rends-tu compte, tu es tout seul maintenant. Il va falloir que tu apprennes à voler de tes propres ailes ». Elle dit ces mots en se levant lentement et en nouant sa ceinture autour de sa chemise de nuit. « Il va falloir que tu apprennes à te débrouiller, on ne sait jamais... On se sait jamais... ». Elle se dirige vers l'escalier, se met à descendre les marches péniblement. Narcès la regarde de dos, en plongée. Il la regarde et pour la première fois, il s'aperçoit que Hortense a maigri considérablement, qu'elle a maintenant le dos voûté. Je regarde cette silhouette pâle et contractée. Je connais bien le thème de son histoire, de sa vie, maintenant plus que jamais, surtout après les quelques mots que je viens d'entendre, des mots comme des coutelas dans une plaie fraîche, des mots qui disent, sans circonlocution, le sentiment de solitude presque insoutenable qui l'accable. Les gens ne peuvent comprendre combien une femme se sent seule quand, pendant des années, elle a dû étouffer en elle toutes ses émotions. Je me souviens l'avoir vu un soir pleurer après avoir regardé des amoureux s'embrasser. « Te rends-tu compte Narcès, m'a-t-elle alors confié, personne ne m'a jamais parlé d'amour, personne ». C'était tout le drame de sa vie. Elle n'a jamais connu l'amour. Elle a toujours été fragile, absente. En amour, elle est comme un aveugle. Elle entend parler de couleurs, d'ivresses, elle n'en a jamais vues, elle n'en a jamais connues. Quand elle pose ses yeux cendrés sur moi, la désespérance me regarde. On peut voir dans son coeur désert, les araignées tisser leur toile. Enfermée dans sa peau, elle vit dans l'impossibilité de communiquer avec les êtres et les choses. Le ressort est bloqué. Pour ceux qui la regardaient, elle n'a jamais ressemblé aux autres femmes de la ville. On la croyait prétentieuse. On la jugeait arrogante. On la disait « snob ». Pour échapper à sa détresse, elle n'avait qu'une recette, la fierté ou plus simplement une pudeur qu'on assimilait à du dédain. La sachant assez portée sur les choses de Dieu (le Christ n'est-il pas, dans bien des cas, le mari des femmes qui n'en ont pas ?), je voulus dévaler l'escalier, lui parler de l'homme d'Assise, le Poverello, mais je me suis ravisé, retenu par le souvenir d'un rêve étrange dont les images s'imposent à ma mémoire.

Ce matin-là, réfugié dans mon grenier, assourdi par le bourdonnement des anophèles fraîchement sorties des mangroves, accablé par la chaleur matinale, je m'étais assoupi. Je fis un étrange rêve. Des voix clamaient leur faim de la vie, d'une vie généreuse, sève piaffante. À ces voix se mêlait celle de tante Hortense. Elle était vêtue de la même chemise de nuit qu'elle porte aujourd'hui. D'une de ses poches, elle sortit un bout de papier jauni par le temps. Elle lisait tout haut : « Prière en vertu de laquelle nul ne peut nous nuire : quiconque lit cette prière ou portera l'oraison suivante, doit ne rien craindre... Si quelqu'un ne croit pas en ceci qu'il hasarde et il verra merveilles. Barnassa (elle se signa le front), Agla (elle se signa la bouche), Tetragrammaton (elle se signa la poitrine), Seigneur Grand Dieu Admirable, secourez-nous... Secourez votre servante, car tout indique que je suis votre servante, délivrez-nous de tout danger, de la mort de l'Âme aussi bien que de celle du Corps, des embûches de nos ennemis tant visibles qu'invisibles. Dieu, Ely, Agla, Adonai, Sabaoth, que les saints noms me soient profitables et salutaires à moi, Hortense Morelli, qui suis la servante de Dieu... Car ceci est mon corps (elle baisa trois fois le sol), qu'il m'aime. Ainsi soit-il ! » Je me vis alors me lever, la prendre dans mes bras et danser avec elle, moi qui n'ai jamais su danser.

Tante Hortense, c'est avant tout une femme qui chemine en solitaire, vivante entre les vivants, dans un monde qu'elle perçoit complètement à l'envers. Elle garde de sa famille grand bagout, grande posture, grande allure également. Elle serait merveilleuse, radieuse même, si elle n'arborait pas ce faciès de nonnos cloîtrées d'autrefois. Sa fortune est maintenant nulle mais elle considère qu'elle a bonne fortune puisqu'elle est en santé et connaît la plupart des moines de la ville, ceux-là qui font bourdonner à l'aube, à midi et au crépuscule, la cîme de leurs églises, du nasillonnement de leurs prières. Elle ne crie pas, mais elle murmure qu'elle a de sérieuses chances de traverser sans encombres, dans un au-delà tranquille et bienheureux quand l'Apocalypse aura passé sur elle ; car elle est hantée par l'imminence de l'Apocalypse. Femme à la sainteté abstruse dont la particularité jusqu'ici était d'être ailleurs par rapport à ses contemporains, femme offerte aux coups de foudre, exposée aux dénuements, elle commence maintenant à sentir sérieusement en elle les vibrations du déclin quasi-ultime de l'âge.

Hier, en revenant d'un périple effectué au bas de la ville, je l'ai trouvée assise dans le jardin. Elle se parlait tout haut, comme elle le fait de plus en plus souvent. « Voici venues les heures du couchant et leurs odeurs d'alun, voici que les lumières vibrent, que l'humus de la Terre s'éveille, que l'on sent brusquement en soi, autour de soi, le brassement insolite du Temps au milieu du grand silence qui recouvre le pays. Ah ! Ce pays ergotant d'énigmes, crucifié sous de grandes vautrées de sang, pays vert et bleu, pays rocailleux, terre de montagne, incendiée par sa propre luminosité. Ah ! Cette île coupée en deux et la déveine cordée de naître et d'être par on ne sait quel hasard, de ce côté-ci. Ah ! Cette moitié d'île où la compagnie d'un arbrisseau, mangue ou tamarin est un miracle du ciel... ».

A-t-on idée, à son âge, de boire de cette façon, grommelait Absalon, a-t-on idée de renier ses origines en devenant cette femme vulgaire, sans tenue, sans décorum ? Et tante Hortense lui répliqua en riant que ce n'était que « propos de poulaille gloussant et coquericant, braiement d'âne qui, si on les écoutait, provoqueraient en nous le mal de mer, car nous sommes sur un bateau et ces vagissements viennent du rivage, contentons-nous de hoqueter en faisant bien attention de ne pas salir le plancher du ponton. Le malaise va se dissiper. Le malaise ne peut pas se dissiper, mais auparavant, pour cela il faudra rejoindre le camp des danseurs sauvages dansant des danses populaires, des danses de feu, même si on a appris à danser sur le tard, il faudra danser de toute la force de nos jambes ; et tu verras ce qui va se passer ressemblera à la mer quand sa rumeur brutale investit tout, tout y compris la perennité ». Paroles foudroyantes ! Ayant dit cela, tante Hortense prit une grande rasade, puis déposa entre ses deux cuisses sa bouteille qu'elle tenait serrée sur ses mains en ovale, tout en se balançant d'avant en arrière, d'arrière en avant. À cet instant précis, la protubérance de la mâchoire, chez elle, me frappa et, comme elle riait, je découvris ses gencives violettes en deuil de plusieurs dents. Étrange spectacle que celui de cette femme qui maintenant ne mâche plus ses mots, ne les broie plus, mais les crie. Il y a également sa voix, voix à présent tremblante, avec des cordes qui chevrotent. Curieux, tout de même, la vieillesse de Hortense Morelli ! Jadis, une crinière noire, agressive, aguichante. Aujourd'hui, une féminité réduite à néant. Pas de maquillage, les cheveux ras. Hortense Morelli aujourd'hui n'est qu'une force, une statue qui résiste, qui est et, comme Absalon hochait la tête avec une moue réprobatrice, elle mâchonna : « Ah ! Quel mélo du mensonge ! J'ai fané toute ma vie, vie truffée d'hypocrisie, de bonne réputation à sauver... Ah ! Que faire maintenant que j'ai fait l'économie du mariage sans amour, de l'adultère sans culpabilité ? La pièce est datée, je dois l'avouer, maintenant. Je dois le crier sur tous les toits ». Elle disait cela, tout en sachant qu'elle ne le ferait pas car elle n'avait point le goût d'exhiber toute la bizarrerie de sa vie frippée aux genoux à force de génuflexions, ses fanfreluches tailladées, ses potentialités tuées. Et surtout, elle ne se forçait pas pour oser, même s'il était un peu tard, vivre. Au contraire, plus les jours s'écoulaient, plus elle s'éloignait du monde. Alors, pour moi l'observateur attentif, tante Hortense représente l'intensité d'un superbe éclat contenu, tangible, presque visible même. Sans âge, assise sur cette chaise basse, elle était seule, face à la désolation universelle, seule face à l'Éternité. Il ne lui manquait que cet instrument en lames de métal surmonté d'une calebasse servant de résonnateur, appuyé contre son coeur, pour égrener une pluie de petites notes légères, une pluie fertile, une pluie claire, lénitive alors qu'elle chantait Bathallah, m'sé oun zèb à tê a, Kyrié ! Cette chanson dans sa gorge s'accompagnait par moment d'un rire rentré Kyrié, Bathallah, rire se glissant subrepticement, Kyrié, entre deux syllabes musicales ; Kyrié, Hortense Morelli, chantait Kyrié, Bathallah une herbe rampante, collées à la terre, Kyrié, le temps passé, la mémoire du sang, la démesure du temps présent, Bathallah, m'sé oun zèb a tê a, tant de calme, tant de sagesse maintenant, tant de distances entre elle et les péripéties de la vie, Bathallah, suis une herbe à ras le sol, Kyrié, entre elle et ce temps de barbarie, d'algèbre damné, de décès sans actes, pour des morts, morts sans dernière volonté, Bathallah, rien qu'une herbe, tout cela donnait à ce chant une intelligibilité absolue, la crucifixion d'un pays, d'un peuple qui ne finissait pas de revenir de son état d'agonie, Bathallah, Bathallah, de son expérience limite de la Vie.

L'observateur attentif perçoit Hortense Morelli de cette façon-là. Il sort de l'adolescence, il a vingt ans. Vingt ans ! L'âge qui n'a pas d'âge. Il fréquente des copains : ce sont les premières vraies lectures. Il voit défiler devant lui des titres de livres. Des êtres. Il lit dans les êtres et les choses, mais à la vérité, davantage dans les êtres que dans les choses. Il ne doute pas que la fin est proche. Il est même certain qu'il y a une fin, même si tante Hortense, aggripée à ses fantasmes comme à des barreaux crie : « C'est comme dans un mauvais feuilleton... Merde, merde et merde !... Pourquoi, dominant la mer, nous fûmes tout à coup vieillies... ». Disant cela, tout d'un coup, elle semblait avoir découvert — ô fragile découverte ! — la nécessité de boulanger une autre vie et tout d'un coup, affluait sur ses lèvres un grand charroi de jurons, d'insultes adréssés contre la tyrannie, la domination mais, derrière tout cela, en fin de compte, ce qui se jouait en elle, c'était la montée de l'imaginaire populaire pour clamer sa révolte, pour pleurer ses deuils. ●

Émile Ollivier
(extrait d'un roman à paraître)

PROFILS, n° 2, mars 1982

Bulletin officiel du Centre haïtien de recherches et de documentation. Nous reproduisons pour information, la page 2 de ce numéro qui renseigne sur le C.H.R.D.

C H R D

Portes ouvertes

ORGANISATION | POLITIQUE
- RECHERCHES
  - Profils
  - Documentat.
- SANTÉ
- Droits De L'HOMME
- FINANCES
  - Loisirs
  - Labo.Photo

Le schéma présenté ci-contre donne un aperçu global de la structure et du fonctionnement du C.H.R.D.

La commission d'organisation coordonne les activités des autres commissions. Ces dernières sont autonomes. Elles définissent elles-mêmes leur plan de travail. Toutefois, elles sont limitées dans leurs démarches et actions par les dispositions des statuts du Centre et de la loi suisse en matière d'association.

Actuellement, le C.H.R.D. est en mesure de fournir les prestations suivantes :

- *Photographie : prises de vues, développement et impression de photos noir/blanc et couleur au labo-photo du C.H.R.D.*
- *Abonnements à différents journaux et revues haïtiens de l'intérieur et de la diaspora.*
- *Vente de livres haïtiens et caraïbéens.*

Nous avons préparé un catalogue de 15 pages dans lequel nous présentons les différents ouvrages en vente au C.H.R.D. Ce catalogue est à la disposition des intéressés.

A partir du samedi 3 avril 1982, une salle de lecture aménagée sera mise au service de ceux qui veulent consulter sur place la documentation des archives et les ouvrages de la bibliothèque du Centre. Moyennant une modeste contribution, les ouvrages pourront être empruntés et emportés à l'extérieur.

Nous sommes à la disposition de tous ceux et celles qui désirent avoir des renseignements complémentaires concernant l'une ou l'autre des commissions du C.H.R.D.

✪ *Adresse :* **C.H.R.D.**
Case postale **125**
1211 *Genève* **12**

À NOS ABONNÉS ET LECTEURS

Avec ce numéro 17, la revue Collectif Paroles *continue une troisième série. C'est donc le moment du renouvellement des abonnements, pour lequel nous poussons nos amis de nous accorder encore une fois leur confiance.*

Le Collectif Paroles, pour éditer des livres et la revue, ne bénéficie d'aucune subvention. Il ne peut non plus miser sur la publicité. Son tirage est limité. Sans la générosité de ses membres et de quelques amis il n'aurait pu survivre à ses difficultés financières. Nos obligations augmentent avec nos responsabilités et avec les coûts de production. Nous sommes ainsi obligés d'augmenter les tarifs d'abonnement qui passent de 15 $ à 18 $ ou de 18 $ à 24 $ et à 30 $ suivant le pays de résidence de l'abonné ou sa situation (particulier ou institution).

Nous souhaitons voir nos abonnés actuels faire diligence pour renouveler, acquitter et nous amener de nouveaux abonnés.

Une promte réponse de leur part nous sera précieuse, certes. Elle ne nous permettra cependant pas de faire face à nos obligations. Aussi nous comptons entreprendre bientôt une campagne de financement à plusieurs facettes à l'occasion de laquelle nous ferons appel à la générosité de tous.

C'est en comptant sur leur bienveillance que Collectif Paroles aborde avec confiance sa troisième année de publication.

Montréal

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je souscris un abonnement à COLLECTIF PAROLES, à partir du n° ______

6 numéros :	Canada	18 $	☐
	États-Unis/Haïti	18 $US	☐
	Autres pays	24 $US	☐
	Institutions	30 $	☐

Ci-joint, mandat ☐ ou chèque bancaire ☐

Nom ______________ Prénom ______________

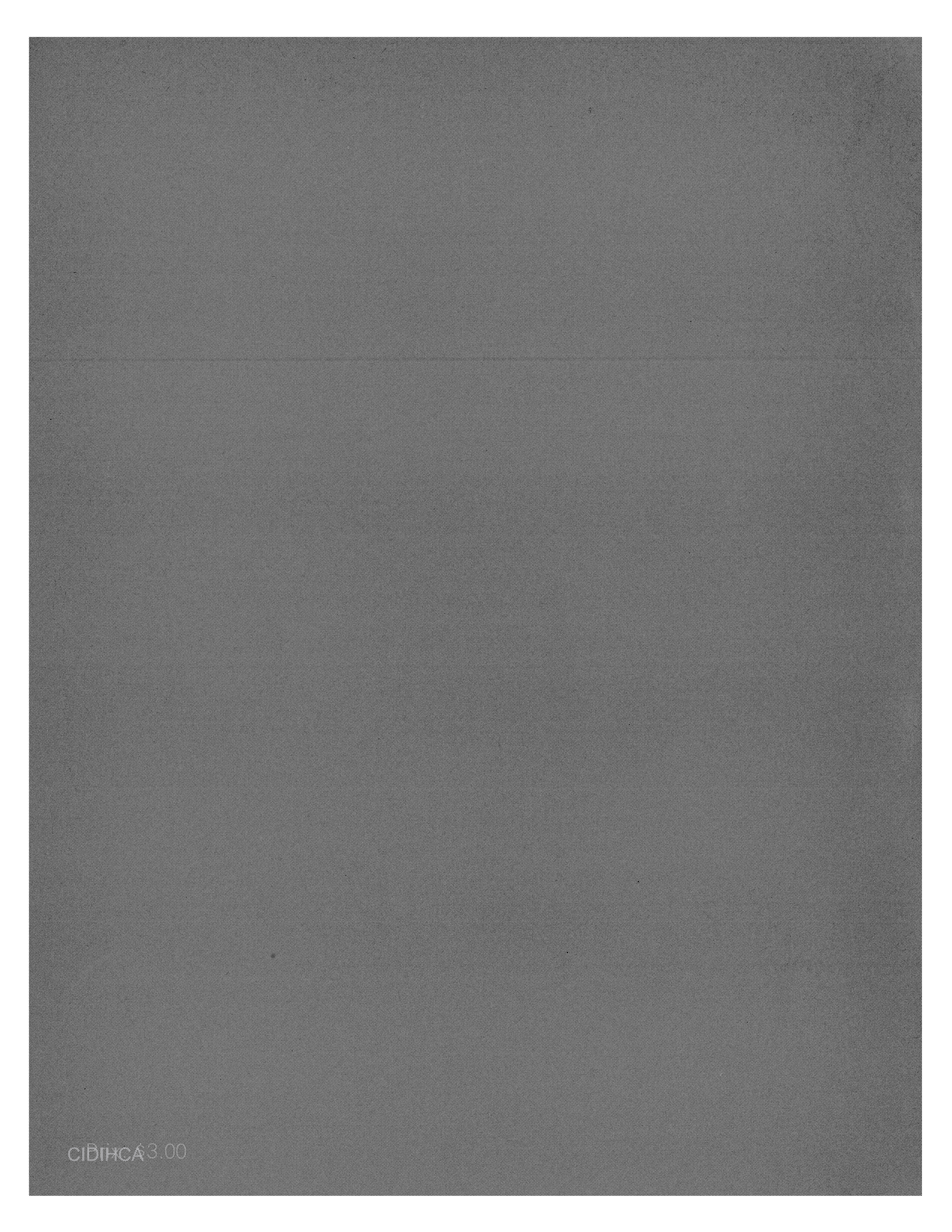
Adresse ______________________________

____

Collectif Paroles Inc., Boîte postale 6, Station Outremont, Outremont (Québec), Canada, H2V 4M6.

collectif paroles

serait intéressé à entrer en contact avec des personnes ou des organismes possédant des documents visuels (photos-diapositives-films, etc.) qui pourraient servir à la section Graphisme/Illustration de son Service de documentation.
Tél. : 482-5816


CIDIHCA $3.00